



Sondage auprès des candidats à la 45^e élection générale

RAPPORT

Préparé pour Élections Canada

Fournisseur : Léger Marketing inc.

Numéro du contrat : CW2318487

Valeur du contrat : 68 516,69 \$ (TVH comprise)

Date d'attribution : 2023-06-15

Date de livraison : 19 décembre 2025

Numéro d'enregistrement : POR 010-23 :

Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à l'adresse rop-por@elections.ca.

This report is also available in English

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Léger Marketing inc. pour le compte d'Élections Canada. L'étude de recherche quantitative a été menée auprès de 837 candidats à la 45^e élection générale au cours de la période du 1^{er} mai au 14 juillet 2025.

This publication is also available in English under the title *Survey of Candidates for the 45th General Election*.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il convient d'avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite d'Élections Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à : rop-por@elections.ca

Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Numéro de catalogue : SE3-111/2026F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-97951-9

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 010-23) :

Numéro de catalogue : SE3-111/2026E-PDF (rapport définitif en anglais)

ISBN : 978-0-660-97950-2

Table des matières

Sondage auprès des candidats à la 45 ^e élection générale	1
Résumé	4
1.1 Contexte et objectifs	4
1.2 Méthodologie.....	5
1.3 Aperçu des résultats	5
1.4 Remarques sur l’interprétation des résultats de la recherche	10
1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées	10
Introduction	12
Résultats détaillés	13
2.1 Administration de l’élection.....	13
2.2 Processus de mise en candidature.....	17
2.3 Centre de service aux entités politiques.....	26
2.4 Produits d’Élections Canada.....	34
2.5 Campagne électorale	43
2.6 Jour de l’élection	57
2.7 Communications avec Élections Canada.....	62
2.8 Intégrité électorale.....	66
2.9 Technologies de vote	75
Annexe A	80
A.1 Méthodologie quantitative.....	80
A.2 Questionnaire du sondage.....	85

Résumé

Ce rapport sur les résultats d'un sondage mené auprès des candidats après la 45^e élection générale fédérale a été préparé par Léger Marketing inc. à la demande d'Élections Canada (contrat n° CW2318487, d'une valeur de 68 516,69 \$ [TVH comprise], attribué le 15 juin 2023).

1.1 Contexte et objectifs

Élections Canada (EC) a commandé le sondage afin de recueillir les commentaires des candidats qui ont participé à la 45^e élection générale fédérale. Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'une longue série de sondages postélectoraux auprès des candidats, dont le premier a été mené après la 40^e élection générale fédérale, en 2008.

L'étude avait pour objectif principal de mieux comprendre l'expérience des candidats à l'égard du processus électoral et d'évaluer leur satisfaction à l'égard des services offerts par Élections Canada. Plus précisément, le sondage aborde les aspects suivants :

- les exigences de mise en candidature et les autres responsabilités des candidats;
- l'administration des élections, à la fois à l'échelle nationale par Élections Canada et à l'échelle locale par le directeur du scrutin local;
- l'utilité et l'accessibilité des services, des outils et des produits d'information offerts par Élections Canada aux candidats pour leur campagne;
- les perceptions à l'égard des principaux enjeux de politiques publiques ainsi que du rôle de la technologie et de l'innovation dans le processus électoral.

Grâce aux commentaires qu'il permet de recueillir, le sondage appuie les efforts continus que déploie Élections Canada pour évaluer et améliorer ses programmes et services offerts aux candidats.

Utilisation prévue de la recherche

Les résultats de ce sondage éclaireront à la fois les évaluations internes des programmes et les rapports sur la reddition de comptes au public. Les résultats du sondage permettront d'éclairer ce qui suit :

- les rapports officiels du directeur général des élections au Parlement;
- les évaluations de l'efficacité et de la réactivité des services offerts par EC aux candidats;
- les possibilités d'amélioration des services et des processus.

Au bout du compte, la recherche permet à Élections Canada de continuer de répondre aux besoins changeants des candidats tout en maintenant l'intégrité et l'efficacité du processus électoral fédéral.

1.2 Méthodologie

La présente recherche sur l'opinion publique a été menée selon une approche hybride à l'aide de la technologie d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ETAO) et de la technologie d'entrevue Web assistée par ordinateur (EWAO). Le travail sur le terrain a commencé peu après le jour des élections du 28 avril 2025 et s'est déroulé au cours de la période du 1^{er} mai au 14 juillet 2025. Au total, 837 des 1 959 candidats invités dans le cadre de la 45^e élection générale fédérale ont répondu au sondage, ce qui donne un taux de réponse de 42,7 %. La durée moyenne de l'entrevue était de 13 minutes pour le sondage en ligne et de 28 minutes au téléphone.

Une liste des coordonnées de tous les candidats à la 45^e élection générale fédérale fournie par Élections Canada a été utilisée pour la base de sondage. Léger a tenté de communiquer avec tous les candidats dans le cadre de l'étude. Étant donné que tous les candidats à la 45^e élection générale fédérale ont été invités à participer, il n'y a pas de marge d'erreur d'échantillonnage à estimer ou à déclarer pour cette étude. L'incidence potentielle d'erreurs non-aléatoires attribuables à un biais de non-réponse est abordée dans l'annexe du rapport. À des fins d'analyse, les différences statistiquement significatives sont notées dans le rapport, afin de mieux dégager les tendances pertinentes.

Une pondération a été effectuée en fonction de l'âge, du statut de député sortant, du statut d'élu et de l'affiliation politique, de sorte que l'échantillon des répondants reflète la composition de la population cible.

Léger respecte les lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. L'instrument de sondage était conforme aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada.

Une description complète de la méthodologie est fournie à l'annexe A du présent document.

1.3 Aperçu des résultats

Administration de l'élection

- La satisfaction des candidats à l'égard de l'administration de la 45^e élection générale fédérale par Élections Canada était élevée. Plus de huit candidats sur dix (82 %) ont exprimé leur satisfaction, un peu moins de la moitié (46 %) s'étant dits très satisfaits.
- Près de neuf candidats sur dix (88 %) se sont dits satisfaits de la gestion de l'élection par leur directeur du scrutin local. Les répondants insatisfaits ont le plus souvent évoqué un manque de soutien ou d'autres problèmes de la part du directeur du scrutin (39 %) et des problèmes de communication et de réactivité (29 %).
- Plus de neuf candidats sur dix (92 %) étaient satisfaits de leur interaction avec le directeur du scrutin, la grande majorité d'entre eux (73 %) ayant déclaré être très satisfaits.

Processus de nomination

- Près de neuf candidats sur dix (87 %) ont déclaré être informés à l'égard du processus de mise en candidature d'Élections Canada, et un peu plus de la moitié (51 %) ont indiqué qu'ils étaient très informés.
- Les trois quarts (75 %) des répondants ont trouvé qu'il était au moins assez facile de se conformer aux exigences en matière de mise en candidature, tandis que 23 % ont trouvé cela plutôt difficile ou très difficile de se conformer. Parmi ceux qui ont eu de la difficulté à se conformer aux exigences de mise en candidature, la plupart ont dit qu'il était difficile d'obtenir le nombre requis de signatures (53 %).
- La grande majorité des répondants (94 %) étaient satisfaits du temps qu'il a fallu pour traiter leurs mise en candidature, et plus des trois quarts des candidats (77 %) en étaient très satisfaits.
- Un candidat sur cinq (20 %) a déclaré avoir eu de la difficulté à se trouver un agent officiel. Parmi ces candidats, la principale difficulté citée était celle de trouver quelqu'un qui soit disposé ou disponible (50 %).
- Moins d'un candidat sur dix (9 %) a éprouvé des difficultés à trouver un vérificateur. Parmi ces candidats, la principale difficulté citée était celle de trouver quelqu'un qui soit disposé ou disponible (39 %).
- Un peu moins de trois répondants sur cinq (58 %) ont déclaré qu'il était facile de recueillir les signatures des électeurs pour leur acte de candidature, et 24 % ont indiqué que c'était très facile.

Centre de service aux entités politiques

- Le portail en ligne du Centre de service aux entités politiques a été utilisé dans sept campagnes de candidats sur dix (68 %), plus de quatre candidats sur dix l'ayant utilisé personnellement (44 %); environ un tiers (34 %) ont déclaré que leur agent officiel l'avait utilisé et 18 % ont indiqué que leur délégué de campagne l'avait utilisé.
- Les principaux objectifs de l'utilisation du Centre de service aux entités politiques étaient le téléchargement des documents électoraux (62 %), l'accès aux résultats ou aux documents postélectoraux (38 %) et la tenue à jour du compte des candidats et de leur profil de contact (38 %).
- La satisfaction à l'égard du Centre de service aux entités politiques était élevée. Parmi les candidats qui ont déclaré qu'eux-mêmes ou leur représentant avaient utilisé le Centre de services aux entités politiques, près des trois quarts (74 %) se sont dits satisfaits de l'expérience utilisateur du portail, et un peu plus d'un sur cinq (21 %) s'est dit très satisfait.
- Parmi les candidats qui ont personnellement utilisé le portail, une grande majorité (82 %) a déclaré qu'il était très utile pour leur campagne, dont un quart (24 %) a indiqué qu'il était très utile et 58 % ont indiqué qu'il était plutôt utile.
- Parmi les candidats qui avaient utilisé le Centre de service aux entités politiques pour soumettre leur candidature par voie électronique, 83 % étaient d'accord pour dire que cette fonction était pratique, dont 45 % des répondants qui étaient fortement d'accord.

- Parmi les candidats qui ont utilisé le Centre de service aux entités politiques pour soumettre leurs rapports financiers, les deux tiers (67 %) étaient d'accord pour dire que cette fonction était pratique, dont près du quart (24 %) qui étaient fortement d'accord.
- La principale raison évoquée par les candidats qui n'ont pas utilisé le portail était qu'ils n'avaient pas besoin de l'utiliser (33 %).

Produits d'Élections Canada

- Les principaux produits d'Élections Canada utilisés par les candidats pendant leur campagne comprenaient la liste des bureaux de votes (59 %), les cartes des zones de service des lieux de vote (53 %), le manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels (52 %) et les listes électorales (49 %). Les feuilles de bingo ont été utilisées par environ un tiers des candidats (32 %), tandis que les vidéos de formation et les outils d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs ont été utilisés par de plus faibles proportions de répondants (23 % et 14 % respectivement).
- La grande majorité des candidats qui ont utilisé les listes électorales étaient satisfaits de leur format (80 %) et de la qualité globale (82 %), un peu moins de trois répondants sur dix étant très satisfaits (28 % et 29 % respectivement).
- Parmi les candidats qui ont utilisé les outils d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs, les candidats ont indiqué que les outils de communication d'Élections Canada les plus utiles étaient le guide des élections fédérales (36 %), suivi des infographies (33 %).
- Sept candidats sur dix (70 %) ont indiqué que les produits d'Élections Canada étaient utiles pour la conduite de leur campagne, et un sur cinq (20 %) a déclaré qu'ils étaient très utiles.
- Plus des trois quarts des candidats (78 %) ont déclaré qu'au moins un membre de leur campagne avait assisté à la séance d'information des candidats organisée par le directeur du scrutin. Un peu plus de quatre candidats sur dix (42 %) ont assisté à la séance d'information des candidats en personne, tandis que 8 % y ont participé par vidéoconférence. Un peu plus du quart (28 %) des répondants ont indiqué que leur délégué de campagne avait assisté à la séance en personne ou à distance, et 14 % ont déclaré que leur agent officiel y avait assisté en personne ou à distance.
- Parmi les candidats qui ont personnellement assisté à la séance d'information des candidats ou à laquelle un membre de leur équipe a participé, la plupart (79 %) l'ont jugée utile, et un peu plus du tiers (34 %) estimaient qu'elle était très utile.
- La grande majorité des candidats qui ont assisté en personne à la séance d'information des candidats se sont dits satisfaits (93 %), dont 56 % qui se sont dits très satisfaits.

Campagne électorale

- Plus de six candidats sur dix (63 %) n'ont pas fourni de liste de noms au directeur du scrutin pour le recrutement de travailleurs électoraux, alors que 14 % des candidats l'ont fait. Parmi ceux qui n'ont pas fourni de liste de noms, les principales raisons évoquées incluaient l'incapacité de

trouver des personnes intéressées ou disponibles (28 %) et le fait qu'ils ne savaient pas qu'ils pouvaient fournir une liste (17 %).

- En ce qui a trait à la protection des listes électorales, 62 % des candidats ont déclaré avoir utilisé les listes et pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes, tandis que 6 % les ont utilisées, mais n'ont pris aucune mesure. Près de trois répondants sur dix (27 %) ont indiqué qu'ils n'ont pas utilisé la liste. Les principales mesures prises par les candidats pour protéger les renseignements personnels étaient de limiter l'accès aux listes (28 %), d'assurer la destruction des listes à la fin du processus électoral (17 %) et de conserver les listes en lieu sûr (17 %).
- Près de quatre candidats sur dix (39 %) ont pris des mesures pour garantir que les documents, les activités ou le site Web de leur campagne étaient accessibles aux électeurs handicapés. Les principales mesures prises par les candidats qui ont veillé à l'accessibilité de leur campagne étaient de rendre le site Web accessible au moyen d'un lecteur d'écran (14 %), d'utiliser un bureau ou un lieu accessible (12 %), d'offrir une variété d'options de communication (11 %) et d'utiliser des lieux accessibles en fauteuil roulant (10 %).
- Les principaux obstacles rencontrés par les candidats pendant la campagne étaient les coûts personnels (61 % des candidats ayant déclaré qu'il s'agissait au moins d'un obstacle modéré, dont 32 % qui ont déclaré qu'il s'agissait d'un obstacle majeur), suivis par la collecte de fonds et le coût des dépenses électorales (53 % ont déclaré qu'il s'agissait au moins d'un obstacle modéré, dont 32 % qui ont déclaré qu'il s'agissait d'un obstacle majeur), la durée des déplacements, la distance ou les frais de déplacement (44 % ont déclaré qu'il s'agissait au moins d'un obstacle modéré, dont 24 % qui ont déclaré qu'il s'agissait d'un obstacle majeur) et la complexité des règles relatives à la campagne électorale et au financement politique (35 % ont déclaré qu'il s'agissait au moins d'un obstacle modéré, dont 11 % qui ont déclaré qu'il s'agissait d'un obstacle majeur).
- Près de la moitié des candidats (48 %) ont indiqué avoir été victimes de harcèlement en ligne pendant leur campagne, et 41 % ont indiqué avoir été victimes de harcèlement en personne.
- Au moment de décider de se porter candidat, plus de six candidats sur dix (63 %) étaient au courant que la *Loi électorale du Canada* permet à un candidat élu ou ayant obtenu au moins 10 % des votes valides de soumettre une demande de remboursement partiel de certaines dépenses.

Déroulement du scrutin

- La satisfaction à l'égard de l'emplacement des bureaux de vote par anticipation et le jour de l'élection était élevée, près de huit candidats sur dix étant satisfaits (78 %), dont 42 % très satisfaits. Les principales raisons invoquées par les 14 % de candidats insatisfaits étaient que les bureaux de vote par anticipation (37 %) et les bureaux de vote ordinaires (35 %) étaient situés trop loin, et qu'il n'y avait pas assez de bureaux de vote par anticipation (20 %).
- Le degré de satisfaction à l'égard de la façon dont le vote s'est déroulé les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection était élevé. Plus des trois quarts (77 %) des candidats étaient satisfaits, dont 44 % très satisfaits, alors que 18 % étaient insatisfaits. Les principales raisons invoquées par les candidats insatisfaits étaient les longues files d'attente le jour de l'élection

(17 %) et les jours de vote par anticipation (10 %), des heures et des dates de scrutin peu pratiques (10 %) et l'insatisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada (10 %).

- En ce qui concerne l'observation du dépouillement des bulletins de vote, 38 % des candidats ont dit qu'un observateur était présent pendant le dépouillement, soit eux-mêmes (5 %) et/ou leur représentant (36 %).

Communication avec Élections Canada

- La principale méthode utilisée par les candidats pour communiquer avec Élections Canada pendant l'élection a été le bureau local d'Élections Canada (68 %). Dans une moindre mesure, les répondants ont communiqué avec Élections Canada par courriel (34 %) et avec la ligne de soutien 1-800 pour les candidats (20 %).
- Parmi les candidats qui ont communiqué avec Élections Canada, que ce soit personnellement ou par l'entremise de leur représentant, une grande majorité (86 %) étaient satisfaits de leurs communications, dont la moitié des répondants qui étaient très satisfaits (51 %).
- Dans l'ensemble, près de neuf candidats sur dix (88 %) étaient satisfaits de la qualité des services d'Élections Canada, dont la moitié (48 %) des répondants qui se sont dits très satisfaits.

Intégrité électorale

- Quatre candidats sur cinq (80 %) estimaient qu'Élections Canada avait administré l'élection générale fédérale du 28 avril 2025 de façon équitable, dont la moitié des répondants (51 %) estimant qu'elle était très équitable.
- La confiance à l'égard de l'exactitude des résultats des élections dans la circonscription était élevée chez les candidats, 85 % d'entre eux ayant un niveau de confiance élevé, dont 58 % qui avaient un niveau de confiance très élevé.
- Plus de la moitié des candidats (57 %) étaient satisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada, dont le quart (26 %) étaient très satisfaits. Par contre, 42 % des candidats n'étaient pas satisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada. Les principales raisons invoquées par les répondants pour expliquer leur insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie étaient l'absence de représentation proportionnelle (28 %), l'impression que le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs (25 %) et la perception que le système est injuste ou antidémocratique (17 %).
- En ce qui concerne l'ingérence électorale et l'influence étrangère, les principaux problèmes perçus par les candidats lors de la 45^e élection générale fédérale étaient la diffusion de faux renseignements en ligne (76 %) et le fait que des pays ou des groupes étrangers utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer les opinions politiques des Canadiens (65 %). Près de la moitié des répondants estimaient qu'il y avait des problèmes liés à l'utilisation de fonds étrangers pour influencer la politique au Canada (49 %), à des pays ou des groupes étrangers qui tenteraient d'interférer dans la sélection des candidats par les partis politiques (49 %) et à l'utilisation de contenus générés par l'intelligence artificielle (IA), tels que les hypertrucages, pour

tromper les électeurs (48 %). Dans une moindre mesure, 16 % des candidats estimaient que le piratage par des pays ou des groupes étrangers des systèmes informatiques canadiens qui soutiennent le processus électoral avait constitué un problème.

- Les répondants qui étaient d’avis que ces enjeux avaient posé problème lors de la 45^e élection générale fédérale ont été appelés à indiquer la mesure dans laquelle, selon eux, le problème avait eu une incidence sur les résultats de l’élection. La majorité des répondants estimaient que les problèmes liés aux faux renseignements avaient eu une incidence sur le résultat des élections; plus de la moitié d’entre eux (55 %) pensaient que cette incidence était importante (27 %) ou modérée (28 %). Cette incidence était considérée comme supérieure à celle des problèmes liés à l’influence étrangère (38 %), à l’ingérence étrangère dans la nomination des candidats (30 %), aux contenus trompeurs générés par l’IA (28 %), au financement étranger (28 %) et au piratage informatique par des entités étrangères (9 %).

Technologies de vote

- Un peu plus de quatre candidats sur dix (42 %) préféraient utiliser les listes en format papier pour vérifier l’inscription des électeurs aux bureaux de scrutin, tandis que 35 % préféraient les listes en format électronique et 19 % n’avaient aucune préférence.
- En ce qui concerne le dépouillement des votes aux élections, une plus grande proportion de candidats préféraient le dépouillement des votes à la main (51 %) comparativement au dépouillement des votes automatisé (32 %), tandis que 14 % n’avaient aucune préférence.
- Près des deux tiers (64 %) des répondants estimaient que les électeurs ne devraient pas pouvoir voter en ligne, tandis que près de trois sur dix (27 %) pensaient qu’ils devraient pouvoir.

1.4 Remarques sur l’interprétation des résultats de la recherche

Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas celles d’Élections Canada. Léger a élaboré le présent rapport à partir de la recherche effectuée expressément pour le projet.

Comme le sondage a été mené auprès de tous les candidats à la 45^e élection générale fédérale en fonction d’une liste fournie par Élections Canada, il n’y a aucune marge d’erreur d’échantillonnage à calculer. Le sondage se voulait une tentative de recensement de l’ensemble des candidats; toutefois, en fin de compte, moins de la moitié des candidats ont répondu. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés comme étant les opinions des répondants seulement, et ne peuvent pas être extrapolées à l’ensemble des candidats. Néanmoins, les résultats offrent un éclairage précieux sur les expériences et les perceptions des candidats participants. Les données ont fait l’objet d’une pondération afin qu’elles soient représentatives de la composition démographique de la population cible.

1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger atteste que les produits livrables finaux sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications et de l'image de marque.

Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature :



Sébastien Poitras
Vice-président, Affaires publiques et communications
Léger
507, Place d'Armes, bureau 700
Montréal (Québec)
H2Y 2W8

Introduction

Élections Canada, dirigé par le directeur général des élections du Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Responsable de l'orientation générale et de la supervision des élections et référendums fédéraux, Élections Canada effectue périodiquement une recherche sur l'opinion publique afin d'évaluer son rendement pendant les événements électoraux ainsi que dans d'autres circonstances. Dans le cadre de cet effort continu, Élections Canada a commandé un sondage auprès des candidats qui se sont présentés à la 45^e élection générale fédérale tenue le 28 avril 2025. Il s'agit du plus récent d'une longue série de sondages postélectoraux auprès des candidats, dont le premier a été mené après la 40^e élection générale, en 2008.

L'étude avait pour objectif principal de mieux comprendre l'expérience des candidats dans le cadre du processus électoral et d'évaluer leur satisfaction à l'égard des services offerts par Élections Canada. Plus précisément, le sondage portait sur les expériences associées aux exigences de candidature et aux autres responsabilités des candidats, l'administration de l'élection à l'échelle locale et nationale, l'utilité et l'accessibilité des services et des outils d'information d'Élections Canada ainsi que les perceptions à l'égard des principaux enjeux de politiques publiques et de l'innovation dans le processus électoral. Les commentaires recueillis dans le cadre de cette étude appuient l'engagement d'Élections Canada envers l'évaluation et l'amélioration continues des programmes et des services offerts aux candidats.

La présente recherche sur l'opinion publique a été menée selon une approche hybride à l'aide de la technologie d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ETAO) et de la technologie d'entrevue Web assistée par ordinateur (EWAO). Le travail sur le terrain pour l'enquête a été effectué du 1^{er} mai au 14 juillet 2025. Des 1 959 candidats à la 45^e élection générale, 837 ont répondu au sondage. La durée moyenne de l'entrevue était de 13 minutes sur le Web et de 28 minutes au téléphone.

Des tests statistiques ont été effectués pour déterminer les différences statistiquement significatives entre les sous-groupes.

Note 1 : Les pourcentages ont été arrondis au nombre entier le plus près; par conséquent, il se pourrait que les totaux n'égalent pas toujours 100 %.

Note 2 : Le cas échéant, les principaux résultats ont été comparés à ceux de la 44^e élection générale (2021) et de la 43^e élection générale (2019).

Note 3 : Les circonscriptions électorales des candidats sont classées comme étant urbaines (grands centres urbains), urbaines/rurales (grands centres urbains et zones rurales adjacentes), rurales/urbaines (petits et moyens centres de population) et rurales (régions rurales).

Résultats détaillés

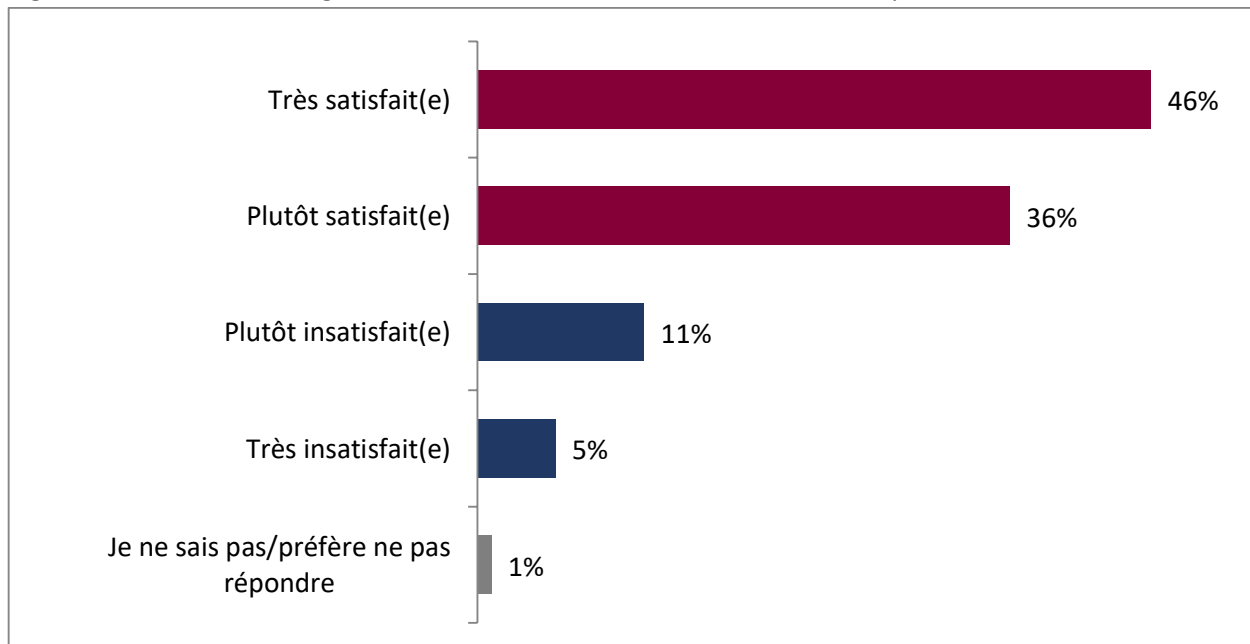
2.1 Administration de l'élection

Satisfaction à l'égard de l'administration des élections fédérales par Élections Canada

Les résultats montrent que la grande majorité des candidats étaient satisfaits de la façon dont Élections Canada a administré l'élection fédérale dans leur circonscription (82 %), un peu moins de la moitié (46 %) se déclarant très satisfaits et un peu plus du tiers (36 %) se disant plutôt satisfaits. Globalement, 17 % des candidats ont exprimé leur insatisfaction (11 % étaient plutôt insatisfaits et 5 %, très insatisfaits).

La satisfaction à l'égard d'Élections Canada a augmenté par rapport à la 44^e élection générale. En effet, une proportion beaucoup plus élevée de candidats ont déclaré être très satisfaits (46 % contre 38 %), et une proportion beaucoup plus faible d'entre eux ont déclaré être plutôt insatisfaits (11 % contre 15 %) ou très insatisfaits (5 % contre 8 %).

Figure 1 : Satisfaction à l'égard de l'administration des élections fédérales par Élections Canada



ElectionSat : En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont Élections Canada a conduit l'élection fédérale dans votre circonscription? Référence : tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes de candidats suivants étaient beaucoup plus susceptibles d'exprimer leur satisfaction à l'égard de la façon dont l'élection fédérale a été administrée par Élections Canada dans leur circonscription :

- Les candidats en Ontario (88 %) par rapport aux candidats au Québec (76 %)

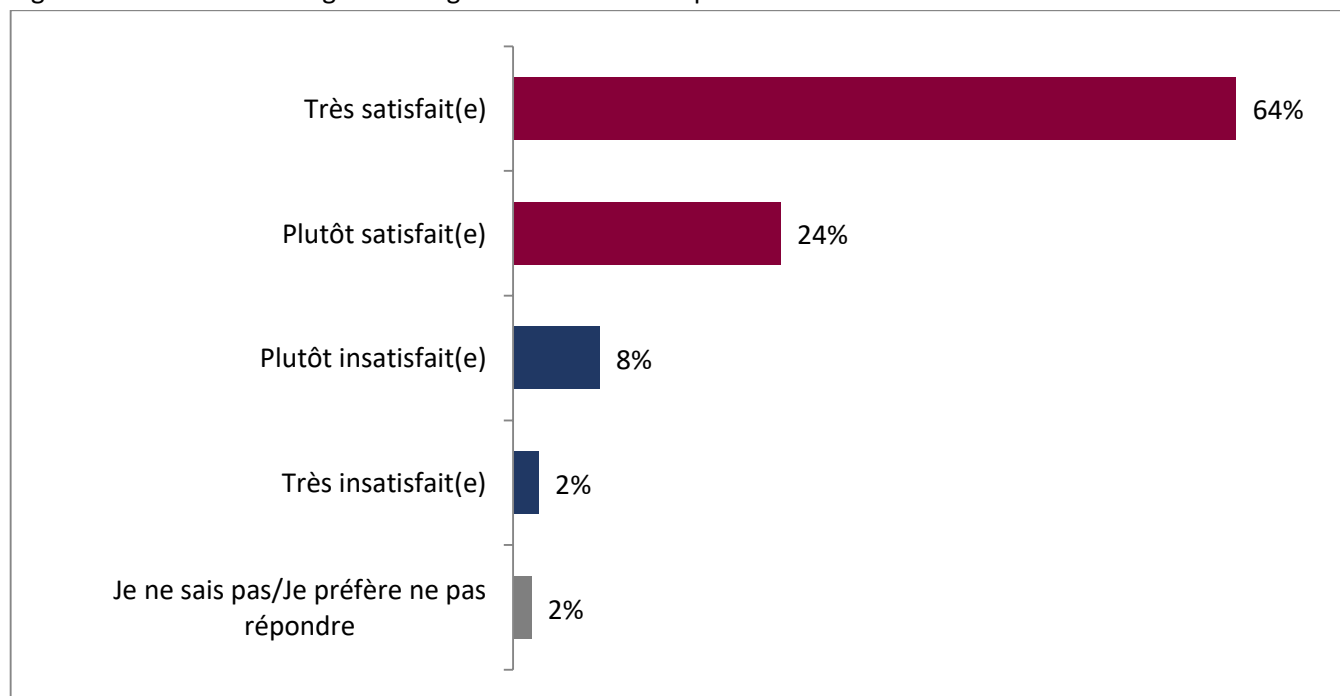
- Les candidats de partis non représentés à la Chambre des communes (85 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté (78 %)
- Les candidats qui ne sont pas en situation de handicap (84 %) par rapport aux candidats qui sont en situation de handicap (77 %)
- Les candidats dont c'était la première candidature (85 %) par rapport aux candidats dont ce n'était pas la première candidature (79 %)

Satisfaction à l'égard de la gestion de l'élection par le directeur du scrutin

Près de neuf candidats sur dix se sont dits satisfaits de la gestion de l'élection par leur directeur du scrutin (DS) local (88 %), tandis qu'un peu moins des deux tiers (64 %) ont déclaré être très satisfaits et légèrement moins du quart (24 %) étaient plutôt satisfaits. Globalement, un candidat sur dix (10 %) a exprimé son insatisfaction (8 % étaient plutôt insatisfaits et 2 % étaient très insatisfaits).

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 87 % des candidats se sont dits satisfaits de la façon dont leur directeur du scrutin local a géré l'élection.

Figure 2 : Satisfaction à l'égard de la gestion de l'élection par le directeur du scrutin



ROSat : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont votre directeur du scrutin a conduit cette élection dans votre circonscription? Référence : tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes de candidats suivants étaient beaucoup plus susceptibles d'exprimer leur satisfaction à l'égard de la gestion de l'élection par leur directeur du scrutin local:

- Les candidats (91 %) par rapport aux candidates (84 %)

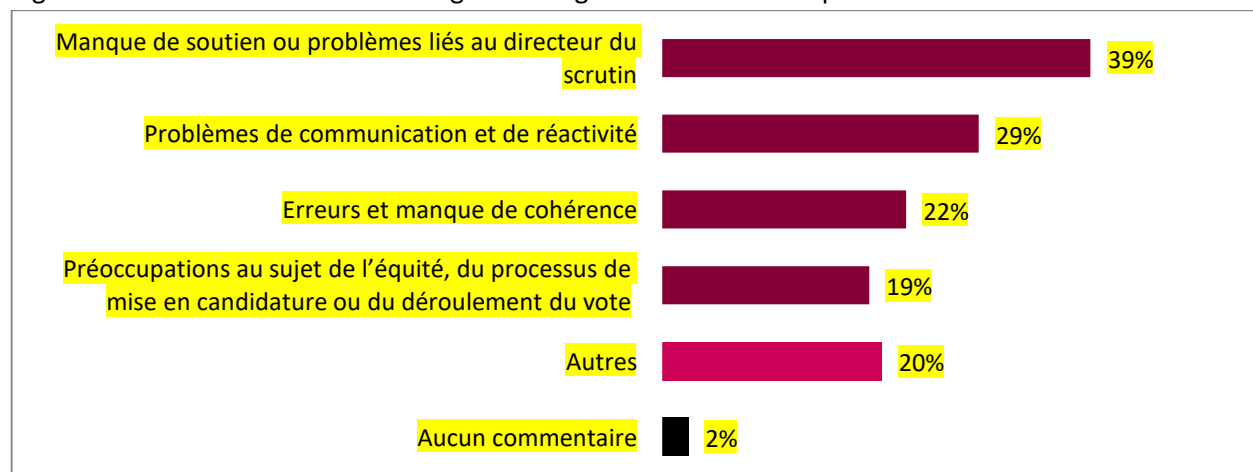
- Les candidats en Ontario (92 %) par rapport aux candidats au Québec (83 %)
- Les candidats dont le revenu annuel du ménage se situe entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (93 %) par rapport à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (80 %)
- Les candidats d'une région urbaine/rurale (93 %) par rapport à ceux d'une région rurale (84 %).

Motifs d'insatisfaction à l'égard de la gestion de l'élection par le directeur du scrutin

On a demandé aux candidats qui se sont dits insatisfaits de la façon dont leur directeur du scrutin local avait géré l'élection dans leur circonscription (10 % des répondants, n=79) d'expliquer les raisons de leur insatisfaction.

Les principales raisons de l'insatisfaction des candidats à l'égard de la gestion de l'élection par leur directeur de scrutin local étaient le manque de soutien ou les problèmes liés au directeur du scrutin (39 %), suivis des problèmes de communication et de réactivité (29 %), des erreurs et un manque de cohérence (22 %) ainsi que des préoccupations au sujet de l'équité, du processus de mise en candidature ou du déroulement du vote (19 %).

Figure 3 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de la gestion de l'élection par le directeur du scrutin



ROSatReason : Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) de la façon dont le directeur du scrutin a conduit l'élection dans votre circonscription? Réponses multiples. Référence : Répondants qui étaient insatisfaits de la façon dont le directeur du scrutin a mené l'élection (n=79) / Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Étant donné que les répondants pouvaient donner plusieurs réponses, le total des mentions peut dépasser 100 %.

Voici des différences importantes en ce qui concerne l'insatisfaction à l'égard de la façon dont le directeur du scrutin a mené l'élection :

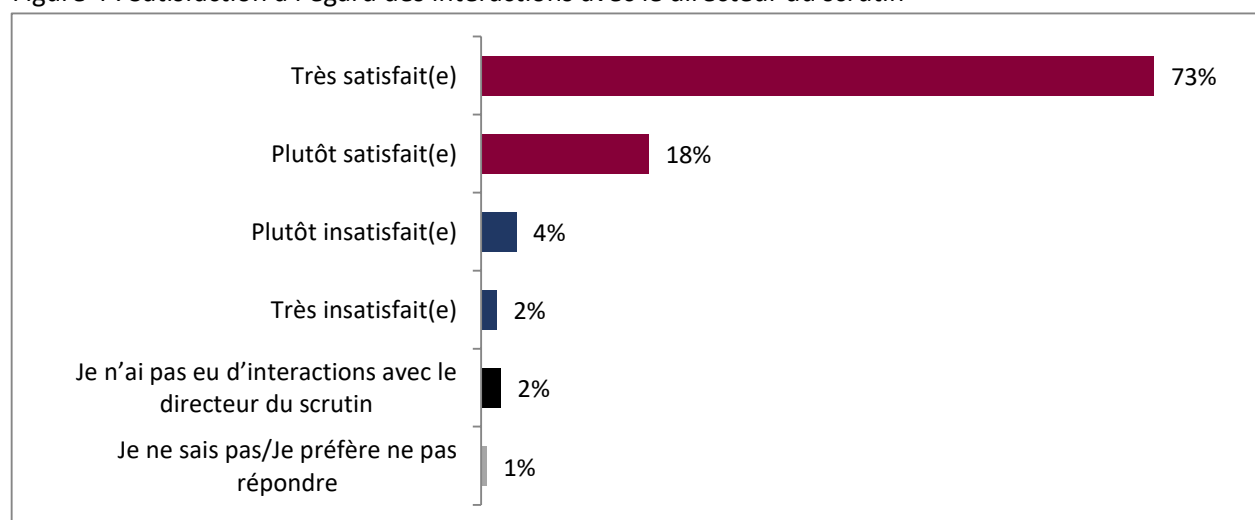
- Les candidats des partis qui ne sont pas représentés à la Chambre des communes étaient plus susceptibles de soulever des préoccupations au sujet de l'équité, du processus de mise en candidature ou du déroulement du vote (30 %) que ceux d'un parti représenté (10 %).

Satisfaction à l'égard des interactions avec le directeur du scrutin

La grande majorité des candidats étaient satisfaits de leurs interactions avec leur directeur du scrutin local (92 %) : un peu moins de trois répondants sur quatre (73 %) se sont dits très satisfaits et un peu moins d'un répondant sur cinq (18 %) s'est dit plutôt satisfait. Peu de répondants ont exprimé leur insatisfaction (6 %) : 4 % se sont dits plutôt insatisfaits et 2 % ont dit être très insatisfaits. De plus, 2 % des candidats ont déclaré n'avoir eu aucune interaction avec le directeur du scrutin.

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 90 % des candidats ont déclaré qu'ils étaient au moins plutôt satisfaits de leurs interactions avec leur directeur du scrutin local.

Figure 4 : Satisfaction à l'égard des interactions avec le directeur du scrutin



GEROSat : En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de vos interactions avec le directeur du scrutin? Référence : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes de candidats suivants étaient beaucoup plus susceptibles d'affirmer qu'ils étaient *très* satisfaits de leurs interactions avec leur directeur du scrutin local :

- Les candidats anglophones (78 %) par rapport aux candidats francophones (60 %)
- Les candidats dont c'était la première candidature (77 %) par rapport aux candidats dont ce n'était pas la première candidature (68 %)

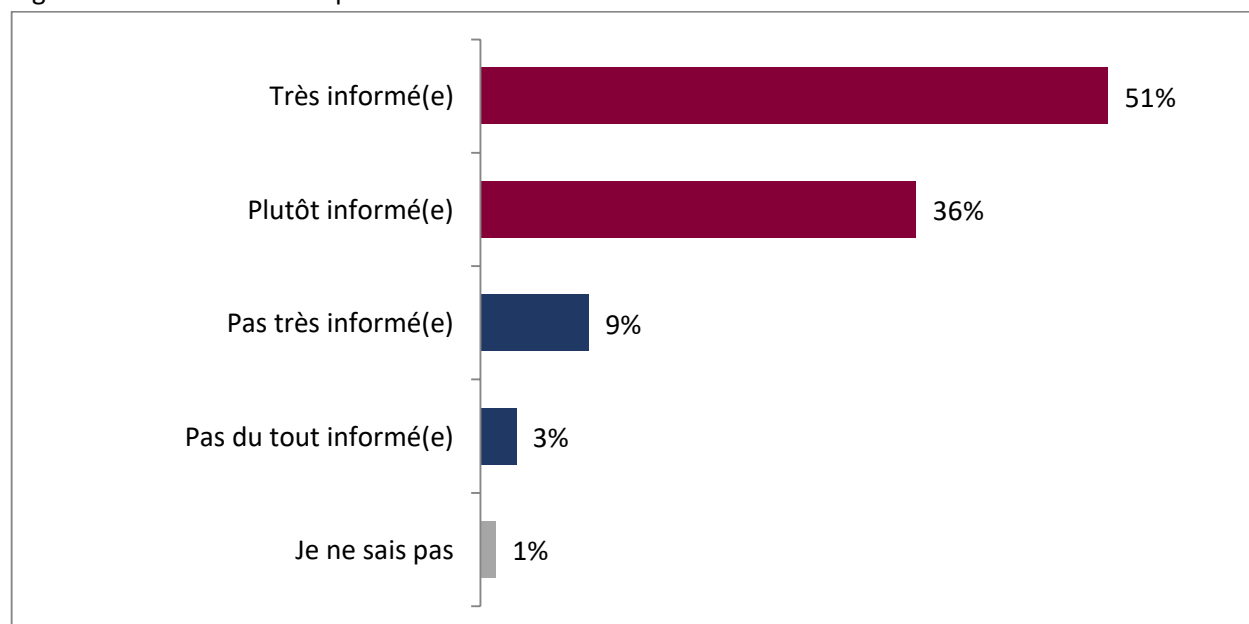
2.2 Processus de mise en candidature

Connaissance du processus de mise en candidature d'Élections Canada

La grande majorité des candidats ont déclaré être informés du processus de mise en candidature d'Élections Canada (87 %), un peu plus de la moitié (51 %) ayant déclaré qu'ils étaient très informés et un peu plus du tiers (36 %) ayant indiqué qu'ils étaient plutôt informés. Un peu plus d'un répondant sur dix (12 %) a déclaré être informé; 9 % des répondants ont indiqué qu'ils n'étaient pas très informés et 3 % qu'ils ne l'étaient pas du tout.

Par rapport à la 44^e élection générale, la proportion de candidats qui ont déclaré être informés du processus de mise en candidature d'Élections Canada est demeurée stable (87 % comparativement à 89 %). Cependant, la proportion de candidats qui ont déclaré être très bien informés a augmenté (51 % comparativement à 41 % en 2021), tandis que la proportion de candidats qui ont affirmé être plutôt bien informés a diminué (36 % comparativement à 48 % en 2021).

Figure 5 : Connaissance du processus de mise en candidature d'Élections Canada



NominationInformed : En général, dans quelle mesure étiez-vous informé(e) du processus de mise en candidature d'Élections Canada? Référence : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes de candidats suivants étaient beaucoup plus susceptibles d'indiquer qu'ils *n'étaient pas informés* du processus de mise en candidature d'Élections Canada :

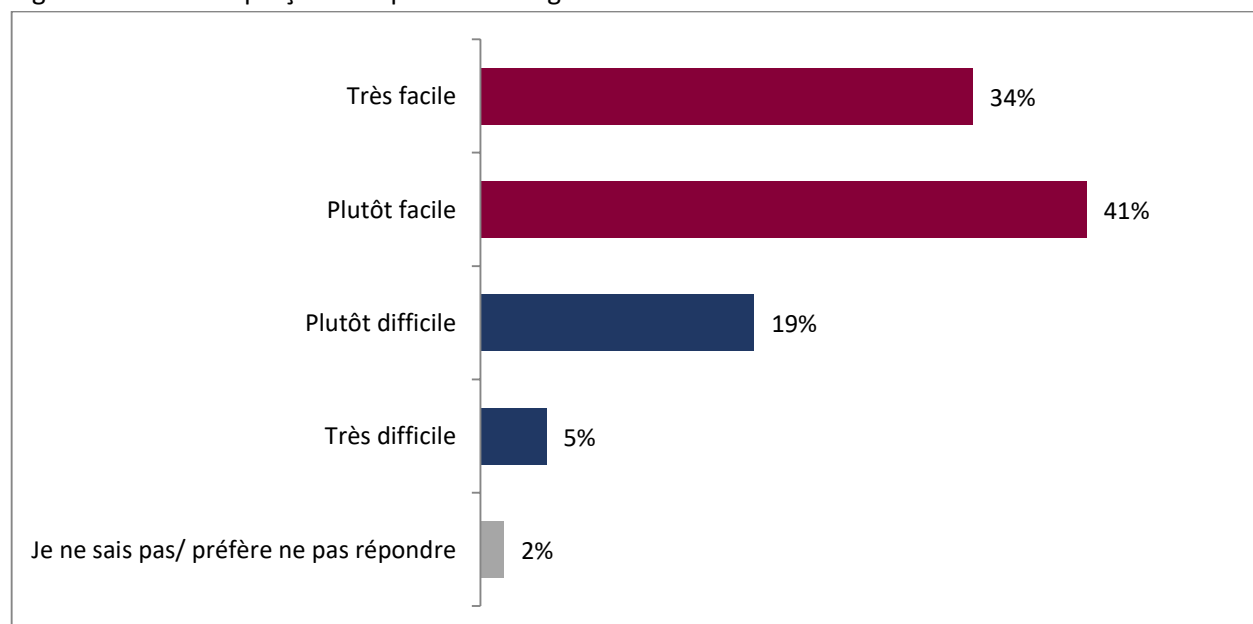
- Les candidats dont c'était la première candidature (15 %) par rapport aux candidats dont ce n'était pas la première candidature (6 %)

Difficulté perçue à respecter les exigences de mise en candidature

Trois candidats sur quatre (75 %) ont trouvé qu'il était facile de respecter les exigences de mise en candidature; un peu plus d'un candidat sur trois (34 %) a déclaré que c'était très facile et un peu plus de deux candidats sur cinq (41 %) ont affirmé que c'était plutôt facile. Près du quart des candidats (23 %) ont trouvé qu'il était difficile de les respecter, un peu moins d'un candidat sur cinq ayant déclaré que c'était plutôt difficile (19 %) et 5 % ayant indiqué que c'était très difficile.

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 77 % des candidats ont trouvé qu'il était au moins plutôt facile de respecter les exigences de mise en candidature.

Figure 6 : Difficulté perçue à respecter les exigences de mise en candidature



NominationEase : Dans quelle mesure avez-vous trouvé facile ou difficile de respecter les exigences de mise en candidature? Référence : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants étaient beaucoup plus susceptibles de trouver difficile de se conformer aux exigences de mise en candidature :

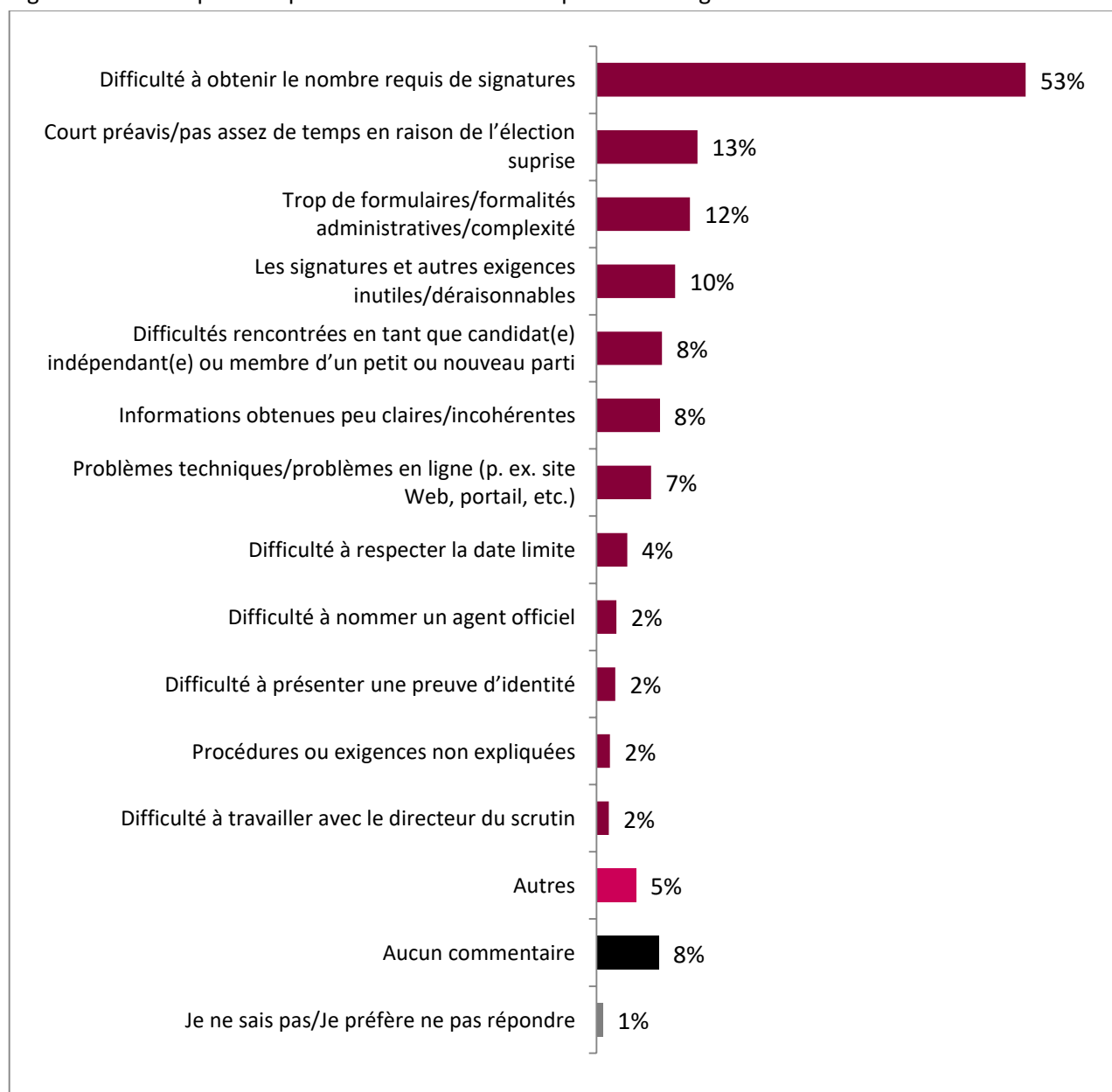
- Les candidats en situation de handicap (31 %) par rapport aux candidats qui ne sont pas en situation de handicap (20 %)
- Les candidats dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (36 %) ou se situe entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (31 %), par rapport à ceux dont le revenu du ménage se situe entre 100 000 \$ et 199 000 \$ (20 %) et plus de 200 000 \$ (15 %)
- Les candidats dont c'était la première candidature (27 %) par rapport aux candidats dont ce n'était pas la première candidature (17 %)
- Les candidats qui sont des députés sortants (27 %) par rapport aux candidats qui ne sont pas des députés sortants (3 %)

- Les candidats de partis non représentés à la Chambre des communes (32 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté (10 %)
- Les candidats indépendants (31 %) par rapport à ceux qui sont affiliés à un parti (20 %).

Raisons pour lesquelles il est difficile de respecter les exigences de mise en candidature

Parmi ceux qui ont eu de la difficulté à respecter les exigences de mise en candidature (23 % des répondants, n=210), plus de la moitié (53 %) ont dit qu'il était difficile d'obtenir le nombre requis de signatures, ce qui constituait le principal obstacle à cet égard. Il s'agit également de la raison la plus fréquemment invoquée en 2021 (67 %) et en 2019 (39 %). Plus d'un répondant sur dix (13 %) a déclaré qu'il n'avait pas eu suffisamment de temps pour se préparer en raison de l'élection surprise, qu'il y avait trop de paperasse, ou que le processus était trop complexe (12 %). Environ un répondant sur dix (10 %) a également invoqué les signatures et les exigences inutiles/déraisonnables. Quant aux autres réponses, les pourcentages variaient de 2 % à 8 % (voir la figure 7). Il convient de noter qu'un peu moins d'un répondant sur dix (8 %) n'a fait aucun commentaire à ce sujet.

Figure 7 : Raisons pour lesquelles il est difficile de respecter les exigences de mise en candidature



NominationEaseReason : Pourquoi avez-vous trouvé difficile de respecter les exigences de mise en candidature? Réponses multiples. Référence : Répondants qui ont indiqué qu'il était difficile de se conformer aux exigences de mise en candidature (n=210) / Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Étant donné que les répondants pouvaient donner plusieurs réponses, le total des mentions peut dépasser 100 %.

Voici des différences importantes entre les sous-groupes :

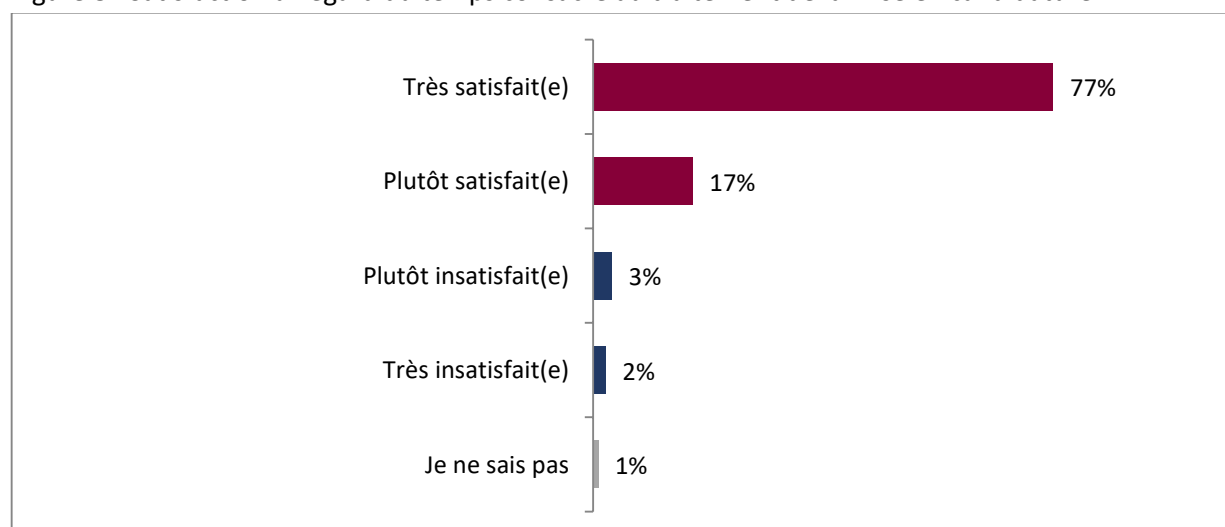
- Les candidats d'une région majoritairement rurale (16 %) étaient plus susceptibles que ceux d'une région majoritairement urbaine (2 %) de signaler des problèmes techniques ou liés au site Web.

Satisfaction à l'égard du temps consacré au traitement de la mise en candidature

La grande majorité des candidats (94 %) étaient satisfaits du temps qu'il a fallu pour traiter la mise en candidature; un peu plus des trois quarts des candidats (77 %) se sont dits très satisfaits et un peu moins d'un sur cinq (17 %) s'est dit plutôt satisfait. Une plus faible proportion de candidats (5 %) ont exprimé leur insatisfaction à l'égard du délai de traitement, 3 % se disant plutôt insatisfaits et 2 % se disant très insatisfaits.

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 94 % des candidats étaient au moins plutôt satisfaits.

Figure 8 : Satisfaction à l'égard du temps consacré au traitement de la mise en candidature



NominationSat : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du délai de traitement de votre candidature par le directeur du scrutin? Référence : Tous les répondants (n = 837)

Il n'y avait pas de différences significatives entre les sous-groupes en ce qui concerne la satisfaction globale.

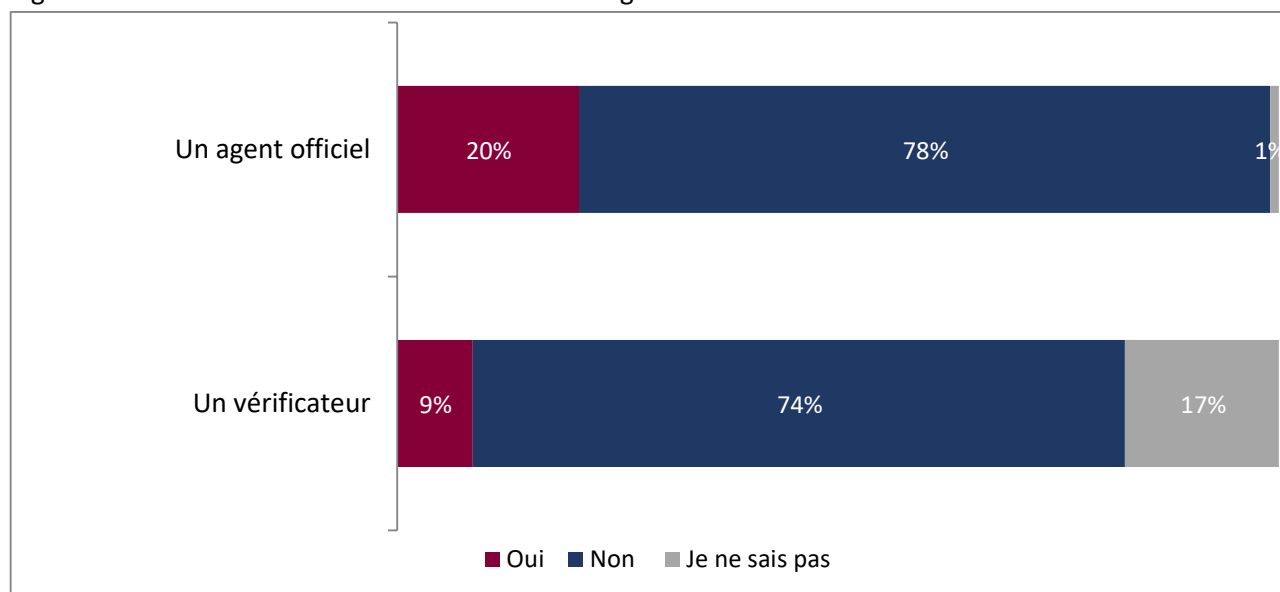
Difficultés rencontrées pour trouver un agent officiel et un vérificateur

Un candidat sur cinq (20 %) a déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un agent officiel. Près de huit répondants sur dix (78 %) n'ont déclaré aucune difficulté.

De plus, un peu moins d'un répondant sur dix (9 %) a déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un vérificateur, tandis qu'un peu moins des trois quarts (74 %) n'ont signalé aucune difficulté.

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 20 % des candidats avaient eu de la difficulté à trouver un agent officiel et 13 %, un vérificateur.

Figure 9 : Difficultés rencontrées en cherchant un agent officiel et un vérificateur



Difficultés : Avez-vous eu de la difficulté à trouver :
 Référence : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants étaient beaucoup plus susceptibles d’avoir de la difficulté à trouver un agent officiel :

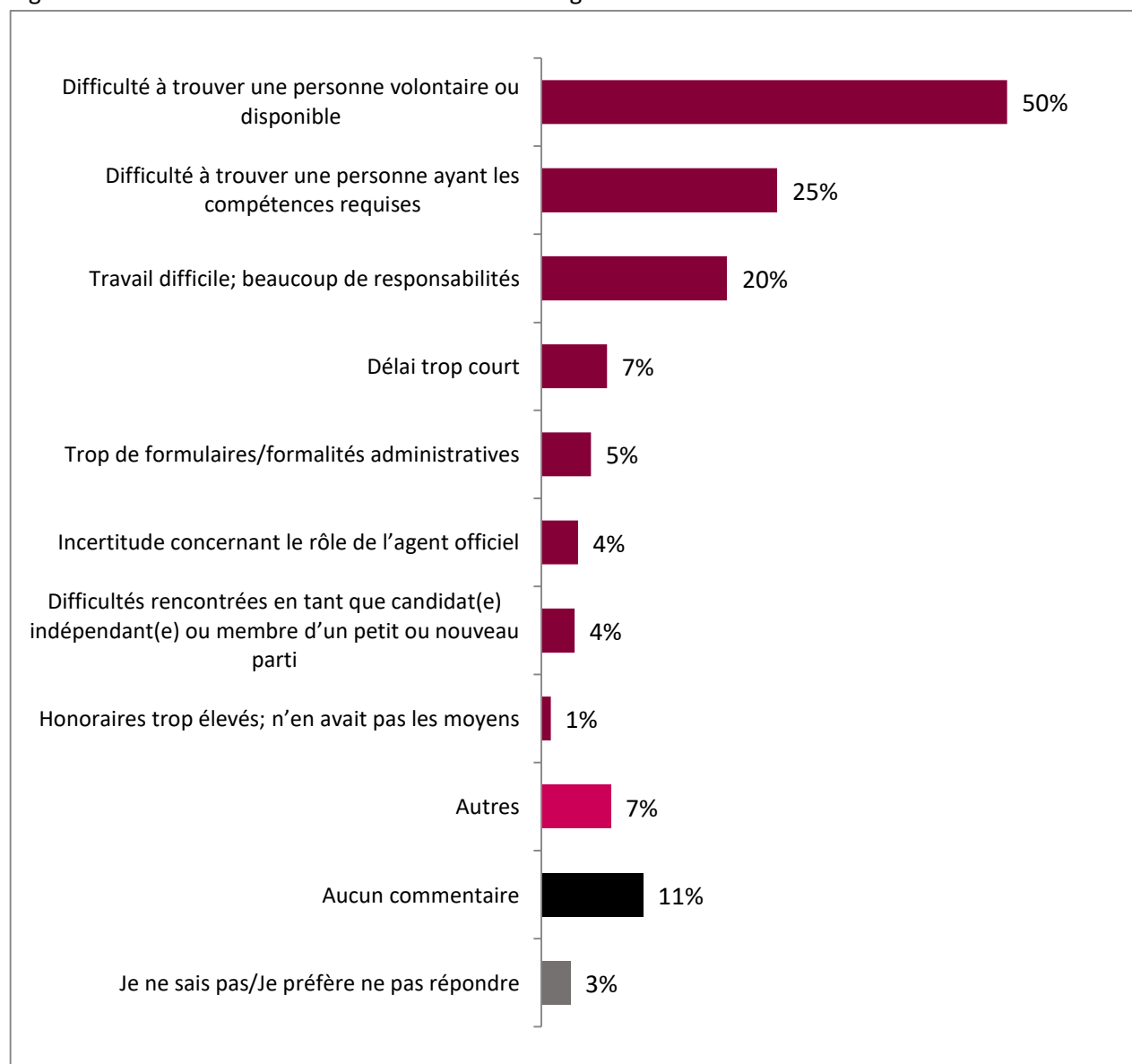
- Les candidats qui ne sont pas des députés sortants (21 %) par rapport aux candidats qui sont des députés sortants (13 %).

Il n’y avait pas de différences importantes entre les sous-groupes en ce qui concerne la difficulté à trouver un vérificateur.

Difficultés à trouver un agent officiel

Parmi les candidats qui ont eu de la difficulté à trouver un agent officiel (20 % des répondants, n=179), la moitié (50 %) ont déclaré qu’il était difficile de trouver une personne disposée à agir comme agent officiel ou disponible pour le faire. Il s’agit également de la raison la plus fréquemment invoquée en 2021 (55 %) et en 2019 (67 %). Le quart des candidats qui avaient de la difficulté à trouver un agent officiel ont déclaré qu’il était difficile de trouver une personne qualifiée (25 %), tandis que le cinquième d’entre eux ont indiqué qu’être un agent officiel est un travail difficile comportant trop de responsabilités (20 %). Quant aux autres réponses, les pourcentages variaient de 1 % à 7 % (voir la figure 10). Fait intéressant, près d’un candidat sur dix n’a formulé aucun commentaire à ce sujet (11 %).

Figure 10 : Difficultés rencontrées en cherchant un agent officiel



DifficultiesNatureOA : Quelles difficultés avez-vous rencontrées en cherchant un agent officiel? Réponses multiples. Référence : Répondants qui ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un agent officiel (n=179) / Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Étant donné que les répondants pouvaient donner plusieurs réponses, le total des mentions peut dépasser 100 %.

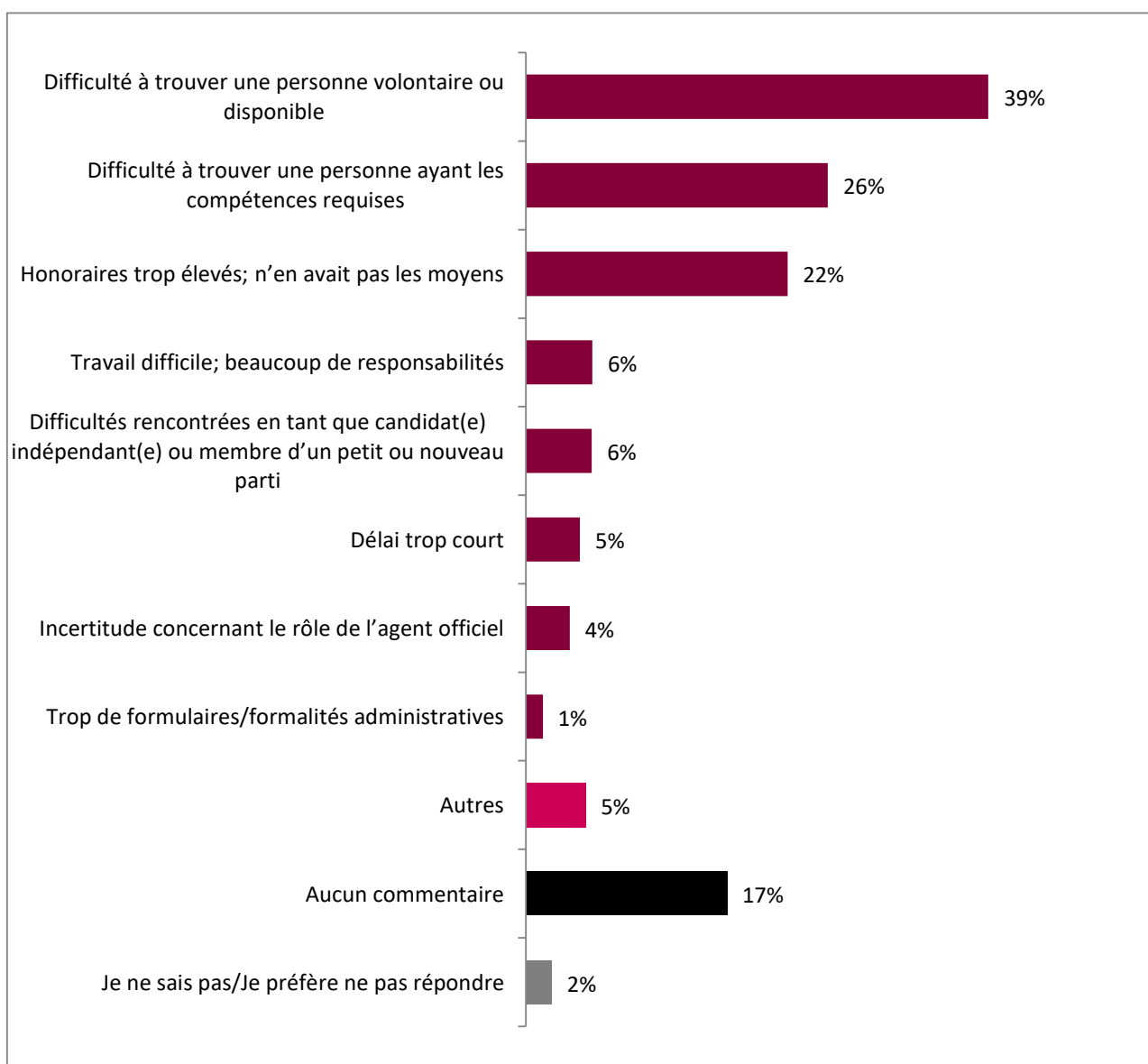
Voici des différences importantes en ce qui concerne la difficulté à trouver un agent officiel :

- Les candidates étaient plus susceptibles que les candidats de déclarer avoir eu de la difficulté à trouver une personne qualifiée (36 % comparativement à 18 %).

Difficultés rencontrées pour trouver un vérificateur

Parmi les candidats qui ont eu de la difficulté à trouver un vérificateur (9 % des répondants, n=75), près de quatre sur dix ont déclaré qu'il était difficile de trouver une personne disposée à agir comme agent officiel ou disponible pour le faire (39 %). Il s'agit également de la raison la plus fréquemment invoquée en 2021 (55 %) et en 2019 (47 %). Plus du quart des candidats ont indiqué qu'il était difficile de trouver une personne qualifiée (26 %), tandis qu'un peu plus d'un candidat sur cinq (22 %) a déclaré que les honoraires des vérificateurs étaient trop élevés ou inabordables. Quant aux autres réponses, les pourcentages variaient de 1 % à 6 % (voir la figure 11). Il convient de souligner que 17 % des répondants n'ont fait aucun commentaire à ce sujet.

Figure 11 : Difficultés rencontrées pour trouver un vérificateur



DifficultiesNatureAudit : Quelles difficultés avez-vous rencontrées en cherchant un vérificateur? Réponses multiples. Référence : Répondants qui ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un vérificateur (n=75) /

Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Étant donné que les répondants pouvaient donner plusieurs réponses, le total des mentions peut dépasser 100 %.

Voici des différences importantes en ce qui concerne la difficulté à trouver un vérificateur :

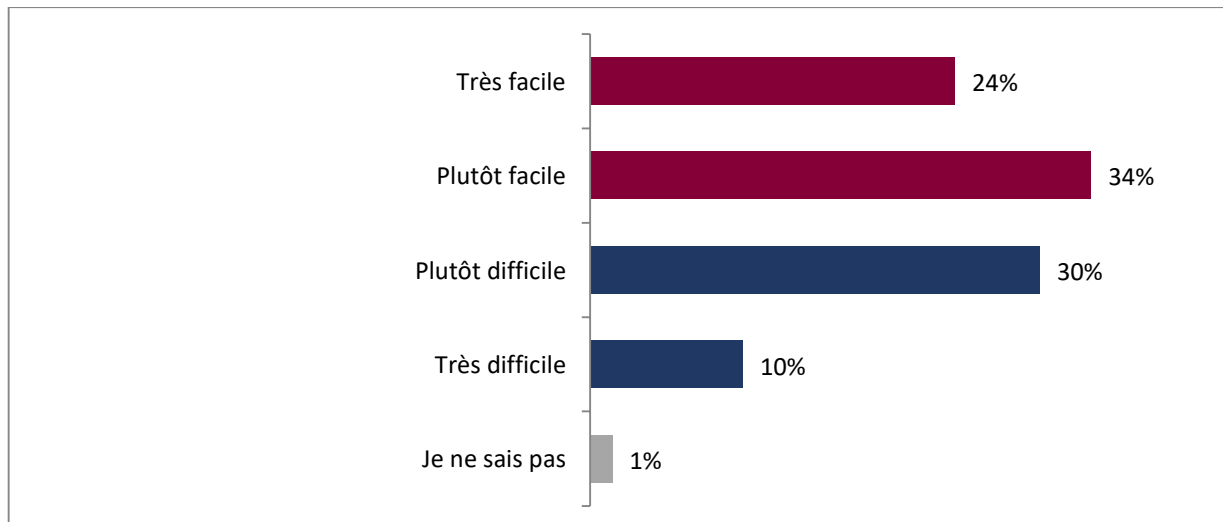
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (59 %) étaient plus susceptibles d'affirmer qu'il était difficile de trouver quelqu'un qui soit disposé à être vérificateur ou disponible pour le faire comparativement aux candidats de partis non représentés (20 %).

Perception de la difficulté à recueillir les signatures des électeurs pour l'acte de candidature

Près de trois candidats sur cinq (58 %) ont déclaré qu'il était facile de recueillir les signatures des électeurs pour leur acte de candidature, près du quart d'entre eux ayant indiqué que c'était très facile (24 %), et 34 % ont indiqué que c'était plutôt facile. Quatre candidats sur dix (40 %) ont eu de la difficulté à recueillir les signatures des électeurs pour leur acte de candidature : trois sur dix ont déclaré que c'était plutôt difficile (30 %) et un sur dix a indiqué que c'était très difficile (10 %).

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 54 % des candidats ont déclaré qu'il était au moins plutôt facile de recueillir les signatures requises pour leur acte de candidature.

Figure 12 : Perception de la difficulté de recueillir les signatures des électeurs pour les actes de candidature



SignatureEase : À quel point a-t-il été facile ou difficile de recueillir les signatures d'électeurs requises pour votre dossier de candidature? Référence : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles de trouver *difficile* de recueillir les signatures d'électeurs pour leur acte de candidature :

- Les candidats en Ontario (44 %) comparativement aux candidats au Québec (32 %)

- Les candidats en situation de handicap (53 %) comparativement aux candidats qui ne sont pas en situation de handicap (35 %)
 - Les candidats en situation de handicap étaient également plus susceptibles de déclarer qu'il était *très difficile* d'obtenir les signatures des électeurs (19 %) comparativement aux candidats qui ne sont pas en situation de handicap (6 %).
- Les candidats dont c'était la première candidature (47 %) comparativement à ceux dont ce n'était pas la première candidature (30 %)
- Les candidats qui ne sont pas des députés sortants (46 %) comparativement aux candidats qui sont des députés sortants (7 %)
- Les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (53 %) comparativement aux candidats d'un parti représenté (21 %)
- Les candidats indépendants (51 %) comparativement à ceux qui sont affiliés à un parti (35 %).

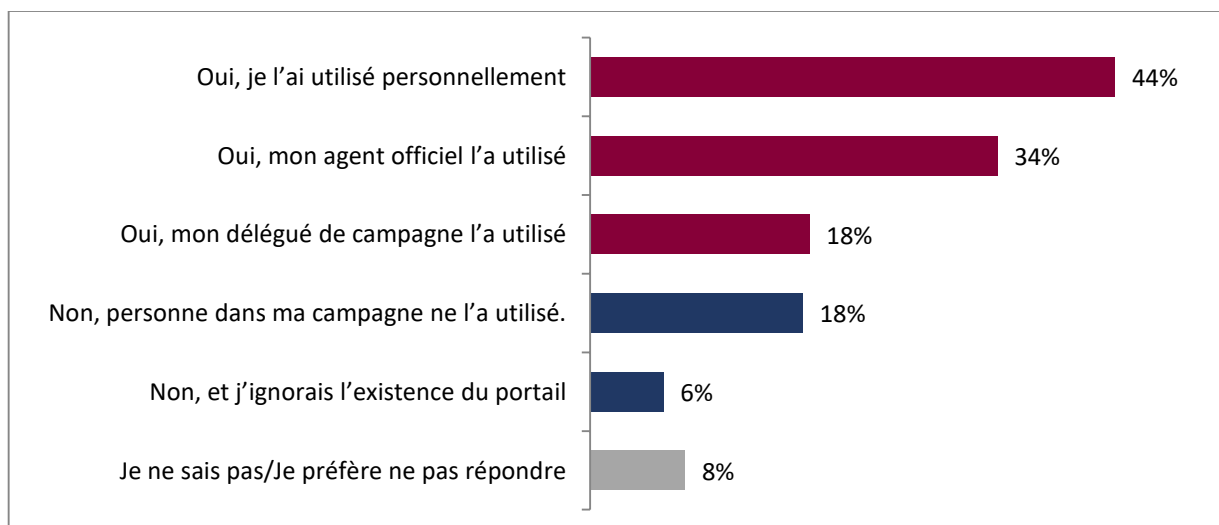
2.3 Centre de service aux entités politiques

Utilisation du portail en ligne du Centre de services aux entités politiques

Près de sept candidats sur dix (68 %) ont déclaré avoir utilisé le portail en ligne du Centre de services aux entités politiques; un peu plus de quatre sur dix (44 %) l'ont utilisé personnellement, environ un tiers (34 %) ont indiqué que leur agent l'avait utilisé et 18 % ont affirmé que leur délégué de campagne l'avait utilisé. Près du quart des répondants (24 %) ont déclaré qu'ils n'avaient pas utilisé le portail en ligne du Centre de services aux entités politiques, 18 % indiquant que personne de leur campagne ne l'avait utilisé et 6 % affirmant qu'ils ignoraient si quelqu'un l'avait utilisé.

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 65 % des candidats ont déclaré qu'eux-mêmes ou un membre de leur campagne avaient utilisé le portail, et 41 % des candidats avaient personnellement utilisé le portail.

Figure 13 : Utilisation du portail en ligne du Centre de services aux entités politiques



PortalUse : Élections Canada offre un portail en ligne sécurisé appelé Centre de service aux entités politiques, que les candidats peuvent utiliser pour accéder aux produits et services électoraux. Est-ce que votre représentant ou vous-même avez utilisé le portail? Réponses multiples. Référence : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes de candidats suivants étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir personnellement utilisé le portail :

- Les candidats dont c'était la première candidature (48 %) par rapport aux candidats dont ce n'était pas la première candidature (38 %)
- Les candidats qui ne sont pas des députés sortants (47 %) par rapport aux candidats qui sont des députés sortants (26 %)
- Les candidats de partis non représentés à la Chambre des communes (52 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté (31 %)
- Les candidats indépendants (58 %) par rapport à ceux qui sont affiliés à un parti (37 %).

Les sous-groupes suivants étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir déclaré que leur agent officiel avait utilisé le portail :

- Les candidats de partis représentés à la Chambre des communes (43 %) par rapport aux candidats de partis non représentés (28 %)

Les sous-groupes suivants étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir déclaré que leur délégué a utilisé le portail :

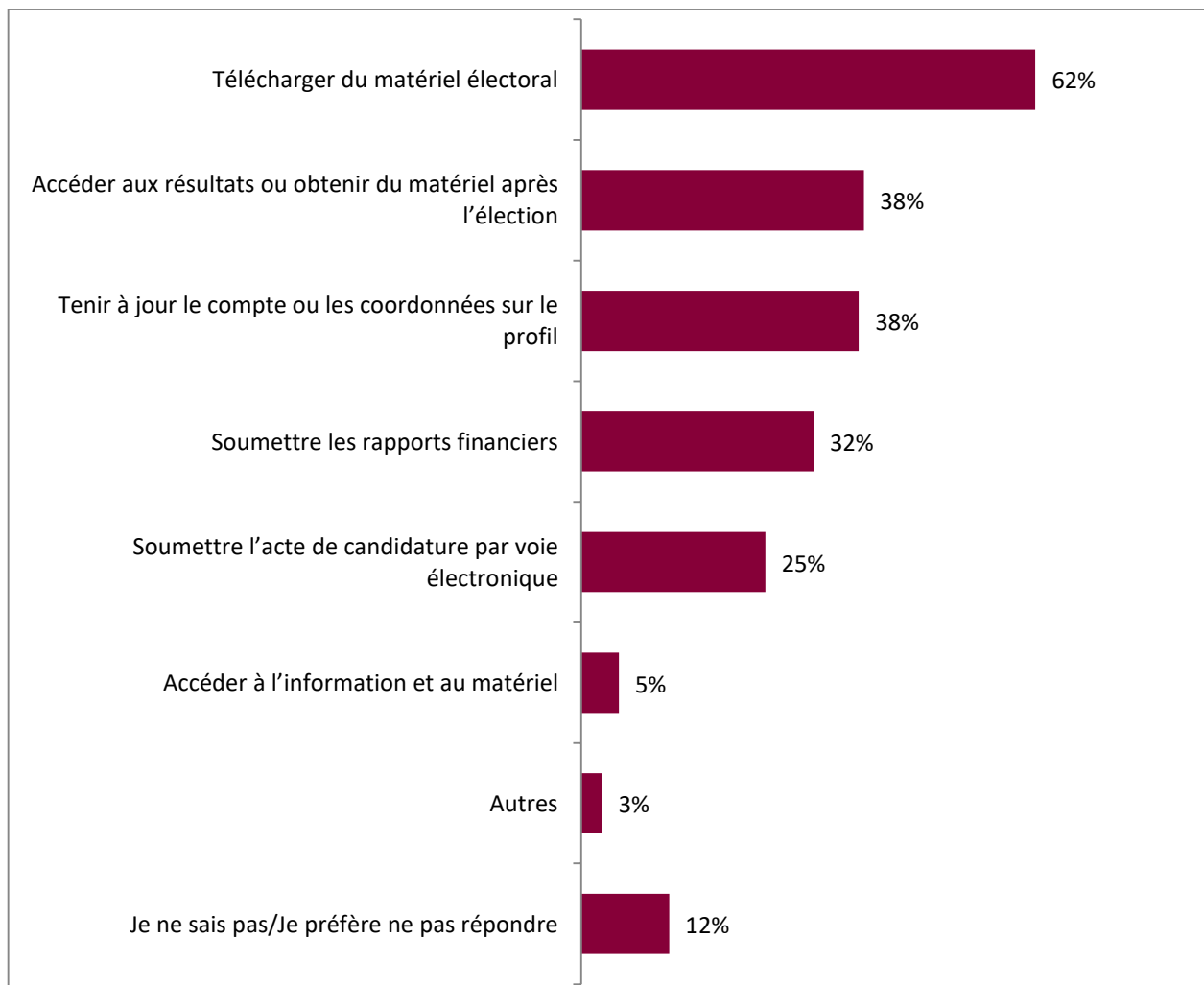
- Les candidats dont ce n'était pas la première candidature (26 %) par rapport aux candidats dont c'était la première candidature (14 %)
- Les candidats qui sont des députés sortants (46 %) par rapport aux candidats qui ne sont pas des députés sortants (14 %)
- Les candidats de partis représentés à la Chambre des communes (33 %) par rapport aux candidats d'un parti non représenté (9 %)
- Les candidats affiliés à un parti (24 %) par rapport aux candidats indépendants (6 %).

Utilisations du Centre de services aux entités politiques

Parmi les candidats qui ont déclaré que des membres de leur campagne avaient utilisé le Centre de services aux entités politiques (68 % des répondants, n=568), plus de six sur dix (62 %) ont dit l'avoir utilisé pour télécharger des documents électoraux, ce qui en fait la principale utilisation de ce service. Il s'agit également de la raison la plus fréquemment invoquée en 2021 (60 %). Un peu moins de quatre candidats sur dix ont déclaré utiliser le portail pour accéder aux résultats ou obtenir du matériel après l'élection (38 %) ou pour tenir à jour le compte ou les coordonnées sur le profil (38 %). Trois candidats sur dix (32 %) ont utilisé le portail pour produire les rapports financiers¹, et un quart l'a fait pour présenter l'acte de candidature par voie électronique (25 %). Une faible proportion de répondants ont utilisé le portail pour accéder à l'information et aux documents (5 %).

Figure 14 : Utilisations du Centre de services aux entités politiques

¹ Trois candidats sur dix ont déclaré avoir utilisé le portail pour produire leurs rapports financiers au moment de répondre au sondage. Il est important de noter que le sondage a été mené au cours de la période du 1^{er} mai au 14 juillet 2025, et que la date limite pour produire les rapports financiers des candidats était le 28 août 2025. Par conséquent, ce nombre n'indique pas la proportion complète de candidats qui ont produit leurs rapports financiers au moyen du portail, mais donne plutôt une idée de la mesure dans laquelle le portail constitue un moyen utile de produire les rapports financiers.



PortalUseNature : Quelle utilisation, votre représentant ou vous-même, avez-vous faite du portail?
 Référence : Répondants ayant déclaré qu'eux-mêmes ou leur représentant avaient utilisé le portail (n=568)
 / Remarque : Étant donné que les répondants pouvaient donner plusieurs réponses, le total des mentions peut dépasser 100 %.

Voici des différences importantes en ce qui concerne la nature de l'utilisation du portail :

- Les candidats de l'Ontario étaient plus susceptibles d'avoir utilisé le portail pour télécharger des documents électoraux (68 %) et tenir à jour le compte ou les coordonnées sur le profil (47 %), par rapport à ceux du Québec (53 % et 25 % respectivement).
- Les candidats qui n'étaient pas des députés sortants étaient plus susceptibles d'avoir utilisé le portail pour déposer l'acte de candidature par voie électronique (27 %) que les candidats qui étaient des députés sortants (15 %).
- Les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes étaient plus susceptibles d'avoir utilisé le portail pour déposer l'acte de candidature par voie électronique (31 %) que les candidats d'un parti représenté (16 %).

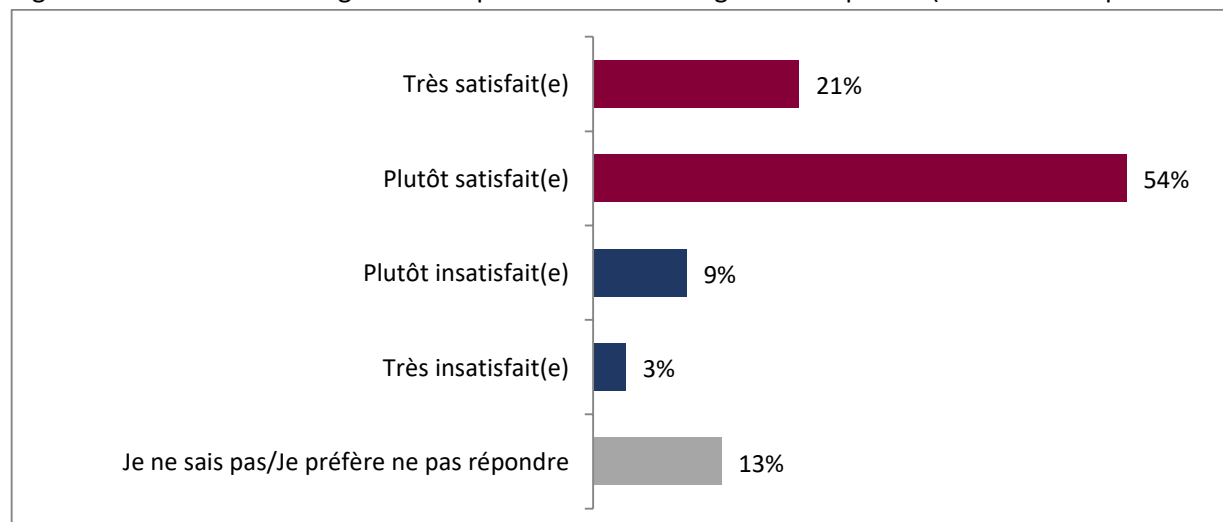
- Les candidats affiliés à un parti étaient plus susceptibles d’avoir utilisé le portail pour accéder à l’information et aux documents (7 %) que les candidats indépendants (2 %).

Satisfaction à l’égard de l’expérience utilisateur globale du portail (candidat et représentant)

Parmi les candidats qui ont déclaré qu’eux-mêmes ou leur représentant avaient utilisé le Centre de services aux entités politiques (68 % des répondants, n=568), près des trois quarts (74 %) se sont dits satisfaits de l’expérience utilisateur du portail, un peu plus d’un sur cinq (21 %) s’est dit très satisfait, et un peu plus de la moitié (54 %) se sont dits plutôt satisfaits. Un peu plus d’un candidat sur dix (13 %) a déclaré être insatisfait du service, 9 % des candidats ayant indiqué qu’ils étaient plutôt insatisfaits et 3 %, très insatisfaits.

Les résultats sont demeurés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 76 % des candidats avaient déclaré être au moins plutôt satisfaits de l’expérience utilisateur du portail.

Figure 15 : Satisfaction à l’égard de l’expérience utilisateur globale du portail (candidat et représentant)



PortalSat : Dans quelle mesure êtes-vous [ou votre représentant] satisfait(e) de votre expérience globale en tant qu'utilisateur du portail? Référence : Répondants qui ont déclaré qu’eux-mêmes ou leur représentant avaient utilisé le portail (n=568)

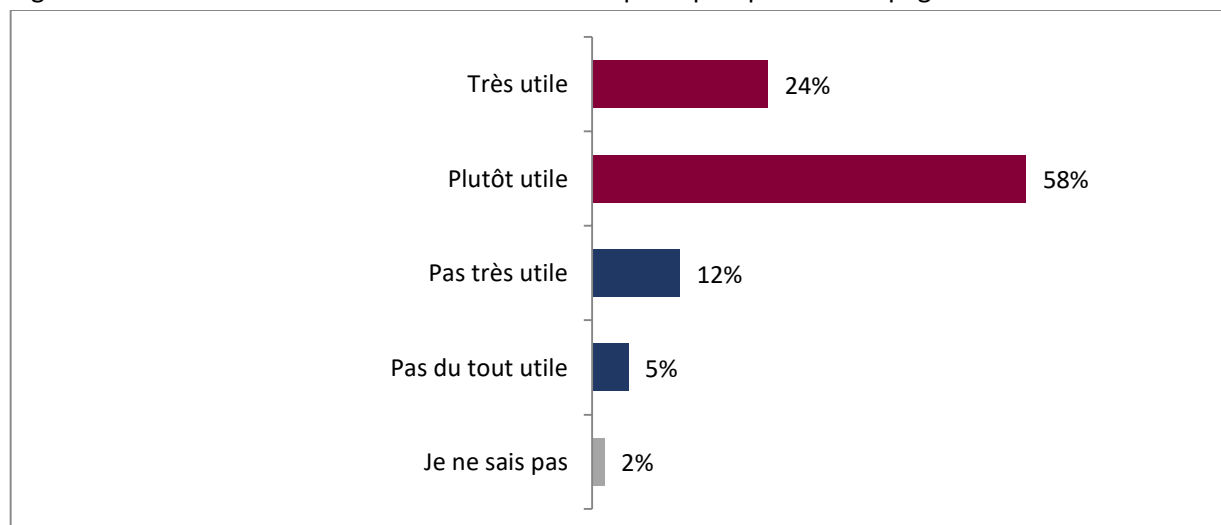
Voici d’importantes différences en ce qui concerne la satisfaction des candidats à l’égard de l’expérience utilisateur du portail :

- Les candidats nés à l’extérieur du Canada (84 %) étaient beaucoup plus susceptibles que ceux nés au Canada (72 %) d’exprimer leur satisfaction à l’égard de l’expérience utilisateur globale du portail.

Utilité du Centre de services aux entités politiques pour la campagne (candidat)

Parmi les répondants qui ont personnellement utilisé le Centre de service aux entités politiques (44 % des répondants, n=374), une grande majorité (82 %) ont déclaré qu'il était très utile pour leur campagne, dont près d'un quart (24 %) ont indiqué qu'il était très utile et 58 % ont indiqué qu'il était plutôt utile. 17 % des répondants ont indiqué que le service n'était pas utile, 12 % ayant déclaré qu'il n'était pas très utile et 5 %, qu'il n'était pas du tout utile.

Figure 16 : Utilité du Centre de services aux entités politiques pour la campagne



PortalHelpful : Dans quelle mesure le portail a-t-il été utile pour votre campagne? Référence : Répondants qui ont personnellement utilisé le portail (n=374) / Remarque :

Il n'y avait pas de différences significatives entre les sous-groupes en ce qui a trait à la perception de l'utilité globale du portail pour la campagne.

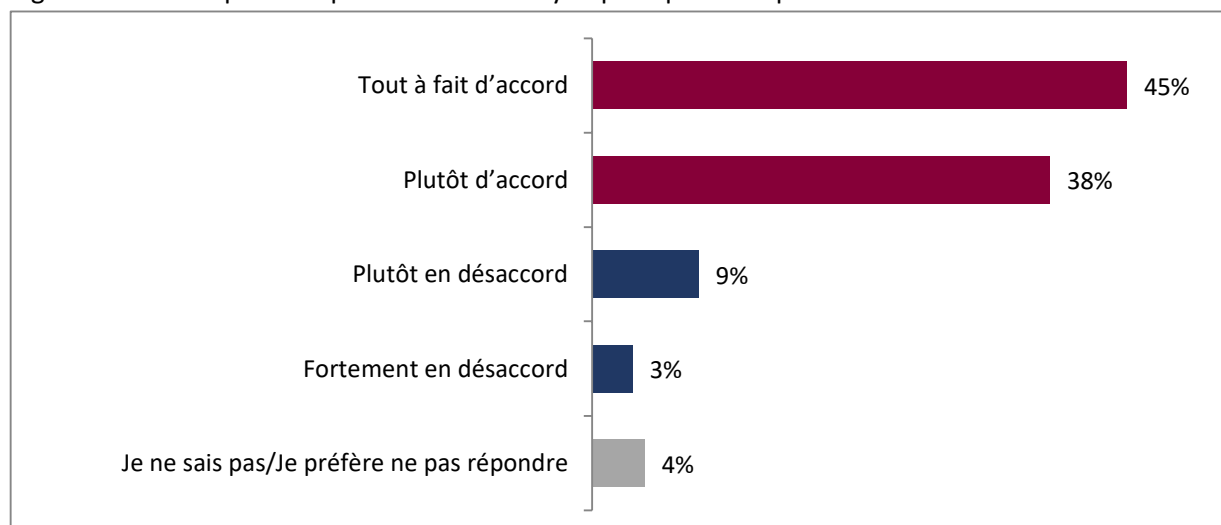
Perception du portail comme moyen pratique de déposer l'acte de candidature

Parmi les candidats qui ont utilisé le portail pour déposer l'acte de candidature par voie électronique (25 % des répondants, n=135), la grande majorité (83 %) étaient d'accord pour dire que le portail constituait un moyen pratique de le faire; 45 % des répondants étaient tout à fait d'accord et 38 % des répondants étaient plutôt d'accord. Un peu plus d'un répondant sur dix (12 %) n'était pas d'accord pour dire que le portail constituait un moyen pratique de déposer l'acte de candidature, 9 % étant plutôt en désaccord et 3 % étant fortement en désaccord avec l'énoncé.

Les résultats sont demeurés stables comparativement à la 44^e élection générale, où 75 % des candidats qui avaient déposé leur acte de candidature au moyen du portail (15 % des répondants en 2021, n=166)

étaient au moins plutôt d'accord pour dire que le portail était un moyen pratique de déposer leur acte de candidature par voie électronique.

Figure 17a : Perception du portail comme moyen pratique de déposer l'acte de candidature



PortalFeatures : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants à propos du portail?

a. Le portail est un moyen pratique de soumettre une candidature. Référence : Répondants qui ont déposé leur acte de candidature par voie électronique (n=135)

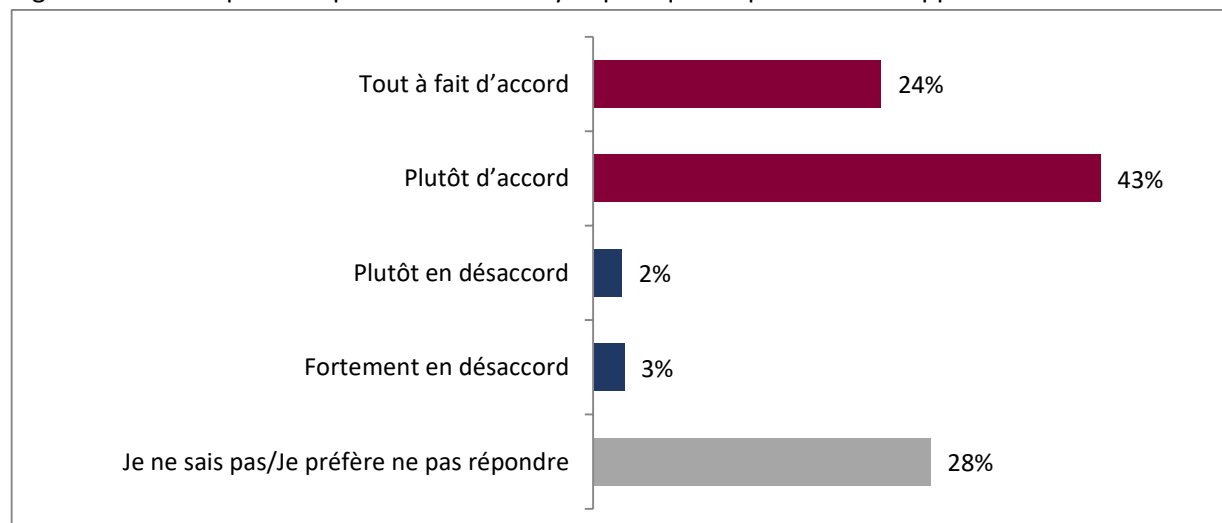
Il n'y avait pas de différences importantes entre les sous-groupes pour ce qui est d'être d'accord ou non avec l'énoncé « *Le portail est un moyen pratique de soumettre une candidature.* ».

Perception du portail comme moyen pratique de produire les rapports financiers

Parmi les candidats qui ont produit leurs rapports financiers au moyen du portail (32 % des répondants, n=176), les deux tiers (67 %) étaient d'accord pour dire que le portail était un moyen pratique de le faire, près du quart (24 %) étant tout à fait d'accord et plus de quatre sur dix (43 %) étant plutôt d'accord. Peu de candidats n'étaient pas d'accord pour dire que le portail constituait un moyen pratique de produire les rapports financiers (5 %), 2 % étant plutôt en désaccord et 3 % fortement en désaccord. Il est important de noter que près de trois candidats sur dix (28 %) ne savaient pas comment répondre ou ont choisi de ne pas répondre.

Les résultats sont demeurés stables comparativement à ceux de la 44^e élection générale, où 70 % des candidats qui avaient produit leurs rapports financiers au moyen du portail (16 % des répondants en 2021, n=167) étaient au moins plutôt d'accord pour dire que c'était un moyen pratique de le faire.

Figure 17b : Perception du portail comme moyen pratique de produire les rapports financiers



PortalFeatures : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants à propos du portail?

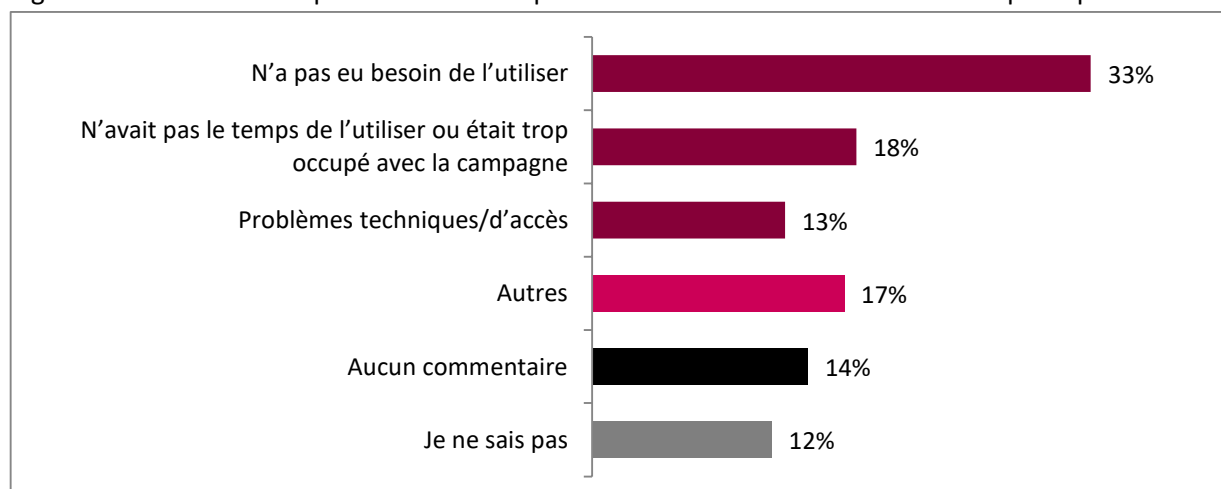
b. Le portail est un moyen pratique de soumettre des rapports financiers. Référence : Répondants qui ont produit leurs rapports financiers au moyen du portail (n=176)

Il n'y avait pas de différences significatives entre les sous-groupes pour ce qui est d'être d'accord ou non avec l'énoncé « *Le portail est un moyen pratique de soumettre des rapports financiers* ».

Raisons de ne pas avoir utilisé le portail du Centre de service aux entités politiques

Parmi les candidats qui n'avaient pas utilisé le portail (24 % des répondants, n=150), un tiers (33 %) ont déclaré qu'ils n'avaient pas besoin de le faire; il s'agit donc de la principale raison invoquée pour ne pas avoir utilisé le portail du Centre de services aux entités politiques. Il s'agit également de la raison la plus fréquemment invoquée en 2021 (34 %). Un peu moins de deux répondants sur dix (18 %) ont déclaré ne pas l'avoir utilisé parce qu'ils étaient trop occupés avec la campagne, et plus d'un répondant sur dix a mentionné des problèmes techniques ou d'accès (13 %).

Figure 18 : Raisons de ne pas avoir utilisé le portail du Centre de service aux entités politiques



PortalNonUse : Pourquoi n'avez-vous pas utilisé le portail? Question ouverte; réponses multiples. Référence : Répondants qui n'ont pas utilisé le portail (n=150) / Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Étant donné que les répondants pouvaient donner plusieurs réponses, le total des mentions peut dépasser 100 %.

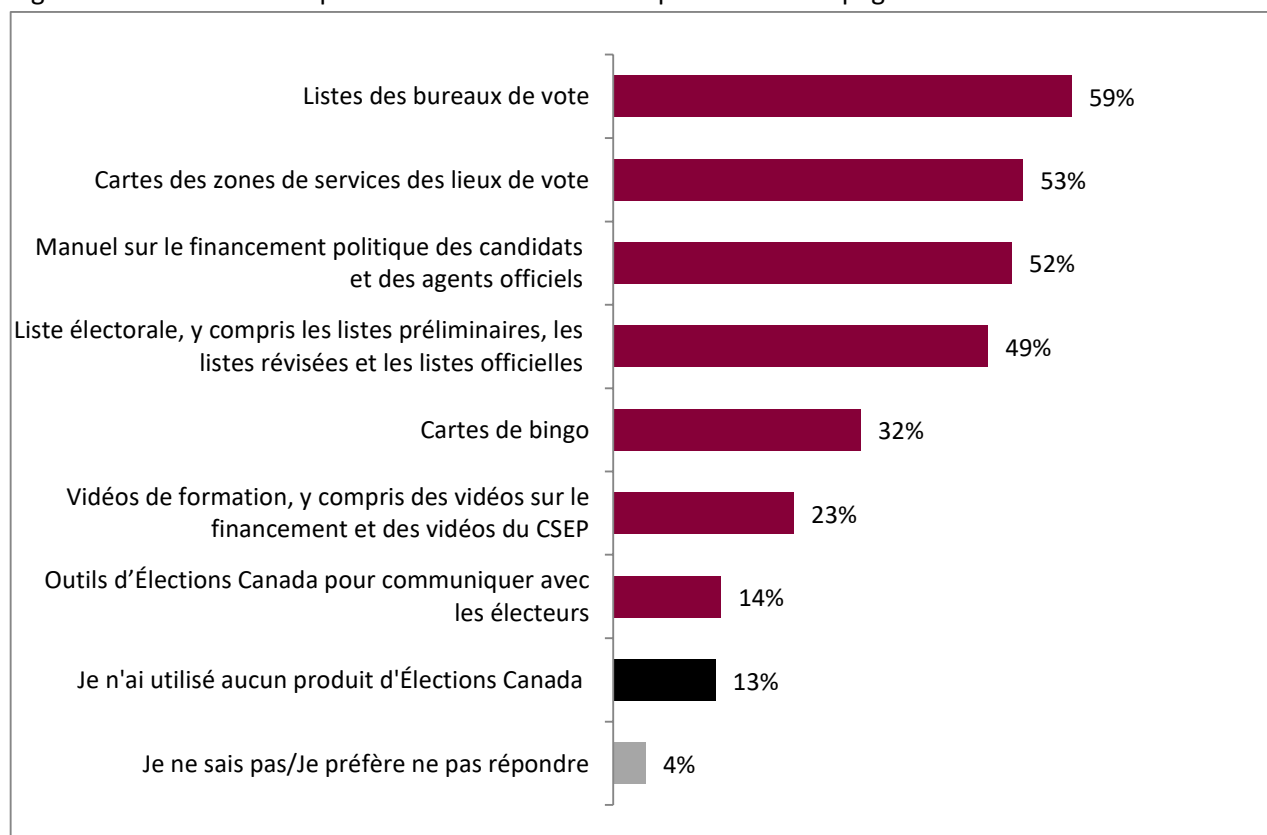
Il n'y avait pas de différences significatives entre les sous-groupes pour le fait de ne pas avoir utilisé le portail.

2.4 Produits d'Élections Canada

Utilisation des produits d'Élections Canada pendant la campagne

Près de six candidats sur dix (59 %) ont utilisé la liste des bureaux de vote, plus de la moitié (53 %) ont utilisé des cartes des zones de service des lieux de vote et une proportion similaire (52 %) ont consulté le manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels. Près de la moitié (49 %) ont déclaré utiliser la liste électorale. Plus de trois répondants sur dix (32 %) ont déclaré utiliser des « cartes de bingo » (relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin), ce qui représente une augmentation importante par rapport à 24 % lors de la 44^e élection générale. Près du quart (23 %) ont déclaré avoir visionné des vidéos de formation, y compris des vidéos sur le financement et des vidéos de formation du CSEP. Plus d'un candidat sur dix (14 %) a déclaré s'être servi d'outils d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs. En revanche, plus d'un candidat sur dix (13 %) a déclaré n'utiliser aucun produit d'Élections Canada.

Figure 19 : Utilisation des produits d'Élections Canada pendant la campagne



ECProducts : Quels produits d'Élections Canada parmi les suivants avez-vous utilisés lors de votre campagne? Base : tous les répondants (n=837) / Remarque : Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne l'utilisation des produits d'Élections Canada sont les suivantes :

- Les candidates étaient plus susceptibles que les candidats d'avoir utilisé la liste des bureaux de vote (68 % contre 56 %), la liste des électeurs (56 % contre 45 %) et les « cartes de bingo » (39 % contre 30 %).
- Les candidats anglophones étaient plus susceptibles que les candidats francophones d'avoir utilisé le manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels (54 % contre 44 %).
- Les candidats sans handicap étaient plus susceptibles que les candidats avec handicap d'avoir utilisé les « cartes de bingo » (34 % contre 25 %).
- Les candidats nés à l'extérieur du Canada étaient plus susceptibles que les candidats nés au Canada d'avoir utilisé la liste électorale (59 % contre 47 %).
- Les candidats racialisés étaient plus susceptibles que les candidats non racialisés d'avoir utilisé la liste électorale (65 % contre 46 %).
- Les candidats qui n'en étaient pas à leur première candidature étaient plus susceptibles que les candidats qui en étaient à leur première candidature d'avoir utilisé les listes des bureaux de vote (66 % contre 55 %), les listes électorales (55 % contre 46 %) et les « cartes de bingo » (42 % contre

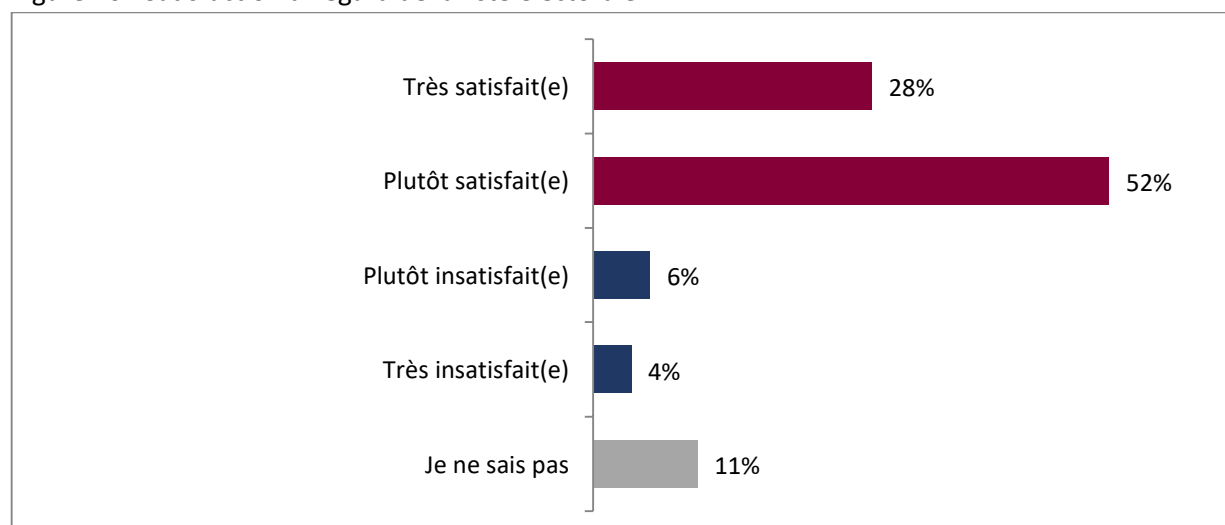
26 %). Par ailleurs, les candidats qui se présentaient pour la première fois étaient plus susceptibles que les candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois d'avoir visionné les vidéos de formation (28 % contre 16 %).

- Les candidats sortants étaient plus susceptibles que les candidats non sortants d'avoir utilisé les listes des bureaux de vote (91 % contre 54 %), les cartes des zones de services des lieux de vote (77 % contre 49 %), les listes électorales (76 % contre 44 %) et les « cartes de bingo » (79 % contre 24 %). Par ailleurs, les candidats non sortants étaient plus susceptibles que les candidats sortants d'avoir utilisé les vidéos de formation (26 % contre 9 %).
- Les candidats affiliés à un parti étaient plus susceptibles que les candidats indépendants d'avoir utilisé les listes des bureaux de scrutin (72 % contre 31 %), les cartes des zones de service des lieux de vote (62 % contre 35 %), les listes électorales (58 % contre 27 %), les « cartes de bingo » (45 % contre 5 %) et les outils d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs (16 % contre 9 %). Par ailleurs, les candidats indépendants étaient plus susceptibles que les candidats affiliés à un parti d'utiliser les vidéos de formation (29 % contre 21 %) et de ne pas avoir utilisé les produits d'Élections Canada (25 % contre 8 %).
- Les candidats des zones urbaines étaient plus susceptibles par rapport aux candidats des zones rurales d'utiliser les cartes des zones de service des lieux de vote (61 % contre 42 %).

Satisfaction à l'égard du format de la liste électorale

Parmi les candidats qui ont utilisé la liste électorale (49 % des répondants, n = 390), la grande majorité (80 %) s'est déclarée satisfaite de son format, plus d'un quart des répondants se disant très satisfaits (28 %) et un peu plus de la moitié (52 %) se disant plutôt satisfaits. Un candidat sur dix (10 %) s'est déclaré insatisfait du format, 6 % étant plutôt insatisfait et 4 % très insatisfait.

Figure 20 : Satisfaction à l'égard de la liste électorale



ListSatFormat : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du format de la liste électorale? Base : Répondants ayant utilisé la liste électorale (n = 390)

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d’être *très satisfaits* du format de la liste électorale :

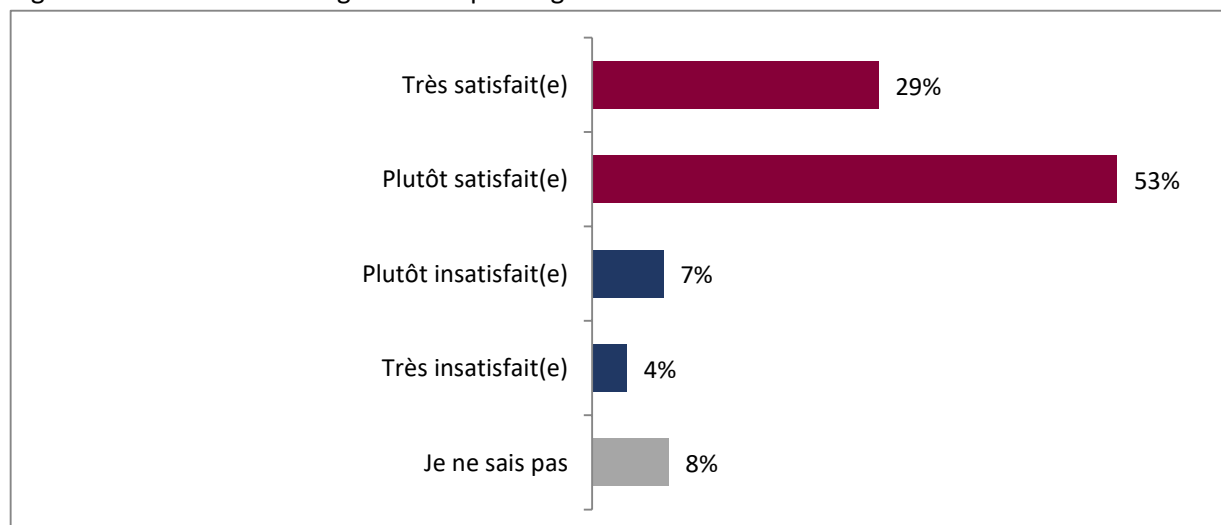
- Les candidats de l’Ontario (33 %) comparativement aux candidats au Québec (16 %).

Satisfaction à l’égard de la qualité globale des listes électorales

Parmi les candidats qui ont utilisé les listes électorales (49 % des répondants, n = 390), plus de huit sur dix (82 %) se sont dits satisfaits de la qualité globale des listes électorales, près de trois sur dix (29 %) se sont dits très satisfaits et plus de la moitié (53 %) se sont dits plutôt satisfaits. Un peu plus d’un sur dix (11 %) s’est déclaré insatisfait de la qualité globale, 7 % étant plutôt insatisfait et 4 % très insatisfait.

Les résultats sont restés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 82 % des candidats ayant utilisé la liste électorale (50 % des répondants en 2021, n = 531) étaient au moins plutôt satisfaits de la qualité des listes.

Figure 21 : Satisfaction à l’égard de la qualité globale des listes électorales



ListSat : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité globale des listes électorales? Base : Répondants ayant utilisé la liste électorale (n = 390)

Il n’y avait pas de différences notables dans la satisfaction globale à l’égard de la qualité globale des listes électorales.

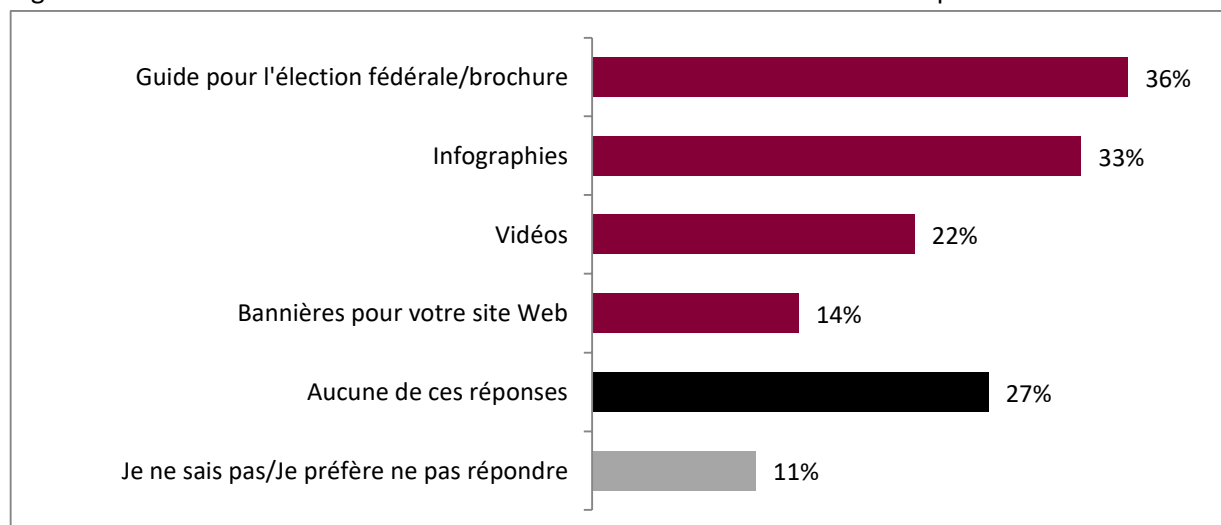
Outils d’Élections Canada les plus utiles pour les candidats pour communiquer avec les électeurs

Parmi les candidats qui ont déclaré avoir utilisé les outils fournis par Élections Canada pour faciliter la communication entre les candidats et les électeurs (14 % des répondants, n = 118), près des deux tiers (63 %) estimaient qu’au moins un de ces outils était utile. Les candidats ont le plus souvent cité le guide pour l’élection fédérale (36 %) comme étant utile, suivi des infographies (33 %), des vidéos (22 %) et des

bannières pour les sites Web des candidats (14 %). Un peu plus du quart des répondants (27 %) n'ont trouvé aucun des outils de communication fournis par Élections Canada utile pour atteindre les électeurs.

Les résultats sont restés stables par rapport à la 44^e élection générale, où les candidats qui ont utilisé les outils de communication d'Élections Canada (12 % des répondants en 2021, n = 133) ont désigné les outils suivants comme étant les plus utiles : le guide pour l'élection fédérale (37 %), les infographies (36 %), les vidéos (22 %) et les bannières pour sites Web (16 %).

Figure 22 : Outils de communication avec les électeurs d'Élections Canada les plus utiles



ECTools : Quels produits offerts par Élections Canada pour communiquer avec les électeurs ont été les plus utiles à votre campagne? Base : Répondants ayant utilisé les outils d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs (n = 118) / Remarque : Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

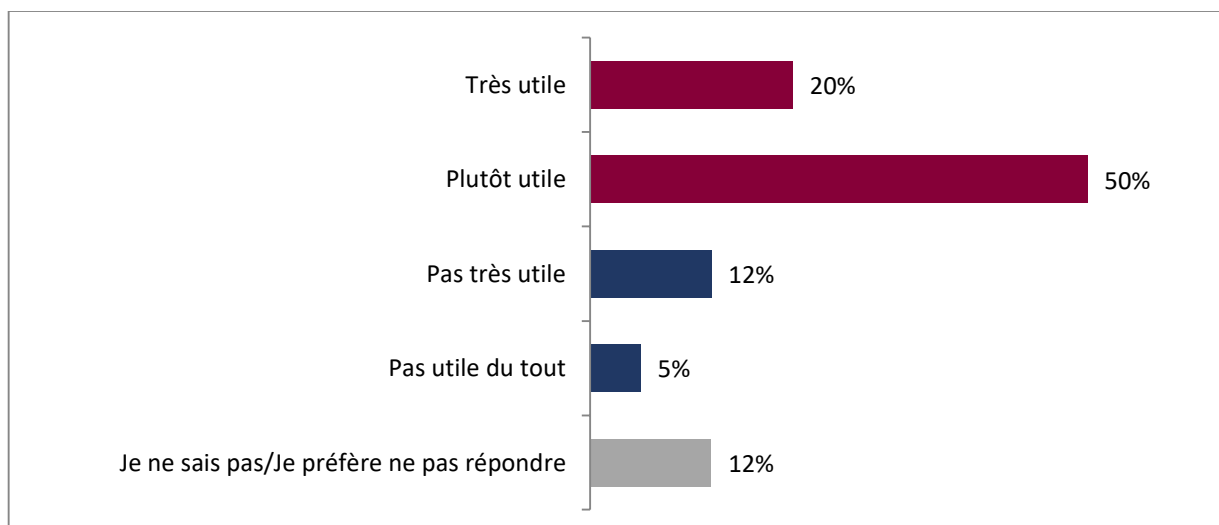
Il n'y avait pas de différences notables entre les sous-groupes.

Utilité des produits d'Élections Canada dans le cadre de la campagne

Sept candidats sur dix (70 %) ont indiqué que les produits d'Élections Canada leur avaient été utiles pour mener leur campagne, deux sur dix (20 %) les jugeant très utiles et la moitié (50 %) les jugeant plutôt utiles. Moins de candidats (17 %) ont trouvé ces produits inutiles, 12 % les jugeant peu utiles et 5 % les jugeant totalement inutiles.

Par rapport aux candidats de la 44^e élection générale, les candidats de la 45^e élection générale étaient nettement moins susceptibles de déclarer que les produits d'Élections Canada leur avaient été utiles pour mener leur campagne (70 % contre 85 %), très utiles (20 % contre 30 %) et plutôt utiles (50 % contre 55 %).

Figure 23 : Utilité des produits d'Élection Canada dans le cadre de la campagne



ECProductsUse : En pensant à ce dont vous aviez besoin pour mener votre campagne, dans quelle mesure les produits d'Élections Canada vous ont-ils été utiles? Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer que les produits d'Élections Canada leur avaient été utiles :

- Les candidats dont le revenu familial se situait entre 200 000 \$ et 250 000 \$ (83 %) par rapport aux candidats dont le revenu familial était inférieur à 40 000 \$ (63 %) et compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (65 %).
- Les candidats de l'Ontario (75 %) par rapport aux candidats du Québec (64 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (77 %) par rapport aux candidats d'un parti non représenté (66 %).
- Les candidats affiliés à un parti (75 %) par rapport aux candidats indépendants (61 %).

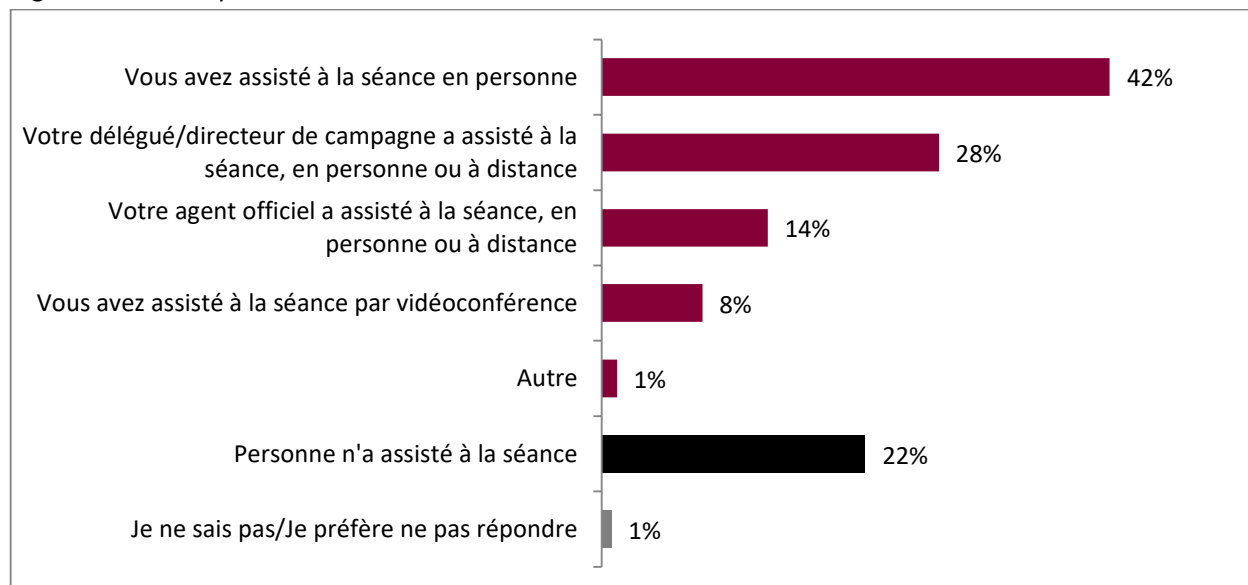
Participation à la séance d'information des candidats

Les trois quarts des candidats (78 %) ont déclaré qu'au moins un membre de leur équipe de campagne avait assisté à la réunion d'information organisée par le directeur du scrutin à l'intention de tous les candidats. Un peu plus de quatre sur dix (42 %) ont déclaré avoir assisté à la réunion en personne, tandis que plus d'un quart (28 %) ont indiqué que leur délégué de campagne y avait assisté en personne ou à distance. Un peu plus d'un sur dix (14 %) a déclaré que son agent officiel y avait assisté en personne ou à distance, et moins d'un sur dix (8 %) a assisté personnellement à la séance d'information par vidéoconférence. Un peu plus de deux répondants sur dix (22 %) n'ont pas assisté à la séance d'information.

Par rapport à la 44^e élection générale, la proportion de candidats dont au moins un membre de leur campagne a assisté à la séance d'information a considérablement augmenté (78 % contre 74 %). Toutefois, la proportion de candidats ayant assisté personnellement à la réunion, en personne ou par vidéoconférence, est restée stable (50 % contre 47 %). Cela dit, la proportion de candidats ayant assisté à

la séance en personne a considérablement augmenté (42 % contre 31 %), tandis que la proportion de ceux ayant assisté par vidéoconférence a considérablement diminué (8 % contre 17 %).

Figure 24 : Participation à la séance d'information des candidats



BriefingAttend : Le directeur du scrutin de votre circonscription a organisé une rencontre pour tous les candidats en vue de l'élection générale. Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent. Base : Répondants qui ont utilisé les outils d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs (n = 837) / Remarque : Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

Les différences notables concernant la participation à la séance d'information des candidats sont les suivantes :

- Les candidats avec handicap étaient plus susceptibles que les candidats sans handicap de déclarer que leur délégué ou directeur de campagne y avait assisté (31 % contre 19 %).
- Les candidats nés à l'étranger étaient plus susceptibles que les candidats nés au Canada d'avoir assisté à la séance d'information en personne (54 % contre 40 %).
- Les candidats racialisés étaient plus susceptibles que les candidats non racialisés d'avoir assisté à la séance d'information en personne (51 % contre 40 %).
- Les candidats dont le revenu annuel du ménage était supérieur ou égal à 200 000 dollars étaient plus susceptibles de déclarer que leur agent officiel avait assisté à la séance d'information (19 %) que les candidats dont le revenu du ménage était inférieur à 40 000 dollars (7 %). Les candidats dont le revenu familial annuel était supérieur ou égal à 200 000 \$ étaient également plus susceptibles de déclarer que leur délégué ou directeur de campagne (51 %) y avait assisté que les candidats dont le revenu familial était inférieur à 40 000 \$ (12 %), compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (14 %) et compris entre 100 000 \$ et 199 000 \$ (28 %).

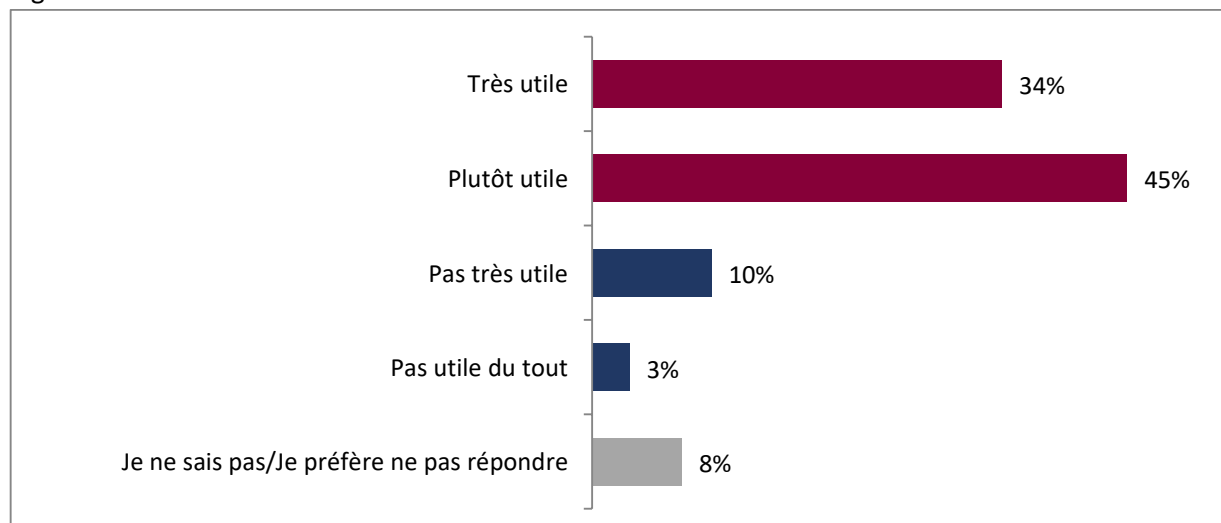
- Les candidats qui se présentaient pour la première fois étaient plus susceptibles que les candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois d'avoir assisté à la séance d'information en personne (46 % contre 36 %).
- Les candidats sortants étaient plus susceptibles que les candidats non sortants de déclarer que leur agent officiel (23 % contre 12 %) ou leur délégué/directeur de campagne (60 % contre 23 %) y avait assisté.
- Les candidats affiliés à un parti étaient plus susceptibles que les candidats indépendants de déclarer que leur agent officiel (16 % contre 10 %) ou leur délégué/directeur de campagne (38 % contre 7 %) y avait assisté.
- Les candidats des circonscriptions urbaines étaient plus susceptibles que ceux des circonscriptions rurales d'assister à la séance d'information en personne (49 % contre 32 %).

Utilité de la séance d'information des candidats

Parmi les candidats qui ont assisté personnellement ou ont envoyé un membre de leur équipe à la séance d'information destinée à tous les candidats (76 % des répondants, n = 627), la majorité (79 %) ont déclaré que cette séance était utile, un peu plus d'un tiers (34 %) la qualifiant de très utile et un peu plus de quatre sur dix (45 %) la qualifiant de plutôt utile. Plus d'un candidat sur dix (13 %) ayant assisté à la réunion ou y ayant envoyé un membre de son équipe a déclaré que la réunion n'était pas utile, 10 % la jugeant peu utile et 3 % pas utile du tout.

Les résultats sont restés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 79 % des candidats qui avaient personnellement assisté ou fait assister un membre de leur équipe de campagne à la séance d'information des candidats avaient déclaré que celle-ci était au moins plutôt utile (74 % des répondants en 2021, n = 788).

Figure 25 : Utilité de la séance d'information des candidats



BriefingUse : Dans quelle mesure la séance d'information des candidats a-t-elle été utile? Base : Répondants ayant assisté à la séance d'information des candidats ou ayant fait assister un membre de leur équipe (n=627)

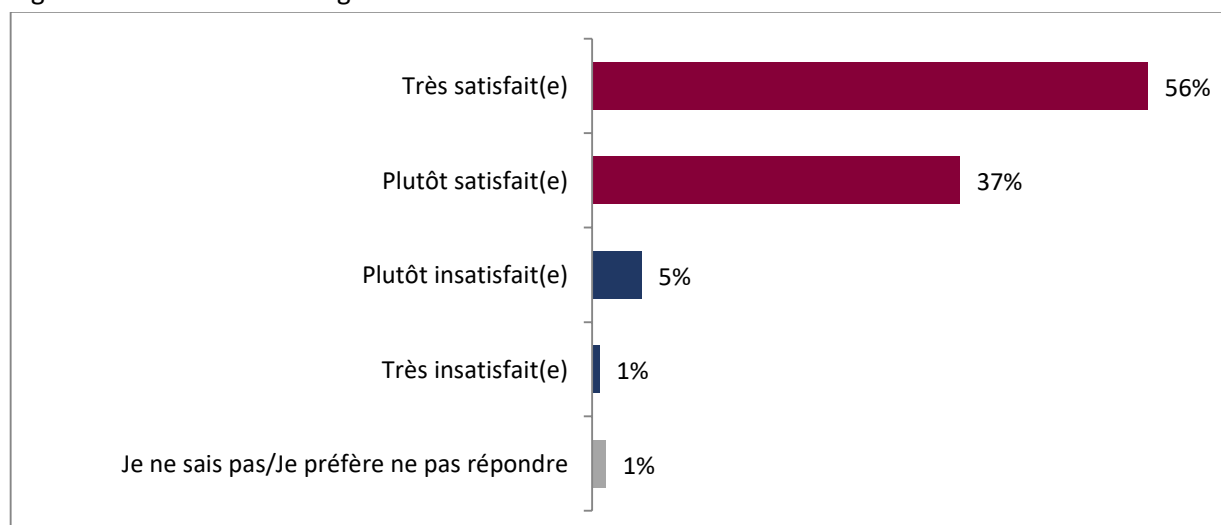
Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de trouver la séance d'information des candidats utile :

- Les candidats nés à l'extérieur du Canada (90 %) par rapport aux candidats nés au Canada (77 %).
- Les candidats racialisés (90 %) par rapport aux candidats non racialisés (78 %).
- Les candidats non sortants (81 %) par rapport aux candidats sortants (68 %).
- Les candidats d'un parti non représenté (83 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (75 %).
- Les candidats dont le revenu familial se situe entre 40 000 et 99 000 dollars (84 %) par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe entre 200 000 et 250 000 dollars (71 %).
- Les candidats des circonscriptions urbaines (82 %) par rapport aux candidats des circonscriptions rurales (69 %).

Satisfaction à l'égard de la séance d'information des candidats

Parmi les candidats qui ont assisté à la séance d'information en personne (42 % des répondants, n = 363), la grande majorité (93 %) se sont dits satisfaits de la séance, plus de la moitié (56 %) se déclarant très satisfaits et plus d'un tiers (37 %) plutôt satisfaits. Moins d'un répondant sur dix (6 %) s'est dit insatisfait, 5 % se déclarant plutôt insatisfait et 1 % très insatisfait.

Figure 26 : Satisfaction à l'égard de la séance d'information des candidats



BriefingSat : Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la séance d'information des candidats? Base : Répondants ayant assisté à la séance d'information des candidats en personne (n=363)

Il n'y avait pas de différences notables entre les sous-groupes quant au niveau de satisfaction global.

Raisons de l'insatisfaction à l'égard de la séance d'information des candidats

Les répondants qui se sont dits plutôt insatisfaits ou très insatisfaits (6 % des répondants, n = 16) ont ensuite été interrogés sur les raisons de leur insatisfaction. La formulation exacte de la question est reproduite ci-dessous. Les commentaires ont le plus souvent porté sur le caractère trop général des informations et le manque de détails pratiques, notamment en ce qui concerne les exigences de mise en candidature, les procédures de vote et les outils de campagne. Certains répondants ont également souligné des problèmes liés à la clarté et à l'organisation de la séance, mentionnant l'utilisation de jargon technique, un rythme trop rapide ou une documentation confuse. Quelques répondants ont critiqué le moment choisi pour la séance d'information, le jugeant peu pratique pour ceux qui ont un emploi à temps plein, tandis que d'autres ont souligné la mobilisation limitée, la faible participation et le peu de possibilités d'échanges. Dans l'ensemble, quelques participants ont estimé que la séance offrait peu d'informations nouvelles ou utiles et ne valait pas la peine qu'ils y consacrent leur temps.

*BriefingSatNon : Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) de la séance d'information des candidats? *Question ouverte – Base : Répondants ayant assisté à la séance d'information des candidats et ayant exprimé leur insatisfaction à l'égard de leur expérience (n=16)*

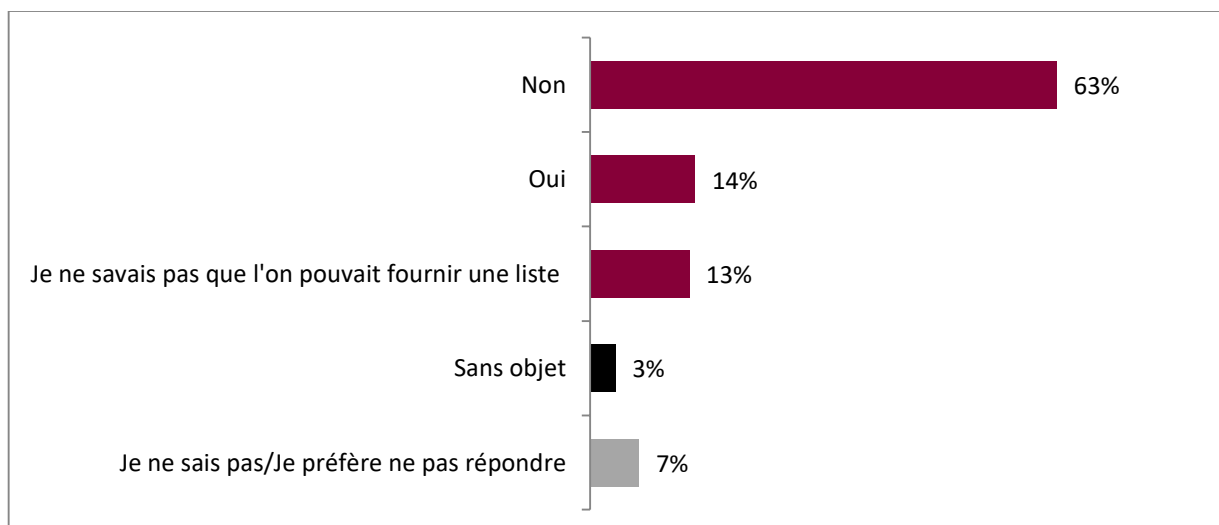
2.5 Campagne électorale

Fourniture de noms de travailleurs électoraux au directeur du scrutin

Plus de six candidats sur dix (63 %) n'ont pas fourni au directeur du scrutin une liste de noms de travailleurs électoraux pour travailler au bureau de vote, tandis que plus d'un candidat sur dix (14 %) a fourni une liste de noms. Plus d'un candidat sur dix (13 %) ne savait pas qu'il pouvait soumettre une liste de noms.

Par rapport à la 44^e élection générale, la proportion de candidats ayant fourni une liste de noms a considérablement diminué (14 % contre 24 % en 2021), tandis que la proportion de candidats qui ne savaient pas qu'ils pouvaient soumettre une liste de noms a considérablement augmenté (13 % contre 10 % en 2021).

Figure 27 : Fournitures de noms de travailleurs électoraux au directeur du scrutin



GENames : Avez-vous fourni une liste de noms au directeur du scrutin pour le recrutement de travailleurs électoraux? Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de fournir au directeur du scrutin une liste de noms de travailleurs électoraux :

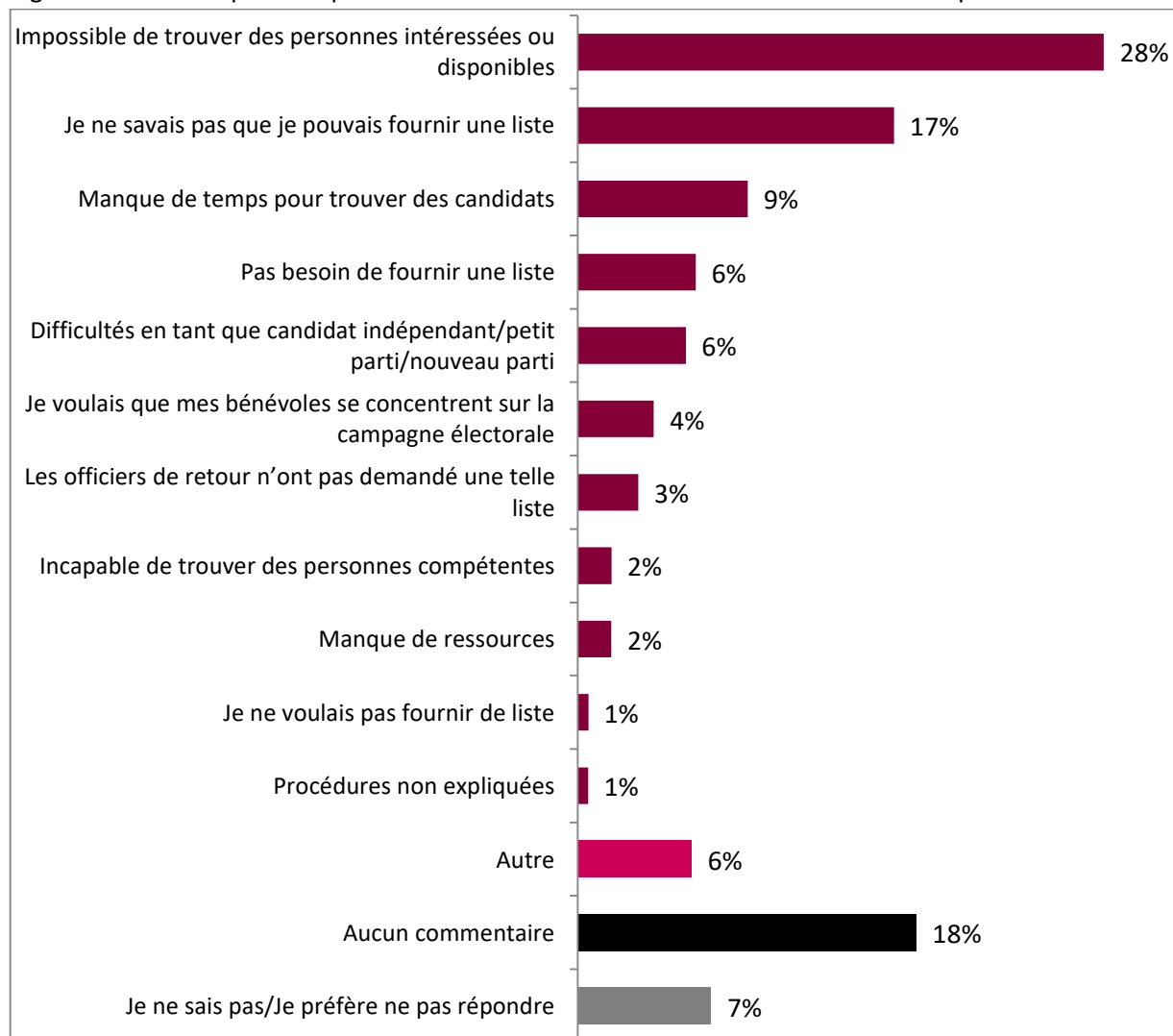
- Les candidats de l'Ontario (16 %) et des provinces de l'Atlantique (22 %) par rapport aux candidats de l'Alberta (6 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est supérieur à 200 000 \$ (26 %), par rapport à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (5 %), compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (6 %) ou compris entre 100 000 \$ et 199 000 \$ (11 %).
- Les candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois (21 %) par rapport aux candidats qui se présentaient pour la première fois (10 %).
- Les candidats sortants (39 %) par rapport aux candidats non sortants (10 %).
- Les candidats affiliés à un parti (18 %) par rapport aux candidats indépendants (6 %).

Raisons pour lesquelles une liste de noms de travailleurs électoraux n'a pas été fournie

Les candidats qui savaient qu'ils pouvaient fournir au directeur régional une liste de noms, mais qui ne l'ont pas fait (63 % des répondants, n = 534) ont été interrogés sur les raisons de leur décision. Parmi ceux qui n'ont pas fourni de liste de noms, les principales raisons invoquées étaient l'impossibilité de trouver des personnes intéressées/disponibles (28 %) et le fait de ne pas savoir qu'ils pouvaient fournir une liste (17 %). Environ un répondant sur dix (9 %) a mentionné ne pas avoir eu suffisamment de temps pour trouver des personnes. Les autres réponses variaient entre 1 % et 6 %. Près d'un répondant sur cinq n'a pas fourni de réponse (18 %).

Par rapport à la 44^e élection générale, la raison la plus fréquemment citée pour ne pas fournir une liste des noms des membres du personnel électoral est restée la même : l'impossibilité de trouver des personnes intéressées/disponibles (26 % en 2021).

Figure 28 : Raisons pour lesquelles une liste de noms de travailleurs électoraux n'a pas été fournie



GENamesNon : Pourquoi n'avez-vous pas fourni une liste de noms? Base : Répondants n'ayant pas fourni une liste de noms de travailleurs électoraux (n=534) / Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

Les différences notables quant aux raisons invoquées pour ne pas fournir une liste de noms sont les suivantes :

- Les candidats anglophones étaient plus susceptibles que les candidats francophones de mentionner qu'ils ne savaient pas qu'ils pouvaient fournir une liste (19 % contre 10 %).

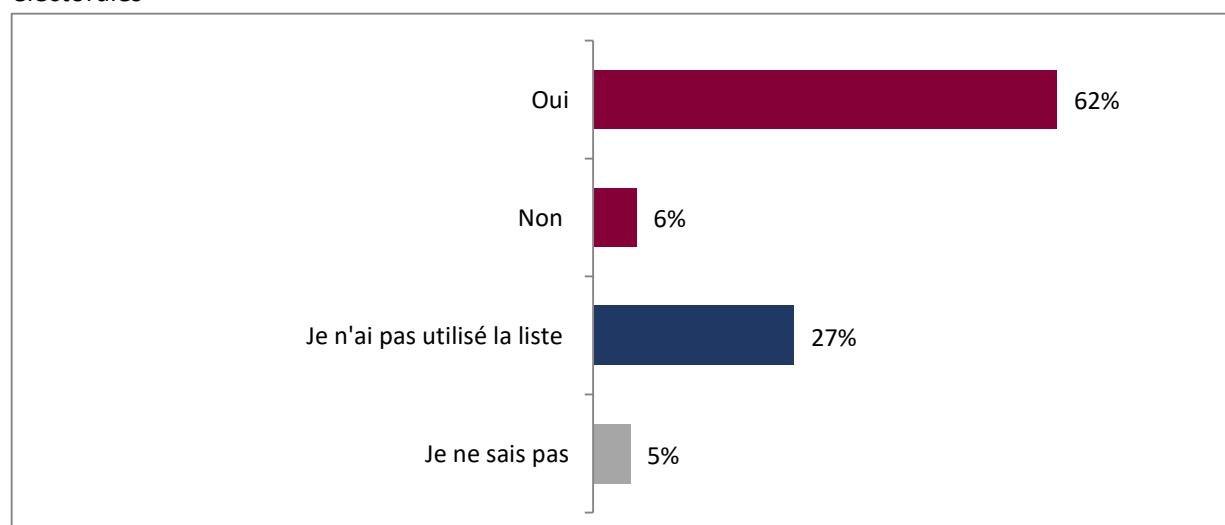
- Les candidats non sortants étaient plus susceptibles que les candidats sortants de mentionner qu'ils n'avaient pas assez de temps pour trouver des personnes (10 % contre 2 %).
- Les candidats des partis non représentés à la Chambre des communes étaient plus susceptibles que les candidats des partis représentés de mentionner qu'ils n'avaient personne ou qu'ils étaient incapables de trouver des personnes intéressées ou disponibles (31 % contre 20 %), et qu'ils rencontraient des difficultés en tant que candidats indépendants, petits partis ou nouveaux partis (7 % contre 2 %). Par ailleurs, les candidats des partis représentés étaient plus susceptibles que les candidats des partis non représentés de mentionner qu'ils ne savaient pas qu'ils pouvaient fournir une liste (23 % contre 14 %).

Mesures prises pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales

Plus de six candidats sur dix (62 %) ont déclaré avoir utilisé les listes électorales et avoir pris des mesures pour protéger les renseignements personnels qui y figuraient. Une petite proportion (6 %) a utilisé les listes sans prendre aucune mesure de protection de la vie privée, et un quart n'a pas utilisé les listes (27 %).

Les résultats sont restés stables par rapport à la 44^e élection générale, où 65 % des candidats ont déclaré avoir utilisé les listes électorales et pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans ces listes.

Figure 29 : Mesures prises pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales



PrivProtect : Avez-vous pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales que vous avez reçues? Base : Tous les répondants (n=837)

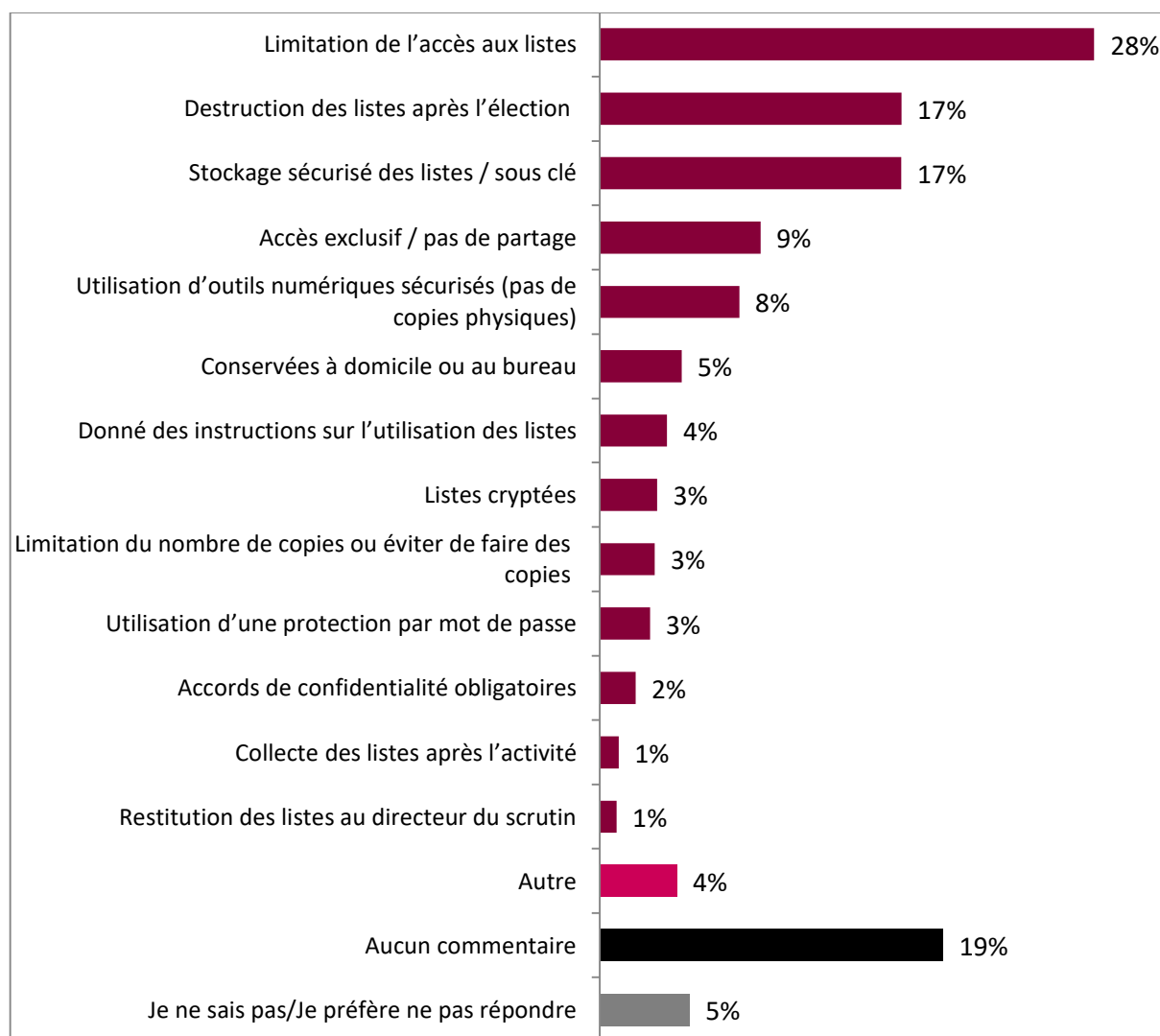
Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d’avoir pris des mesures pour assurer la protection des renseignements personnels contenus dans les listes électorales :

- Les candidats nés à l’extérieur du Canada (73 %) par rapport aux candidats nés au Canada (60 %).
- Les candidats racialisés (71 %) par rapport aux candidats non racialisés (60 %).
- Les candidats dont le revenu annuel du ménage est supérieur ou égal à 200 000 \$ (76 %), par rapport aux candidats dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (49 %) ou compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (49 %).
- Les candidats sortants (82 %), par rapport aux candidats non sortants (59 %).
- Les candidats d’un parti représenté à la Chambre des communes (75 %) par rapport aux candidats d’un parti non représenté (54 %).
- Les candidats affiliés à un parti (69 %) par rapport aux candidats indépendants (47 %).

Mesures particulières prises pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales

Parmi ceux qui ont pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales (62 % des répondants, n = 507), plus d’un quart ont déclaré avoir limité l’accès à ces listes (28 %), veillé à leur destruction à la fin des élections (17 %) et les avoir conservées dans un endroit sûr/sous clé (17 %). Les autres réponses variaient entre 1 % et 9 % (voir figure 30). Environ un répondant sur cinq n’a fait aucun commentaire (19 %).

Figure 30 : Mesures particulières prises pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales



PrivProtectMeasures : Quelles mesures avez-vous prises pour assurer la protection des renseignements personnels contenus dans les listes électorales? Base : Répondants ayant déclaré avoir pris des mesures pour protéger les renseignements personnels (n=507) / Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne les mesures prises pour assurer la protection des renseignements personnels contenus dans la liste électorale sont les suivantes :

- Les candidates étaient plus susceptibles que les candidats de mentionner l'utilisation d'outils numériques sécurisés pour gérer les listes (11 % contre 6 %).
- Les candidats de l'Ontario étaient plus susceptibles que les candidats du Québec de mentionner la limitation de l'accès aux listes (34 % contre 19 %).
- Les candidats des partis non représentés à la Chambre des communes étaient plus susceptibles que les candidats des partis représentés de mentionner qu'ils conservaient les listes dans un

endroit sécurisé / sous clé (21 % contre 13 %) et qu'ils en avaient l'accès exclusif / ne divulguaient les renseignements à personne d'autre (13 % contre 5 %).

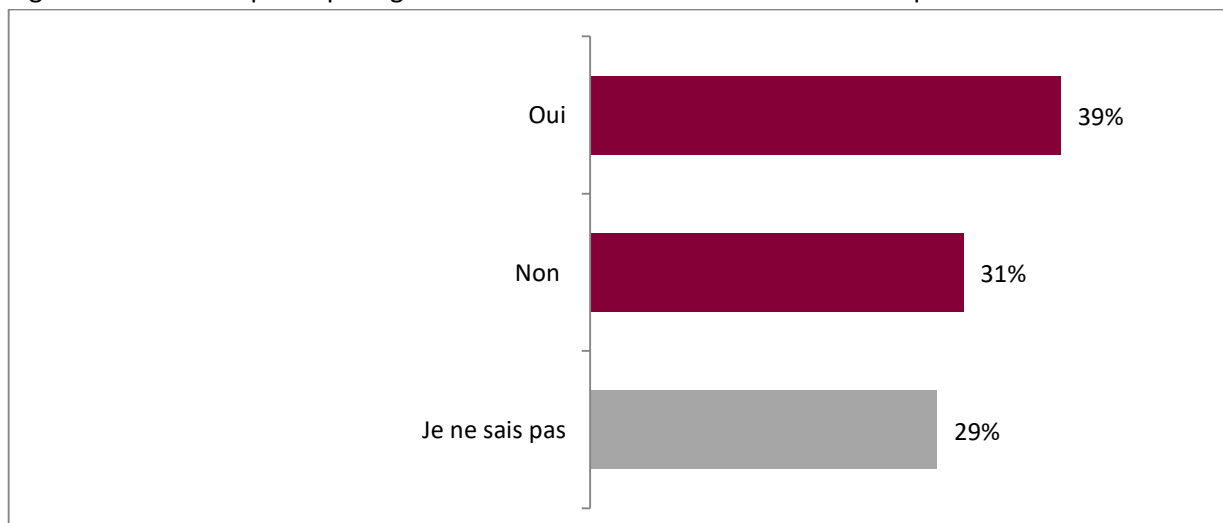
- Les candidats des zones urbaines étaient plus susceptibles que les candidats des zones urbaines/rurales de mentionner la limitation de l'accès aux listes (34 % contre 18 %).

Mesures prises pour garantir l'accessibilité aux électeurs handicapés

Près de quatre candidats sur dix (39 %) ont pris des mesures pour garantir que les documents, les activités ou le site Web de leur campagne soient accessibles aux électeurs handicapés, tandis que trois sur dix n'ont pris aucune mesure (31 %) et près de trois sur dix n'étaient pas sûrs (29 %).

Par rapport à la 44^e élection générale, la proportion de candidats ayant déclaré ne pas avoir pris de mesures pour garantir l'accessibilité de leurs documents, de leurs activités ou de leur site Web de campagne aux électeurs handicapés a considérablement augmenté (31 % contre 26 %).

Figure 31 : Mesures prises pour garantir l'accessibilité aux électeurs handicapés



CampaignAccessible : Avez-vous pris des mesures pour assurer que les documents, les activités ou le site Web de votre campagne soient accessibles aux électeurs handicapés? Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de prendre des mesures pour garantir l'accessibilité aux électeurs handicapés :

- Les candidats anglophones (42 %) par rapport aux candidats francophones (30 %).
- Les candidats handicapés (47 %) par rapport aux candidats sans handicap (37 %).
- Les candidats affiliés à un parti (44 %) par rapport aux candidats indépendants (30 %).

Mesures particulières prises pour rendre la campagne accessible

Les répondants qui ont indiqué avoir pris des mesures pour rendre leur campagne accessible (39 % des répondants, n = 324) ont été invités à préciser la nature de ces mesures. Les mesures les plus fréquemment citées par les candidats pour garantir l'accessibilité de leur campagne étaient les suivantes : rendre le site Web accessible aux électeurs utilisant un lecteur d'écran (14 %), utiliser un bureau/lieu

accessible (12 %), proposer diverses options de communication (11 %) et veiller à ce que les lieux soient accessibles en fauteuil roulant (10 %). Les autres mesures variaient entre 1 % et 6 % (voir figure 32).

Figure 32 : Mesures particulières prises pour que la campagne soit accessible

	Total
Le site en ligne était accessible aux électeurs munis d'un lecteur d'écran.	14 %
Bureau/lieu accessible (général)	12 %
Diverses options de communication offertes (poste, courriel, téléphone)	11 %
Lieux accessibles en fauteuil roulant	10 %
Vidéos/audios avec sous-titrage codé	6 %
Utilisation de divers canaux de communication	6 %
Offre d'options en personne (p. ex. porte à porte, vote à domicile, etc.)	5 %
Utilisation de différentes couleurs/différents contrastes	5 %
Offre de transport au bureau de vote	5 %
Le contenu publié dans les médias sociaux pouvait être lu par un lecteur d'écran	5 %
Utilisation des médias sociaux (p. ex. Facebook)	4 %
Utilisation d'options/sites Web accessibles en ligne/virtuels (non spécifiés) (non précisé)	3 %
Utilisation de panneaux/d'affiches, etc.	3 %
Interroger les électeurs handicapés sur leurs besoins en matière d'accessibilité	3 %
Des documents étaient offerts en gros caractères	2 %
Utilisation de la vidéodescription	2 %
Utilisation d'autres formats de texte/de caractères	2 %
Conformité à diverses normes en matière d'accessibilité (p. ex. LAPHO, WAI-ARIA, etc.)	1 %
La campagne utilisait un langage simple	1 %
Options multilingues proposées	1 %
Un service d'interprétation en langue des signes était offert lors d'activités locales	1 %
Autre	4 %
Aucun commentaire	25 %
Ne sait pas	7 %

CampaignAccessibleMeasures : Quelles mesures avez-vous prises pour rendre votre campagne accessible?
Base : Répondants ayant indiqué avoir pris des mesures pour rendre la campagne accessible (n=324) /
Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

Les différences notables entre les sous-groupes quant aux mesures d'accessibilité mises en place sont les suivantes :

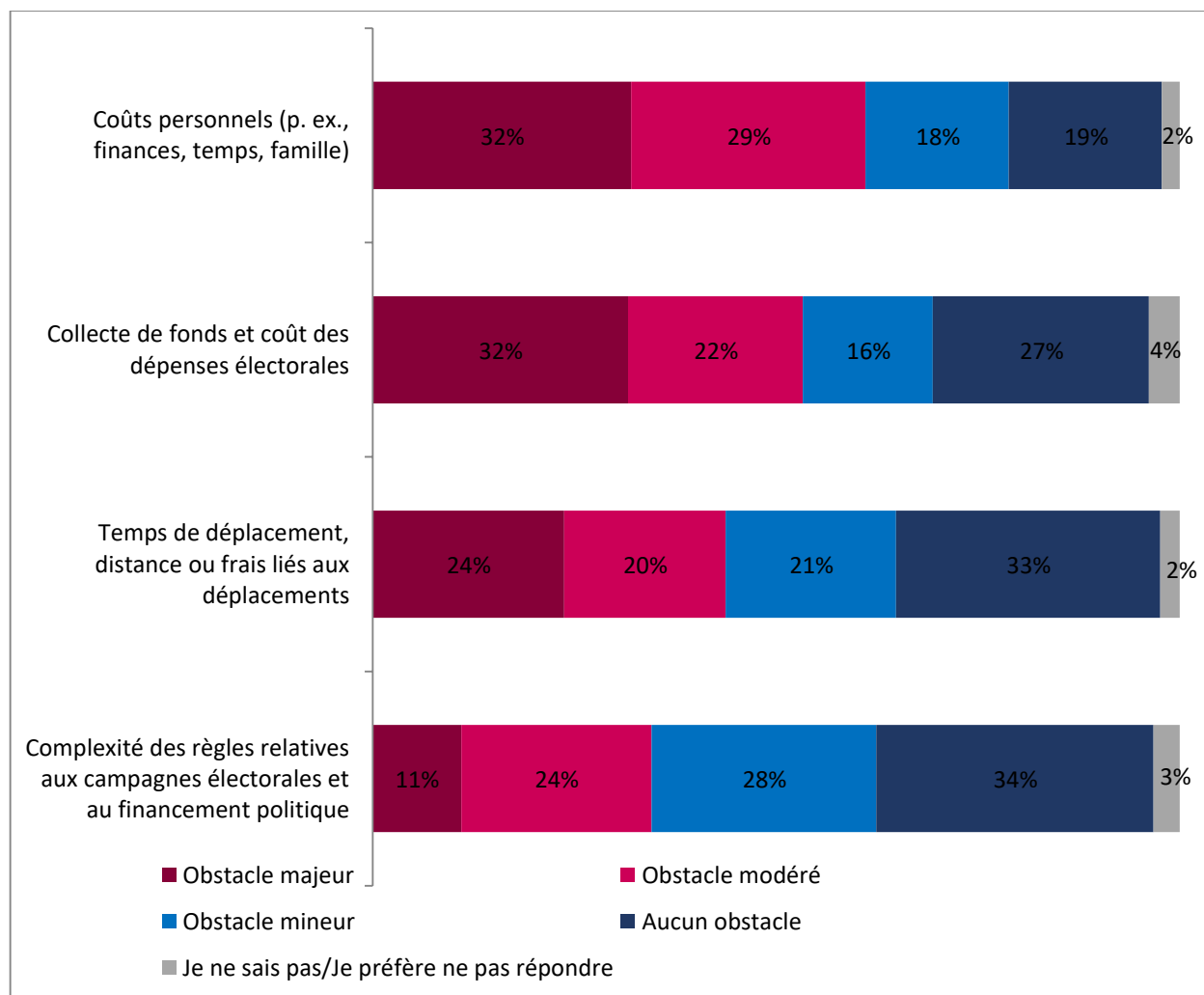
- Les candidates étaient plus susceptibles que les candidats de mentionner la mise à disposition d'un transport vers le bureau de vote (12 % contre 1 %).
- Les candidats anglophones étaient plus susceptibles que les candidats francophones de mentionner des vidéos/enregistrements audio avec sous-titrage (8 % contre 1 %).

- Les candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois étaient plus susceptibles que les candidats qui se présentaient pour la première fois de mentionner l'utilisation d'un bureau/lieu accessible (18 % contre 9 %).
- Les candidats sortants étaient plus susceptibles que les candidats non sortants de mentionner l'utilisation d'un bureau/lieu accessible (27 % contre 10 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes étaient plus susceptibles que les candidats de partis non représentés de mentionner l'utilisation d'un bureau ou d'un lieu accessible (18 % contre 8 %), la présence de lieux accessibles en fauteuil roulant (17 % contre 6 %) et l'utilisation de divers canaux de communication (9 % contre 3 %). Par ailleurs, les candidats issus de partis non représentés étaient plus susceptibles que ceux issus de partis représentés de mentionner l'utilisation d'un site Web accessible avec un lecteur d'écran (17 % contre 10 %) et l'utilisation des réseaux sociaux (6 % contre 1 %).

Obstacles perçus durant la campagne

Les coûts personnels, notamment financiers, en termes de temps et pour la famille, ont été mentionnés comme le principal obstacle par 61 % des candidats, qui les considéraient comme un obstacle au moins modéré (32 % les considéraient comme un obstacle majeur et 29 % comme un obstacle modéré). La moitié des candidats (53 %) ont désigné la collecte de fonds et le coût des dépenses électorales comme un obstacle au moins modéré (32 % le considérant comme un obstacle majeur et 22 % comme un obstacle modéré). Quatre candidats sur dix (44 %) ont cité le temps de trajet, la distance ou les dépenses connexes comme un obstacle au moins modéré (24 % le considérant comme un obstacle majeur et 20 % comme un obstacle modéré), tandis que 35 % des candidats ont cité la complexité des règles relatives à la campagne électorale et au financement politique comme un obstacle au moins modéré (11 % le considérant comme un obstacle majeur et 24 % comme un obstacle modéré).

Figure 33 : Obstacles perçus durant la campagne



Obstacle : Selon votre expérience de l'élection fédérale, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils constitué un obstacle pour vous pendant votre campagne?

a._fund : Le financement et le montant des dépenses électorales

b._travel : La durée des déplacements, les distances à parcourir ou les dépenses

c._personal : Les coûts personnels (p. ex., finances, temps, famille)

d._rules : La complexité des règles applicables aux campagnes et au financement politique

Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles de signaler des coûts personnels (p. ex. financiers, temps, famille) comme un obstacle au moins modéré (obstacle majeur + modéré) pendant leur campagne :

- Les candidats handicapés (73 %) par rapport aux candidats sans handicap (57 %).
- Les candidats nés à l'extérieur du Canada (72 %) par rapport aux candidats nés au Canada (59 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est compris entre 40 000 et 99 000 dollars (68 %) par rapport à ceux dont le revenu est supérieur ou égal à 200 000 dollars (52 %).
- Les candidats qui se présentaient pour la première fois (65 %) par rapport aux candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois (56 %).

- Les candidats non sortants (65 %) par rapport aux candidats sortants (38 %).
- Les candidats d'un parti qui n'est pas représenté à la Chambre des communes (67 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté (51 %).

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer que la collecte de fonds et le coût des dépenses électorales constituaient au moins un obstacle modéré (obstacle majeur + modéré) pendant leur campagne :

- Les candidats handicapés (64 %) par rapport aux candidats sans handicap (50 %).
- Les candidats nés à l'extérieur du Canada (66 %) par rapport aux candidats nés au Canada (51 %).
- Les candidats racialisés (66 %) par rapport aux candidats non racialisés (50 %).
- Les candidats qui se présentaient pour la première fois (61 %) par rapport aux candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois (41 %).
- Les candidats non sortants (59 %) par rapport aux candidats sortants (15 %).
- Les candidats d'un parti qui n'est pas représenté à la Chambre des communes (61 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté (40 %).

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer que le temps, la distance ou les frais de déplacement constituaient au moins un obstacle modéré (obstacle majeur + modéré) pendant leur campagne :

- Les candidates (49 %) par rapport aux candidats (41 %).
- Les candidats des provinces de l'Atlantique (62 %) par rapport aux candidats de l'Ontario (35 %).
- Les candidats handicapés (53 %) par rapport aux candidats sans handicap (40 %).
- Les candidats autochtones (66 %) par rapport aux candidats non autochtones (43 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est inférieur à 40 000 \$ (63 %) et compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (55 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial est compris entre 100 000 \$ et 199 000 \$ (41 %) et supérieur ou égal à 200 000 \$ (32 %).
- Les candidats non sortants (47 %) par rapport aux candidats sortants (24 %).
- Les candidats d'un parti qui n'est pas représenté à la Chambre des communes (49 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté (35 %).
- Les candidats d'une zone rurale (76 %) ou d'une zone rurale/urbaine (57 %) par rapport à ceux d'une zone urbaine (26 %) ou d'une zone urbaine/rurale (30 %).

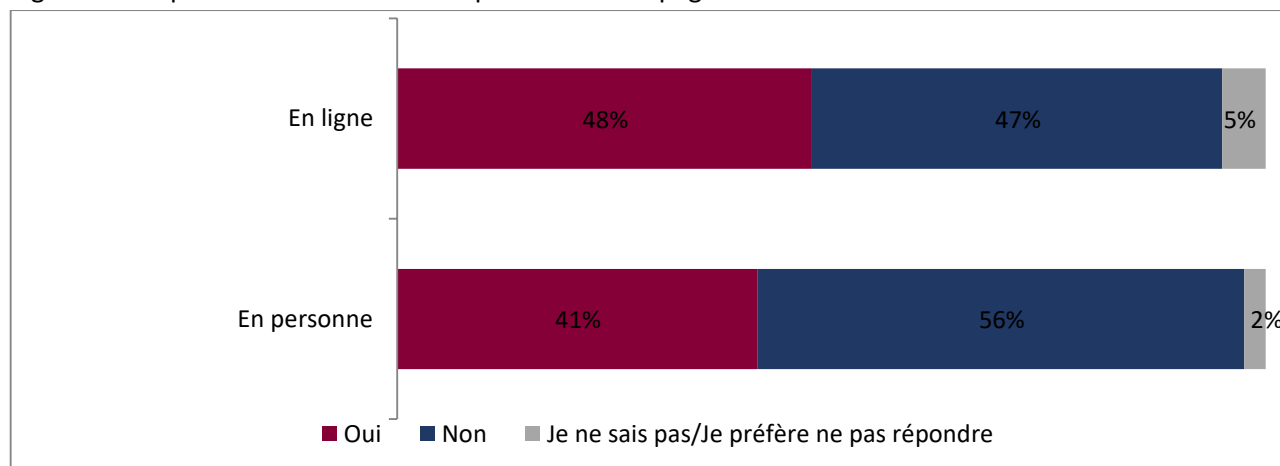
Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de signaler la complexité des règles relatives à la campagne électorale et au financement politique comme un obstacle au moins modéré (obstacle majeur + modéré) pendant leur campagne :

- Les candidats de la Colombie-Britannique (48 %) par rapport aux candidats des provinces de l'Atlantique (22 %).
- Les candidats indépendants (40 %) par rapport aux candidats affiliés à un parti (32 %).

Expérience de harcèlement durant la campagne

Près de la moitié des candidats (48 %) ont déclaré avoir été victimes de harcèlement en ligne pendant leur campagne, et environ quatre sur dix ont été victimes de harcèlement en personne (41 %).

Figure 34 : Expérience de harcèlement pendant la campagne



CampaignHarassment : Avez-vous été victime de harcèlement pendant votre campagne, que ce soit sous forme de menaces verbales, de comportement menaçant, d'intimidation ou de violence?

a._person : En personne?

b._online : En ligne?

Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer avoir été victimes de harcèlement en ligne pendant la campagne électorale :

- Les candidats des provinces de l'Atlantique (61 %), de la Colombie-Britannique (61 %) et de l'Ontario (48 %), par rapport aux candidats du Québec (36 %).
- Les candidats ayant fait des études supérieures (58 %), par rapport aux candidats ayant fait des études secondaires ou moins (29 %) ou collégiales (40 %).
- Les candidats racialisés (59 %), par rapport aux candidats non racialisés (45 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est supérieur à 200 000 dollars (65 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial est inférieur à 40 000 dollars (35 %), compris entre 40 000 et 99 000 dollars (38 %) et compris entre 100 000 et 199 000 dollars (46 %).
- Les candidats sortants (70 %) par rapport aux candidats non sortants (44 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (67 %) par rapport aux candidats d'un parti non représenté (35 %).
- Les candidats affiliés à un parti (57 %) par rapport aux candidats indépendants (29 %).

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer avoir été victimes de harcèlement en personne pendant la campagne électorale :

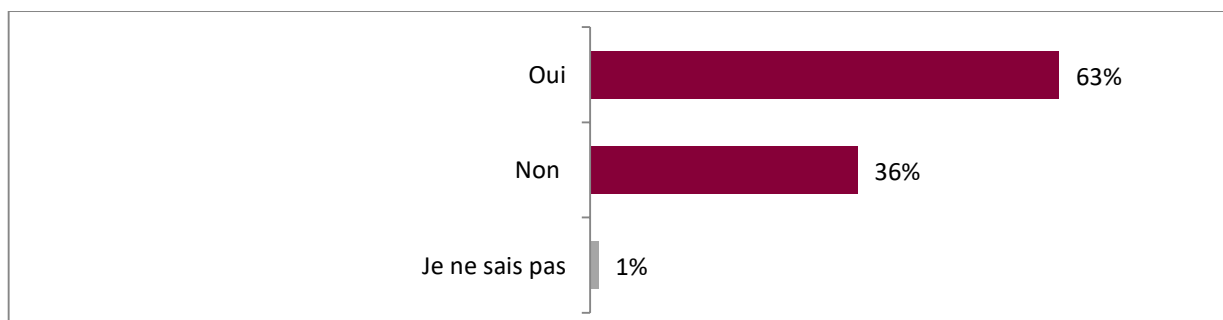
- Les candidats de la Colombie-Britannique (56 %), de l'Ontario (44 %), des provinces de l'Atlantique (48 %) et de l'Alberta (45 %) par rapport aux candidats du Québec (26 %).

- Les candidats ayant fait des études supérieures (53 %) par rapport aux candidats ayant fait des études universitaires (36 %) et secondaires (32 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est supérieur à 200 000 dollars (54 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial est inférieur à 40 000 dollars (40 %), compris entre 40 000 et 99 000 dollars (34 %) et compris entre 100 000 et 199 000 dollars (35 %).
- Les candidats sortants (56 %) par rapport aux candidats non sortants (39 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (59 %) par rapport aux candidats d'un parti non représenté (30 %).
- Les candidats affiliés à un parti (47 %) par rapport aux candidats indépendants (29 %).

Connaissance du remboursement partiel conditionnel pour les candidats en vertu de la *Loi électorale du Canada*

Lorsqu'ils ont décidé de se porter candidats, plus de six candidats sur dix (63 %) savaient que certains frais seraient partiellement remboursés aux candidats qui obtiendraient plus de 10 % des voix ou qui seraient élus en vertu de la *Loi électorale du Canada*, tandis que plus d'un tiers (36 %) l'ignoraient.

Figure 35 : Connaissance du remboursement partiel conditionnel pour les candidats en vertu de la *Loi électorale du Canada*



CampaignReim: Selon la Loi électorale du Canada, un candidat a droit à un remboursement partiel de ses dépenses électorales et d'autres dépenses personnelles, si le candidat a été élu ou a reçu au moins 10 % des votes valides. Lorsque vous avez décidé de vous porter candidat(e), connaissiez-vous ces remboursements financiers? Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient moins susceptibles d'être au courant du remboursement partiel prévu dans la *Loi électorale du Canada* :

- Les candidats de l'Ontario (58 %) par rapport aux candidats du Québec (69 %).
- Les candidats handicapés (50 %) par rapport aux candidats sans handicap (67 %).
- Les candidats racialisés (54 %) par rapport aux candidats non racialisés (66 %).
- Les candidats qui se présentaient pour la première fois (51 %) par rapport aux candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois (84 %).
- Les candidats non sortants (58 %) par rapport aux candidats sortants (94 %).
- Les candidats d'un parti non représenté (58 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (71 %).

- Les candidats indépendants (54 %) par rapport aux candidats affiliés à un parti (67 %).
- Les candidats dont le revenu familial est inférieur à 40 000 \$ (56 %), compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (55 %) et compris entre 100 000 \$ et 199 000 \$ (62 %) par rapport aux candidats dont le revenu familial est supérieur à 200 000 \$ (75 %).

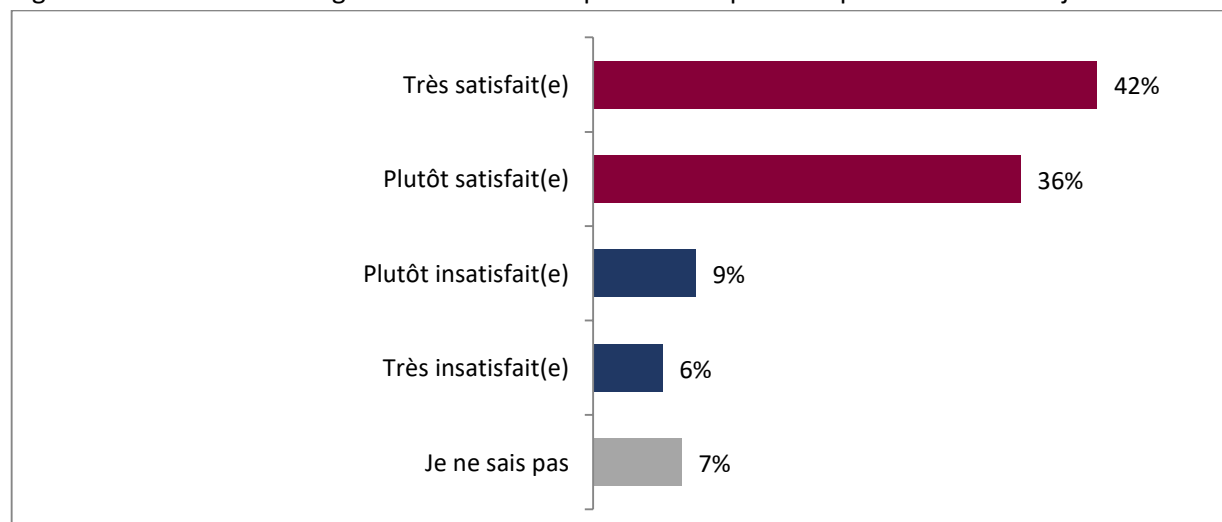
2.6 Jour de l'élection

Satisfaction à l'égard des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection

Près de huit candidats sur dix (78 %) étaient satisfaits des emplacements choisis comme lieux de vote pour le vote par anticipation et le jour de l'élection, dont 42 % qui étaient très satisfaits et 36 % qui étaient plutôt satisfaits. En revanche, 14 % des candidats étaient insatisfaits, dont près d'un sur dix (9 %) qui était plutôt insatisfait et une proportion plus faible (6 %) qui était très insatisfait. Environ 7 % des candidats étaient indécis.

Par rapport à la 44^e élection générale, la satisfaction à l'égard des lieux choisis comme bureaux de vote pour le vote par anticipation et le jour de l'élection a augmenté, car une proportion nettement plus élevée de candidats se sont déclarés très satisfaits (42 % contre 33 %), et une proportion nettement plus faible se sont déclarés plutôt insatisfaits (9 % contre 14 %) ou très insatisfaits (6 % contre 11 %).

Figure 36 : Satisfaction à l'égard des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection



PollLocSat : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection? Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient moins susceptibles de se déclarer *très satisfaits* des lieux choisis comme bureaux de vote :

- Les candidats autochtones (19 %) par rapport aux candidats non autochtones (44 %).
- Les candidats de la Colombie-Britannique (34 %) et du Québec (31 %) par rapport aux candidats de l'Ontario (49 %), des provinces de l'Atlantique (51 %) et de l'Alberta (54 %).

Raisons de l'insatisfaction à l'égard des lieux de vote

Les répondants qui n'étaient pas satisfaits de l'emplacement des bureaux de vote (14 % des répondants, n = 112) ont été interrogés sur les raisons de leur insatisfaction. Les principales raisons invoquées par les

candidats insatisfaits de l'emplacement des bureaux de vote étaient que les bureaux de vote par anticipation (37 %) et les bureaux de vote ordinaires (35 %) étaient trop éloignés, et qu'il n'y avait pas assez de bureaux de vote par anticipation (20 %). Un peu plus d'un répondant sur dix (13 %) a mentionné des problèmes liés à l'accessibilité des bureaux de vote le jour de l'élection, et environ un répondant sur dix a mentionné que les électeurs ne savaient pas à quel bureau de vote se rendre (10 %). Les autres réponses variaient entre 1 % et 9 % (voir la figure 37).

Figure 37 : Raisons de l'insatisfaction à l'égard des lieux de votes

	Total
Les lieux de vote par anticipation étaient trop éloignés	37 %
Les lieux de vote étaient trop éloignés le jour de l'élection	35 %
Il n'y avait pas assez de bureaux de vote par anticipation	20 %
Problèmes d'accessibilité aux bureaux de vote le jour de l'élection	13 %
Les électeurs ne savaient pas trop à quel bureau de vote se présenter	10 %
Il n'y avait pas assez de bureaux de vote le jour de l'élection	9 %
Problèmes d'accessibilité aux bureaux de vote par anticipation	8 %
Les bureaux de vote par anticipation étaient difficiles à trouver ou se trouvaient dans un édifice méconnu	6 %
Lieux de vote inappropriés	6 %
Problèmes d'espace dans les lieux de vote par anticipation	5 %
Il n'y avait pas d'arrêt de transport en commun près des lieux de vote par anticipation	4 %
Il n'y avait pas d'arrêt de transport en commun près des lieux de vote le jour de l'élection	2 %
Problèmes d'espace dans les lieux de vote le jour de l'élection	2 %
Nombre insuffisant de bureaux de vote sur campus	1 %
Il manquait de places de stationnement aux lieux de vote par anticipation	1 %
Autre	8 %
Aucun commentaire	5 %
Ne sait pas/Refus	7 %

PolLocSatNon : Pourquoi étiez-vous insatisfait des lieux de vote? Base : Tous les répondants ayant déclaré être insatisfaits des lieux de vote (n=112) / Remarque : Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne l'insatisfaction quant à l'emplacement des bureaux de vote sont les suivantes :

- Les candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois étaient plus susceptibles que les candidats qui se présentaient pour la première fois de déclarer que les bureaux de vote par anticipation étaient trop éloignés (54 % contre 26 %).
- Les candidats appartenant à un parti représenté à la Chambre des communes étaient plus susceptibles que ceux appartenant à un parti non représenté de déclarer que les bureaux de vote

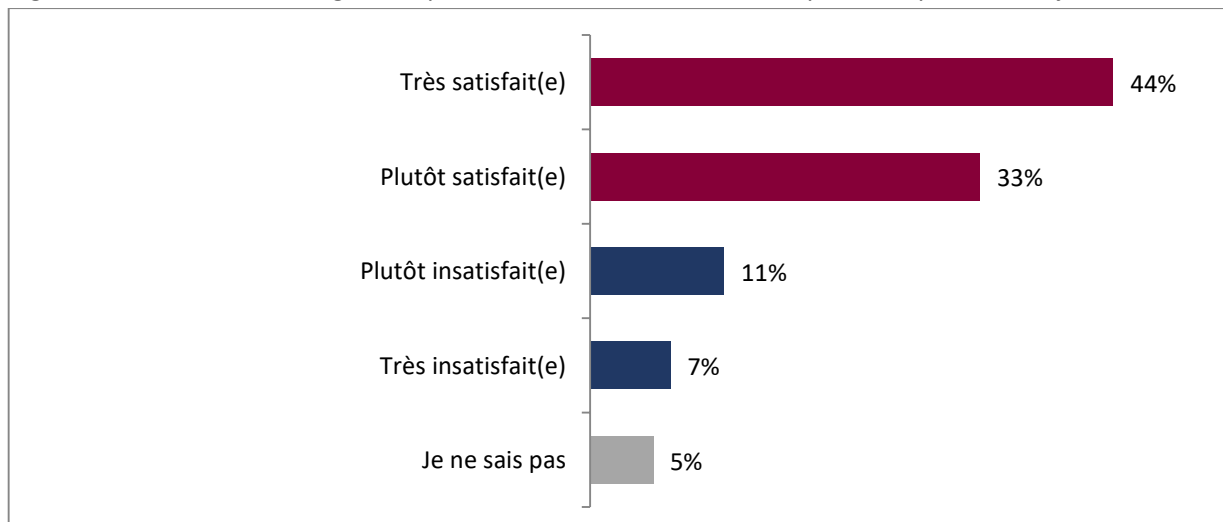
étaient trop éloignés, tant pour le vote par anticipation (45 % contre 26 %) que pour le vote ordinaire (43 % contre 25 %).

Satisfaction à l'égard du processus électoral lors du vote par anticipation et le jour du scrutin

Plus des trois quarts des candidats (77 %) se sont dits satisfaits du déroulement du processus électoral lors du vote par anticipation et le jour du scrutin, 44 % se déclarant très satisfaits et 33 % plutôt satisfaits. En revanche, plus d'un candidat sur dix (18 %) s'est déclaré insatisfait, dont 11 % plutôt insatisfaits et 7 % très insatisfaits.

Par rapport à la 44^e élection générale, une proportion nettement plus élevée de candidats se sont dits très satisfaits (44 % contre 38 %) du déroulement du processus électoral lors du vote par anticipation et le jour du scrutin, tandis qu'une proportion nettement plus faible se sont dits plutôt satisfaits (33 % contre 40 %).

Figure 38 : Satisfaction à l'égard du processus électoral lors du vote par anticipation et le jour de l'élection



VotingSat : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont le vote s'est déroulé les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection? Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles d'exprimer leur satisfaction à l'égard du processus électoral :

- Les candidats affiliés à un parti (79 %) par rapport aux candidats indépendants (71 %).

Raisons de l'insatisfaction à l'égard du processus électoral

Les candidats insatisfaits (18 % des répondants, n = 142) ont été interrogés sur les raisons de leur insatisfaction à l'égard du processus électoral. Les principales raisons invoquées par les candidats insatisfaits du processus électoral sont les longues files d'attente le jour de l'élection (17 %) et lors du vote par anticipation (10 %), les dates et heures de vote prévues qui ne convenaient pas (10 %) et

l'insatisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada (10 %). Les autres réponses variaient entre 1 % et 9 % (voir la figure 39).

Figure 39 : Raisons de l'insatisfaction à l'égard du processus électoral

	Total
Longues files d'attente le jour de l'élection	17 %
Longues files d'attente aux bureaux de vote par anticipation	10 %
Les dates et heures prévues pour le vote n'étaient pas pratiques	10 %
Insatisfait du personnel d'Élections Canada	10 %
Le vote a commencé avant que les candidats ne soient désignés/enregistrés	9 %
Manque d'informations/de transparence concernant le processus de vote, les règles, etc.	9 %
Manque de personnel	7 %
Trop désorganisé	6 %
Absence de vote sécurisé / Absence de vérification adéquate de l'identité / Vote susceptible de fraude/manipulation (par exemple, utilisation d'un crayon au lieu d'un stylo)	6 %
Problèmes liés à la taille des bureaux de vote	5 %
Problèmes liés aux processus de dépouillement des votes (par exemple, trop d'erreurs, trop lent, etc.)	4 %
Manque de lieux de vote le jour de l'élection	4 %
Problèmes avec le Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin (aussi appelé « carte de bingo »)	3 %
Les électeurs n'étaient pas au courant des exigences en matière d'identification	3 %
Bureaux de vote mal équipés	3 %
Le vote par anticipation ne devrait pas être autorisé	3 %
Les électeurs ne savaient pas où voter	2 %
Problèmes liés à l'utilisation de la carte d'information de l'électeur comme pièce d'identité	2 %
Insatisfait des bulletins de vote par la poste	1 %
Biais dû à la présence de candidats/rassemblements/affiches électorales dans les bureaux de vote	1 %
Aucune méthode de vote en ligne/par courriel	1 %
Emplacement peu pratique des bureaux de vote	1 %
Trop peu de bureaux de vote pendant les jours de vote par anticipation	1 %
Autre	12 %
Aucun commentaire	4 %

VotingSatNon : Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) du processus de vote? Base : Les répondants ayant déclaré être insatisfaits du processus de vote (n=142) / Les catégories ont été codées à partir de réponses ouvertes. Puisque les répondants pouvaient donner des réponses multiples, les mentions totales peuvent dépasser 100 %.

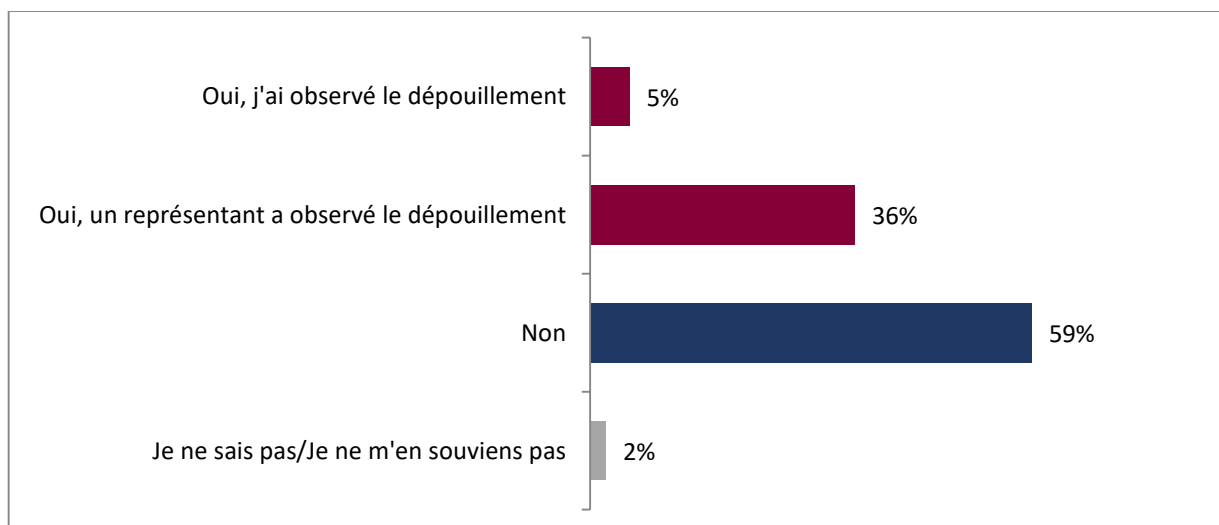
Les différences notables entre les sous-groupes en termes d'insatisfaction à l'égard du processus électoral sont les suivantes :

- Les candidats étaient plus susceptibles que les candidates de mentionner leur insatisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada (14 % contre 2 %), tandis que les candidates étaient plus susceptibles que les candidats de mentionner que les dates et heures de vote prévues étaient peu pratiques (19 % contre 6 %).
- Les candidats qui n'en étaient pas à leur première candidature étaient plus susceptibles que les nouveaux candidats de signaler de longues files d'attente lors du vote par anticipation (19 % contre 5 %) et d'exprimer leur insatisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada (17 % contre 2 %).
- Les candidats appartenant à un parti représenté à la Chambre des communes étaient plus susceptibles que les candidats de partis non représentés de signaler de longues files d'attente le jour de l'élection (23 % contre 9 %) et leur insatisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada (15 % contre 4 %). Par ailleurs, les répondants issus de partis non représentés étaient plus susceptibles que les candidats issus de partis représentés de mentionner un manque d'information ou de transparence concernant le processus électoral (14 % contre 4 %) et le fait que le vote avait commencé avant que les candidats ne soient désignés ou enregistrés (18 % contre 1 %).
- Les candidats affiliés à un parti étaient plus susceptibles que les candidats indépendants de signaler de longues files d'attente lors du vote par anticipation (14 % contre 3 %) et un manque de personnel (10 % contre 2 %). Par ailleurs, les candidats indépendants étaient plus susceptibles de mentionner un manque d'informations/de transparence concernant le processus électoral et les règles (17 % contre 4 %) et le fait que le vote avait commencé avant que les candidats ne soient désignés ou enregistrés (25 % contre 1 %).
- Les candidats des zones rurales étaient plus susceptibles que les candidats des zones urbaines de mentionner que les dates et heures de vote prévues étaient peu pratiques (23 % contre 3 %). Parallèlement, les candidats des zones urbaines étaient plus susceptibles que les candidats des zones rurales de mentionner de longues files d'attente le jour du scrutin (28 % contre 6 %).

Observation du dépouillement des bulletins de vote par le candidat ou son représentant

Près de quatre candidats sur dix (38 %) ont déclaré avoir eu un observateur pendant le dépouillement des bulletins de vote, soit eux-mêmes (5 %), soit leur représentant (36 %). En revanche, près de six candidats sur dix (59 %) n'ont pas observé le dépouillement des bulletins de vote.

Figure 40 : Observation du dépouillement des bulletins de vote par le candidat ou son représentant



CountObserve : Est-ce que vous ou votre représentant(e) avez observé le dépouillement des votes? Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer avoir observé ou avoir fait observer le dépouillement des bulletins de vote :

- Les candidats anglophones (42 %) par rapport aux candidats francophones (27 %).
- Les candidats ayant fait des études supérieures (48 %) par rapport aux candidats ayant fait des études collégiales (30 %) ou secondaires ou moins (24 %).
- Les candidats sans handicap (42 %) par rapport aux candidats handicapés (28 %).
- Les candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois (48 %) par rapport aux candidats qui se présentaient pour la première fois (33 %).
- Les candidats sortants (87 %) par rapport aux candidats non sortants (31 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (73 %) par rapport aux candidats d'un parti non représenté (16 %).
- Les candidats affiliés à un parti (50 %) par rapport aux candidats indépendants (14 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est supérieur à 200 000 \$ (67 %) ou compris entre 100 000 \$ et 199 000 \$ (35 %) par rapport aux candidats dont le revenu est compris entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (18 %) et inférieur à 40 000 \$ (14 %).

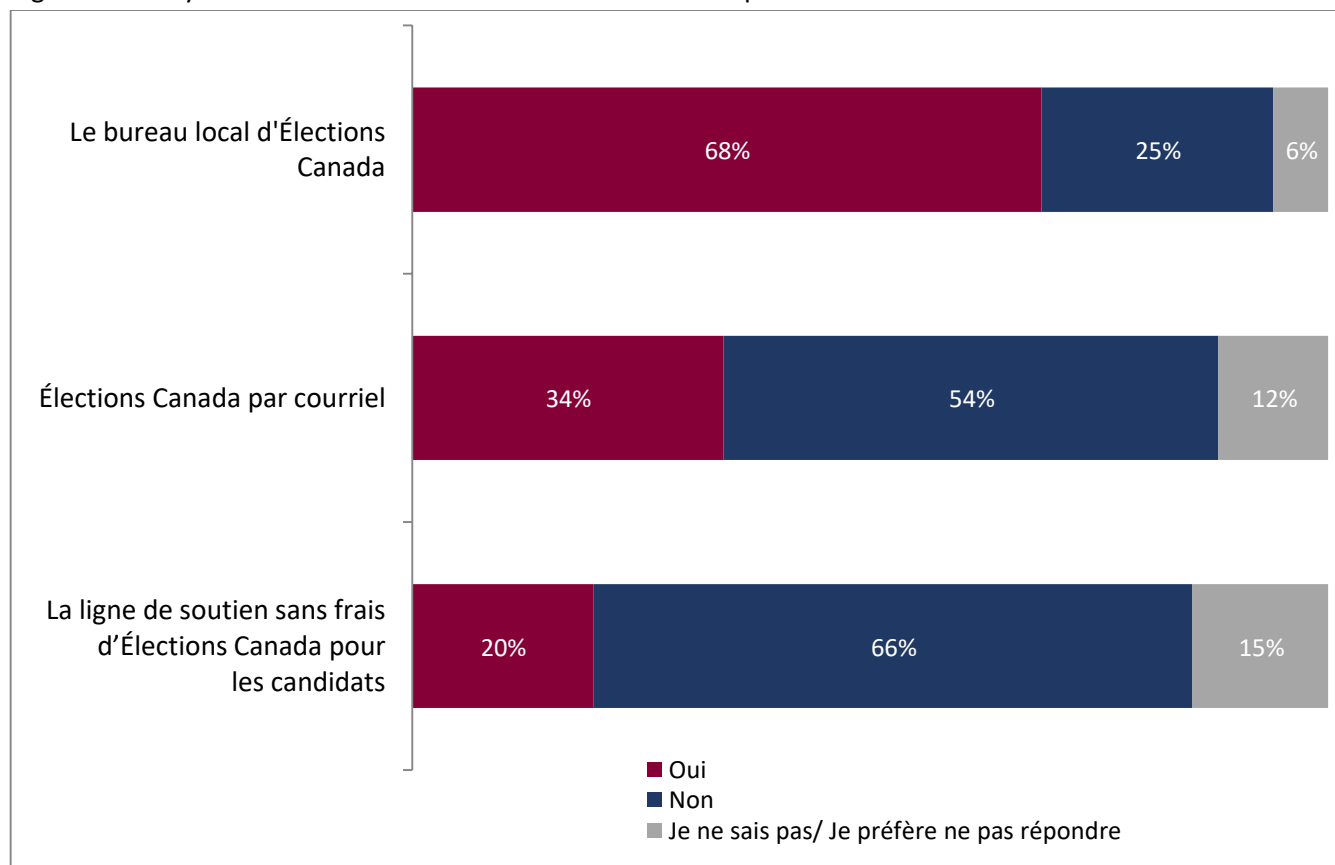
2.7 Communications avec Élections Canada

Moyens de communication avec Élections Canada pendant les élections

Près de sept répondants sur dix (68 %) ont communiqué avec Élections Canada par l'intermédiaire de leur bureau local, tandis que 34 % des répondants ont communiqué avec Élections Canada par courriel et un sur cinq (20 %) a utilisé la ligne de soutien sans frais pour les candidats.

Par rapport à la 44^e élection générale, une proportion nettement moins élevée de candidats ont déclaré avoir communiqué avec le bureau local d'Élections Canada (68 % contre 86 %), avec Élections Canada par courriel (34 % contre 47 %) et par téléphone (ligne de soutien sans frais) (20 % contre 32 %).

Figure 41 : Moyens de communication avec Élections Canada pendant les élections



ECContact : Pendant l'élection, avez-vous, ou l'un(e) de vos représentant(e)s, contacté...

a. Le bureau local d'Élections Canada?

b. La ligne de soutien sans frais d'Élections Canada pour les candidats?

c. Élections Canada par courriel?

Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles de déclarer avoir contacté ou avoir demandé à un représentant de contacter le bureau local d'Élections Canada :

- Les candidats nés au Canada (71 %) par rapport aux candidats nés à l'étranger (57 %).
- Les candidats qui ne se présentaient pas pour la première fois (75 %) par rapport aux candidats qui se présentaient pour la première fois (66 %).
- Les candidats sortants (95 %) par rapport aux candidats non sortants (64 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (83 %) par rapport aux candidats d'un parti non représenté (59 %).
- Les candidats affiliés à un parti (75 %) par rapport aux candidats indépendants (55 %).

- Les candidats dont le revenu familial est supérieur à 200 000 \$ (85 %) par rapport aux candidats dont le revenu se situe entre 40 000 \$ et 99 000 \$ (54 %).
- Les candidats provenant d'une zone urbaine (75 %) par rapport aux candidats provenant d'une zone urbaine/rurale (55 %).

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer qu'eux-mêmes ou un représentant avaient contacté Élections Canada par courriel.

- Les candidates (40 %) par rapport aux candidats (31 %).
- Les candidats ayant fait des études supérieures (41 %) par rapport aux candidats ayant fait des études universitaires (29 %).
- Les candidats anglophones (36 %) par rapport aux candidats francophones (24 %).
- Les candidats handicapés (41 %) par rapport aux candidats sans handicap (32 %).
- Les candidats nés à l'extérieur du Canada (43 %) par rapport aux candidats nés au Canada (33 %).

Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer qu'eux-mêmes ou un représentant avaient contacté Élections Canada par courriel :

- Les candidates (40 %) par rapport aux candidats (31 %).
- Les candidats ayant fait des études supérieures (41 %) par rapport aux candidats ayant fait des études universitaires (29 %).
- Les candidats anglophones (36 %) par rapport aux candidats francophones (24 %).
- Les candidats handicapés (41 %) par rapport aux candidats sans handicap (32 %).
- Les candidats nés à l'extérieur du Canada (43 %) par rapport aux candidats nés au Canada (33 %).

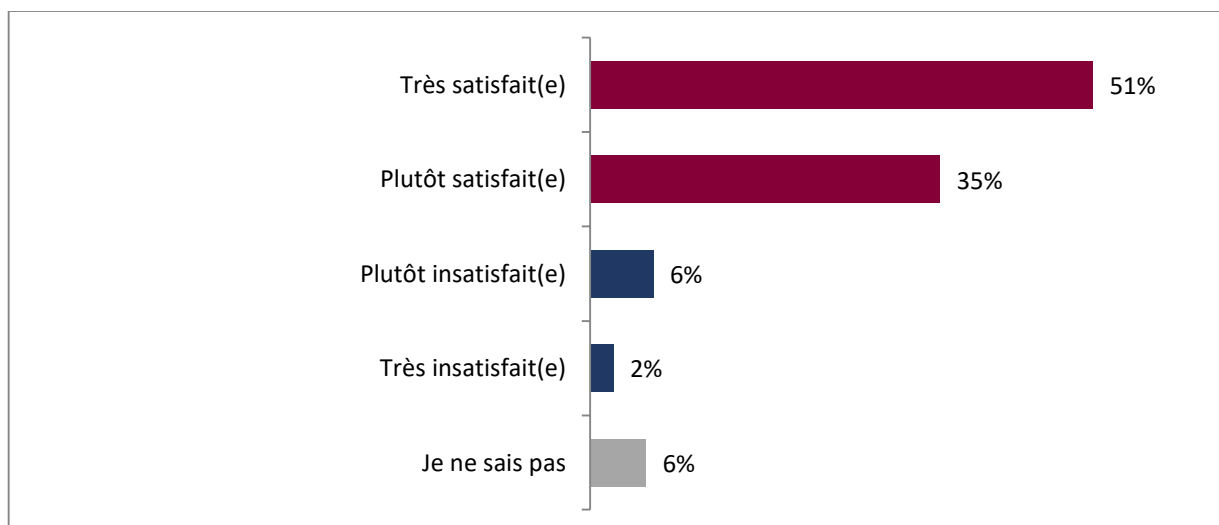
Les sous-groupes suivants étaient nettement plus susceptibles de déclarer qu'eux-mêmes ou un représentant avaient communiqué avec Élections Canada au numéro sans frais pour les candidats :

- Les candidats anglophones (21 %) par rapport aux candidats francophones (14 %).
- Les candidats non sortants (21 %) par rapport aux candidats sortants (12 %).
- Les candidats d'un parti qui n'est pas représenté à la Chambre des communes (23 %) par rapport aux candidats d'un parti représenté (14 %).
- Les candidats indépendants (28 %) par rapport aux candidats affiliés à un parti (16 %).

Satisfaction des candidats à l'égard de leurs contacts avec Élections Canada

Parmi les répondants qui ont communiqué avec Élections Canada, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de leur représentant (68 % des répondants, n = 650), plus de huit répondants sur dix (86 %) se sont dits satisfaits de leurs contacts avec Élections Canada. La moitié des répondants (51 %) étaient très satisfaits de leur contact avec Élections Canada, tandis que plus d'un sur trois (35 %) était plutôt satisfait. En revanche, moins d'un sur dix (8 %) était insatisfait, dont 6 % qui étaient plutôt insatisfaits et 2 % qui étaient très insatisfaits.

Figure 42 : Satisfaction à l'égard de leurs contacts avec Élection Canada



ECContactSat : Dans quelle mesure étiez-vous, ou votre représentant(e), satisfait(e) de votre interaction avec Élections Canada? Base : Répondants ayant contacté avec Élections Canada (n=650)

Les sous-groupes suivants étaient moins susceptibles de se déclarer *très satisfaits* de leurs contacts avec Élections Canada :

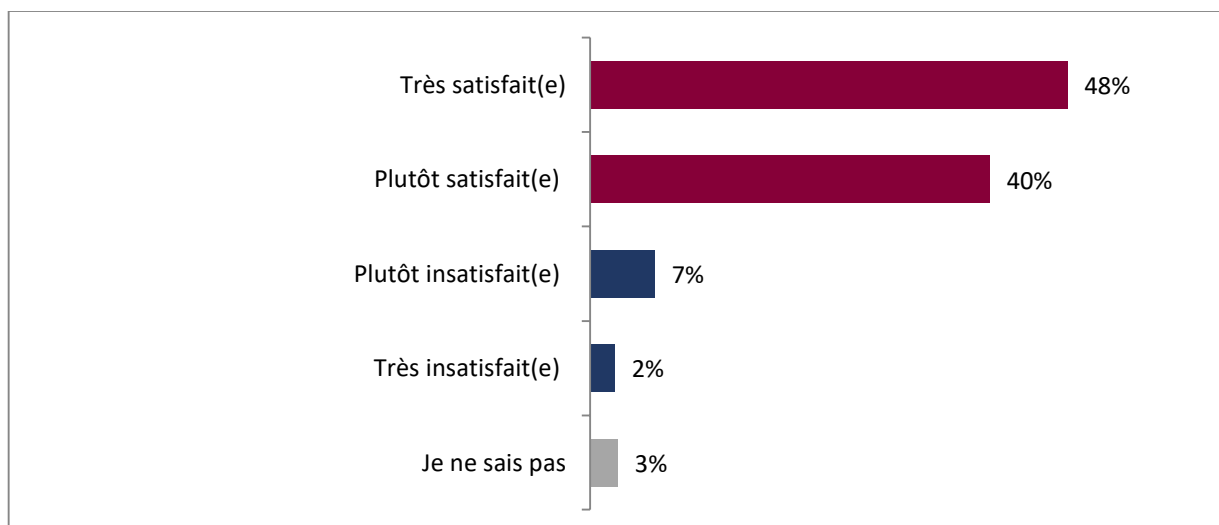
- Les candidats francophones (36 %) par rapport aux candidats anglophones (55 %).

Satisfaction à l'égard de la qualité globale des services d'Élections Canada

Près de neuf candidats sur dix (88 %) étaient satisfaits dans une certaine mesure de la qualité globale du service reçu d'Élections Canada. Près de la moitié des répondants étaient très satisfaits (48 %), tandis que quatre sur dix (40 %) étaient plutôt satisfaits. En revanche, 9 % étaient insatisfaits, dont 7 % plutôt insatisfaits et 2 % très insatisfaits. Une petite proportion de candidats (3 %) n'ont pas répondu.

Les résultats sont restés stables par rapport à la 44^e élection générale, les proportions de candidats satisfaits (88 %) et *très satisfaits* (48 %) restant similaires à celles de 2021 (respectivement 86 % et 47 %).

Figure 43 : Satisfaction à l'égard de la qualité globale des services d'Élections Canada



ECServiceSat : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité globale des services que vous avez reçus d'Élections Canada lors de la plus récente élection fédérale? Base : Tous les répondants (n=837)

Les sous-groupes suivants étaient moins susceptibles d'exprimer leur satisfaction à l'égard de la qualité globale du service qu'ils ont reçu d'Élections Canada :

- Les candidates (84 %), comparativement aux candidats (90 %).
- Les candidats d'un parti représenté (84 %), comparativement aux candidats d'un parti qui n'est pas représenté à la Chambre des communes (91 %).

2.8 Intégrité électorale

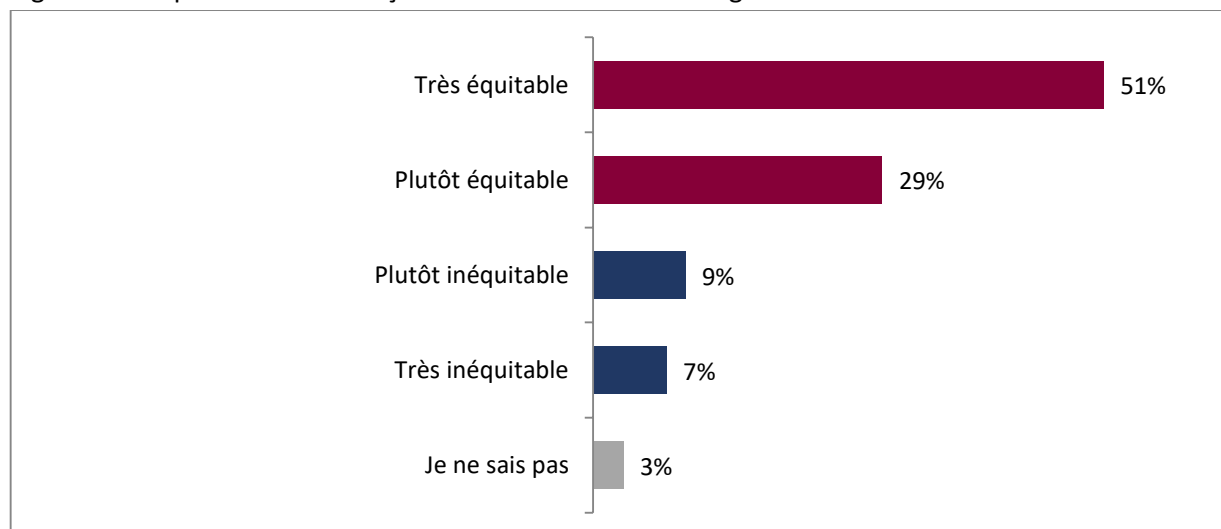
Impressions sur la façon dont Elections Canada a géré l'élection fédérale du 28 avril 2025

Quatre candidats sur cinq (80 %) estiment qu'Élections Canada a géré l'élection générale fédérale du 28 avril 2025 de façon équitable. La moitié des répondants (51 %) sont d'avis qu'Élections Canada a géré l'élection fédérale de 2025 de façon très équitable, tandis que près de trois répondants sur dix (29 %) estiment qu'Élections Canada l'a gérée de façon plutôt équitable. En revanche, 17 % des répondants estiment que les élections fédérales ont été gérées de façon inéquitable, dont 9 % qui estiment qu'elles ont été gérées de façon plutôt inéquitable et 7 % qui estiment qu'elles ont été gérées de façon très inéquitable. Une faible proportion de candidats (3 %) n'a pas fourni de réponse.

La proportion de répondants qui estiment qu'Élections Canada a géré l'élection de façon équitable (80 %) a sensiblement augmenté par rapport à la 44^e élection générale (76 %). Toutefois, elle est restée stable par rapport à la 43^e élection générale (81 %). Dans le même ordre d'idée, la proportion de répondants qui ont affirmé qu'Élections Canada avait géré l'élection de façon *très* équitable (51 %) a fortement augmenté par rapport à la 44^e élection générale (42 %). Toutefois, elle est restée stable par rapport à la 43^e élection générale (52 %). En revanche, les proportions des répondants qui estiment que la gestion a été *plutôt*

équitable (29 %) ou *plutôt* inéquitable (9 %) ont nettement diminué par rapport à la 44^e élection générale (34 % et 12 % respectivement). Toutefois, elles sont restées stables par rapport à la 43^e élection générale (29 % et 7 % respectivement).

Figure 44 : Impressions sur la façon dont Élections Canada a géré l'élection fédérale du 28 avril 2025



GEFairness : En pensant à l'élection partielle fédérale du 6 mai 2025, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles d'affirmer qu'Élections Canada a géré l'élection de façon équitable :

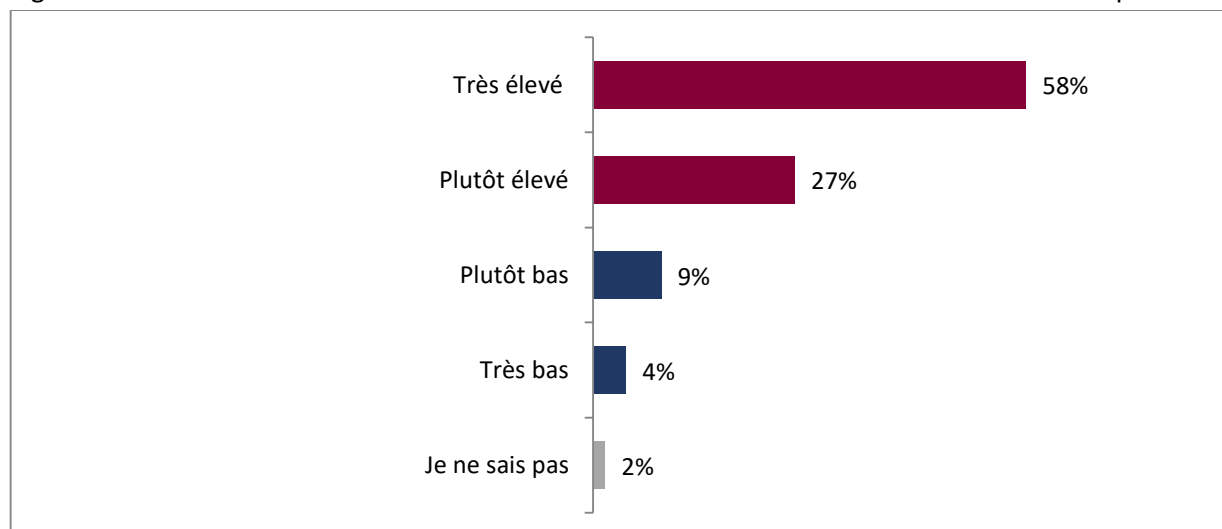
- Les candidats de l'Ontario (85 %), par rapport aux candidats du Québec (73 %).
- Les candidats détenant un diplôme d'études supérieures (87 %), par rapport aux candidats détenant un diplôme d'études universitaires (80 %) ou un diplôme d'études collégiales (71 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est de 40 000 à 99 000 dollars (81 %), de 100 000 à 199 000 dollars (85 %) et de 200 000 dollars et plus (89 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial annuel est de 40 000 dollars ou moins (67 %).
- Les candidats affiliés à un parti (87 %), par rapport aux candidats indépendants (66 %).

Niveau de confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection dans la circonscription

Plus de huit candidats sur dix (85 %) ont affirmé avoir un niveau de confiance très élevé dans l'exactitude des résultats des élections dans leur circonscription. Près de six répondants sur dix (58 %) ont affirmé avoir un niveau de confiance très élevé dans l'exactitude des résultats des élections dans leur circonscription, tandis que 27 % ont affirmé avoir un niveau de confiance plutôt élevé. En revanche, 14 % ont affirmé avoir un niveau de confiance plutôt bas, dont 9 % qui ont un niveau de confiance plutôt bas dans l'exactitude des résultats des élections et 4 % qui ont un niveau de confiance très bas. Une faible proportion de candidats (2 %) n'a pas fourni de réponse.

Les résultats sont restés stables par rapport à la 44^e élection générale dans le cadre de laquelle 83 % des candidats ont affirmé avoir un niveau de confiance élevé dans l'exactitude des résultats des élections dans leur circonscription.

Figure 45 : Niveau de confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection dans la circonscription



GETrust : Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance *très élevé* dans l'exactitude des résultats de l'élection :

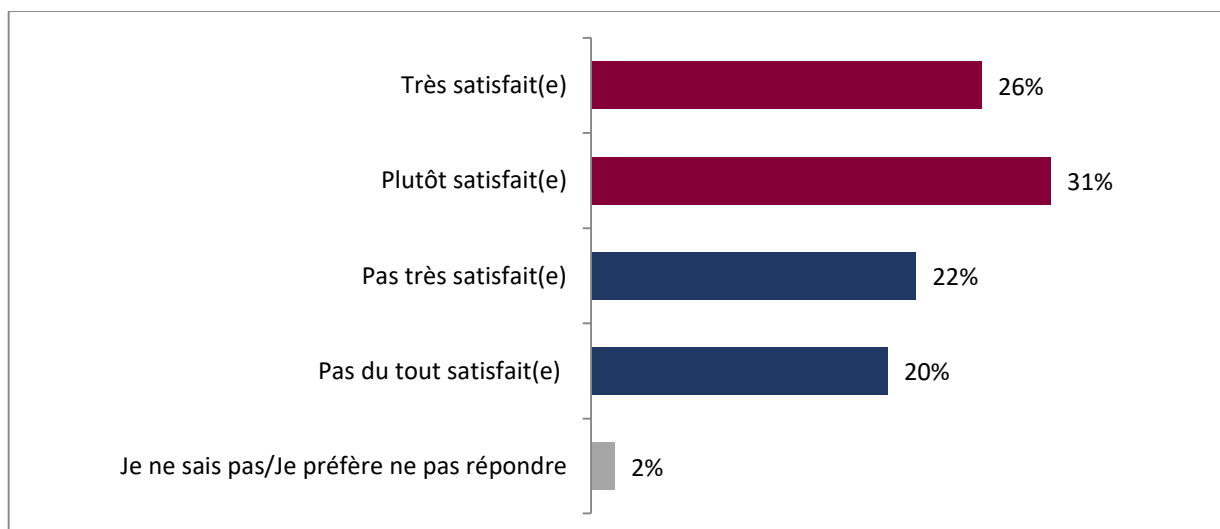
- Les candidats autochtones (40 %), par rapport aux autres candidats (59 %).
- Les candidats francophones (43 %), par rapport aux candidats anglophones (63 %).
- Les candidats du Québec (40 %), par rapport aux candidats de l'Ontario (64 %), de l'Alberta (68 %) et de l'Atlantique (65 %).
- Les candidats détenant un diplôme d'études collégiales (49 %), par rapport aux candidats détenant un diplôme d'études supérieures (65 %).
- Les candidats indépendants (44 %), par rapport aux candidats affiliés à un parti (64 %).

Satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie au Canada

Plus de la moitié des candidats (57 %) affirment être satisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada, dont 26 % qui affirment être très satisfaits et 31 % qui affirment être plutôt satisfaits. En revanche, un peu plus de quatre candidats sur dix (42 %) ne sont pas satisfaits, dont 22 % qui ne sont pas très satisfaits et 20 % qui ne sont pas du tout satisfaits.

Les résultats sont restés stables par rapport à la 44^e élection générale dans le cadre de laquelle 55 % des candidats ont affirmé être satisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada.

Figure 46 : Satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie au Canada



DemSat : Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada? Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants sont nettement moins susceptibles d'affirmer qu'ils sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada :

- Les candidats détenant un diplôme d'études universitaire (53 %) ou d'études collégiales (48 %), par rapport aux candidats détenant un diplôme d'études supérieures (67 %).
- Les candidats handicapés (40 %), par rapport aux candidats sans handicap (63 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est de moins de 40 000 dollars (36 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial annuel est de 100 000 à 199 000 dollars (58 %) et de 200 000 dollars ou plus (78 %).
- Les candidats qui en sont à leur première élection (54 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (63 %).
- Les candidats qui ne sont pas députés sortants (52 %), par rapport aux candidats qui sont députés sortants (89 %).
- Les candidats indépendants (30 %), par rapport aux candidats affiliés à un parti (69 %).

Raisons de l'insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie au Canada

Parmi les candidats qui sont insatisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada (42 % des répondants, n = 358), les principales raisons d'insatisfaction sont le manque de représentation proportionnelle (28 %), l'avis selon lequel le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs (25 %), et l'idée selon laquelle le système est inéquitable ou n'est pas démocratique (17 %). D'autres raisons ont été mentionnées, mais moins souvent, soit de 1 % à 12 % (voir figure 47T).

Les raisons les plus souvent citées sont les mêmes que pour la 44^e élection générale : le manque de représentation proportionnelle (28 % contre 29 %), le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs (25 % contre 21 %), et le système est inéquitable ou n'est pas démocratique (17 % contre 17 %).

Figure 47T : Raisons de l'insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie au Canada

	Total
Le manque de représentation proportionnelle	28 %
Le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs	25 %
Le système est inéquitable ou n'est pas démocratique	17 %
Trop de partialité ou de censure de la part des médias	12 %
La nécessité d'une réforme électorale	9 %
Difficultés rencontrées en tant que candidat(e) indépendant(e) ou membre d'un petit ou nouveau parti	7 %
Trop de corruption dans le système	7 %
Le rôle accru de l'argent en politique	7 %
Tous les chefs de parti ne peuvent pas participer aux débats	3 %
L'ingérence électorale	3 %
Les élections surprises posent problème/sont inéquitables (p. ex., délais plus courts, cartes de vote reçues en retard, etc.)	3 %
Le désengagement ou la faible participation des électeurs	3 %
Système de vote désuet/Nécessité d'actualiser la mode de scrutin	2 %
Nécessité d'un scrutin plus sûr (p.ex., preuve de citoyenneté, lieux sûrs, etc.)	2 %
Les processus de nomination et de collecte de signatures doivent être améliorés	2 %
La polarisation des Canadiens en raison de la division entre les partis politiques	1 %
Les électeurs manquent/ont besoin davantage d'éducation politique	1 %
Le manque d'imputabilité des élites politiques envers les électeurs	1 %
Le trop grand nombre d'exigences liées au financement politique	1 %
Le manque de représentation des minorités	1 %
Autres	10 %
Aucun commentaire	7 %
Je ne sais pas/Refus	2 %

DemSatNon : Y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous êtes insatisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada? Base : Répondants ayant affirmé être insatisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada (n = 358) / Note : Les catégories ont été codées à partir des réponses ouvertes. Comme les répondants pouvaient donner plus d'une réponse, le total peut dépasser 100 %.

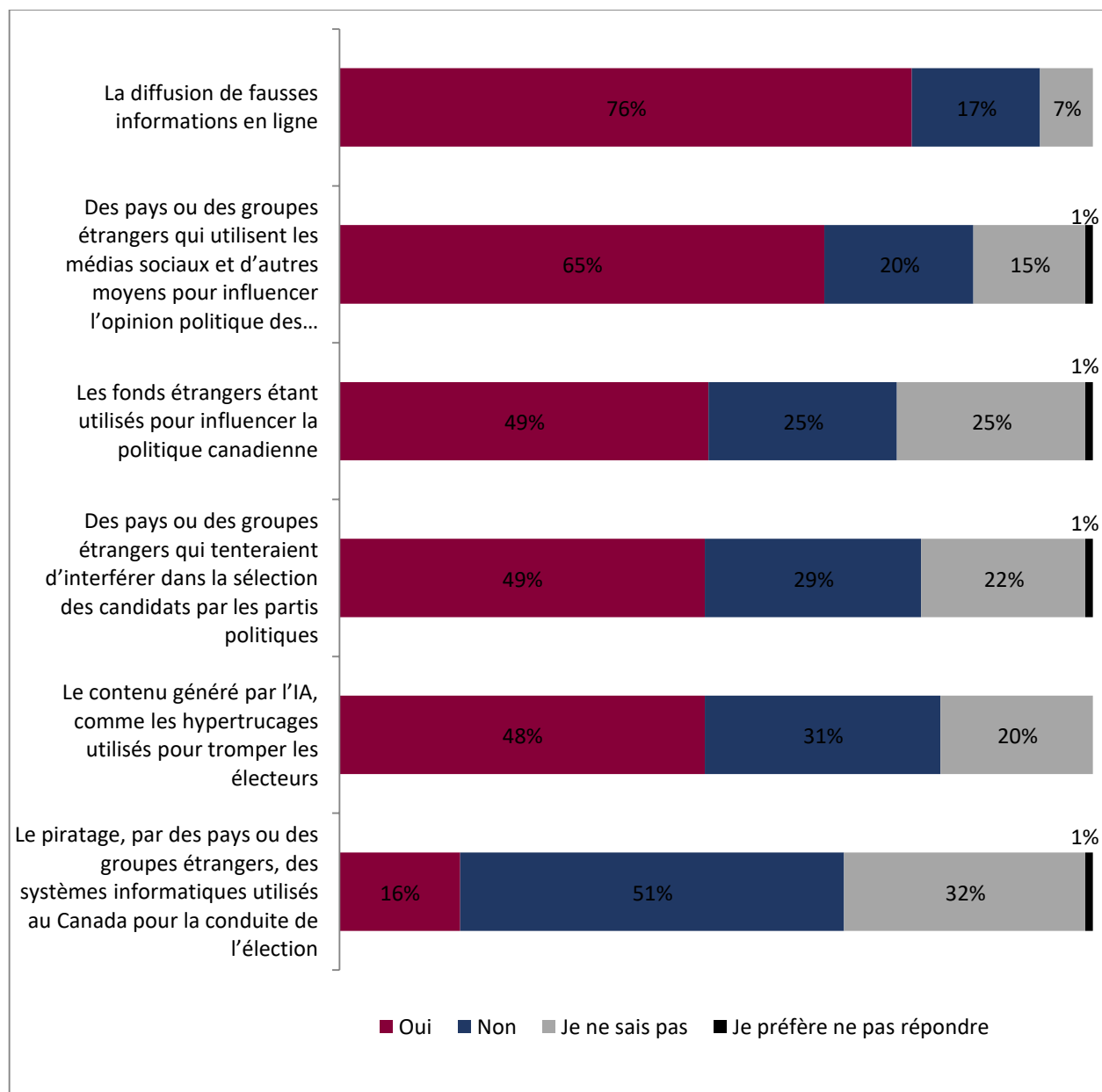
Les grandes différences entre les sous-groupes en ce qui concerne l'insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie au Canada sont les suivantes :

- Les candidats de l'Ontario sont plus nombreux que ceux du Québec à affirmer que le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs (32 % contre 9 %).
- Les candidats francophones sont plus nombreux que les candidats anglophones à mentionner la partialité ou la censure de la part des médias (23 % contre 9 %).
- Les candidats qui en étaient à leur première élection sont plus nombreux que les candidats qui n'en étaient pas à leur première élection à mentionner la nécessité d'une réforme électorale (12 % contre 5 %).
- Les candidats des partis non représentés sont plus nombreux que les répondants des partis représentés à mentionner que le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs (29 % contre 2 %) et qu'il y a un manque de représentation proportionnelle (31 % contre 11 %).
- Les candidats affiliés à un parti sont plus nombreux que les candidats indépendants à mentionner la nécessité d'une réforme électorale (15 % contre 4 %). Par ailleurs, les candidats indépendants ont eu davantage tendance que les candidats affiliés à un parti de mentionner que le système est inéquitable ou non démocratique (23 % contre 10 %), qu'il y a trop de partialité ou de censure de la part des médias (15 % contre 8 %) et trop de corruption dans le système (11 % contre 4 %).

Influence et ingérence étrangères

Interrogés sur des sujets tels que l'ingérence électorale et l'influence étrangère, les répondants ont affirmé que la diffusion de fausses informations en ligne a été le problème le plus courant lors de la 45^e élection générale fédérale (76 %). Il s'agit d'une hausse du niveau de préoccupations par rapport à la 44^e élection générale (56 %) et à la 43^e élection générale (64 %). En outre, plus de six candidats sur dix (65 %) sont d'avis que des pays ou des groupes étrangers utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens. Ce chiffre est nettement plus élevé que celui enregistré lors de la 44^e élection générale (38 %). Toutefois, il se rapproche de celui enregistré lors de la 43^e élection générale (64 %). Près de la moitié des candidats se sont dits préoccupés par l'utilisation de fonds étrangers pour influencer la politique canadienne (49 %), par l'ingérence étrangère dans la sélection des candidats par les partis politiques (49 %) et par l'utilisation de contenus générés par l'IA, comme les hypertrucages visant à tromper les électeurs (48 %). Par ailleurs, une proportion plus faible de candidats (16 %) estiment que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés au Canada pour la conduite de l'élection, a été un problème. Il s'agit d'une hausse considérable par rapport à la 44^e élection générale (10 %) et à la 43^e élection générale (8 %).

Figure 48 : Problèmes perçus lors de la plus récente élection fédérale



Interférence : Selon ce que vous avez vu ou entendu récemment, pensez-vous que l'un ou l'autre des éléments suivants a posé un problème lors de cette élection?

a._Cyber : Le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés au Canada pour la conduite de l'élection.

b._Influence : Des pays ou des groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.

c._Disinfo : La diffusion de fausses informations en ligne.

d._Funding : Les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne.

e._Nomination : Des pays ou des groupes étrangers qui tenteraient d'interférer dans la sélection des candidats par les partis politiques.

f._Alcontent : Le contenu généré par l'IA, comme les hypertrucages utilisés pour tromper les électeurs.

Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles d'estimer que la diffusion de fausses informations en ligne a été un problème lors de cette élection :

- Les candidates (84 %), par rapport aux candidats (72 %).
- Les candidats anglophones (79 %), par rapport aux candidats francophones (65 %).
- Les candidats dont le revenu familial annuel est de plus de 200 000 dollars (84 %), par rapport aux candidats dont le revenu est de 40 000 dollars ou moins (66 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (80 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (73 %).
- Les candidats affiliés à un parti (82 %), par rapport aux candidats indépendants (63 %).

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles d'estimer que l'utilisation des médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens par des pays ou des groupes étrangers a été un problème lors de cette élection :

- Les candidats anglophones (69 %), par rapport aux candidats francophones (53 %).
- Les candidats handicapés (72 %), par rapport aux candidats sans handicap (62 %).
- Les candidats nés au Canada (67 %), par rapport aux candidats nés à l'étranger (55 %).

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles d'estimer que l'utilisation de fonds étrangers pour influencer la politique canadienne a été un problème lors de cette élection :

- Les candidats anglophones (53 %), par rapport aux candidats francophones (39 %).
- Les candidats d'un parti non représenté (55 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (41 %).
- Les candidats indépendants (60 %), par rapport aux candidats affiliés à un parti (44 %).

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles d'estimer que les efforts par des pays ou des groupes étrangers visant à interférer dans la sélection des candidats par les partis politiques a été un problème lors de cette élection :

- Les candidats (53 %), par rapport aux candidates (41 %).
- Les candidats détenant un diplôme d'études collégiales (59 %), par rapport aux candidats détenant un diplôme d'études supérieures (43 %) et aux candidats détenant un diplôme d'études universitaires (47 %).
- Les candidats anglophones (51 %), par rapport aux candidats francophones (41 %).
- Les candidats autochtones (68 %), par rapport aux autres candidats (47 %).
- Les candidats d'un parti non représenté (52 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (43 %).
- Les candidats indépendants (63 %), par rapport aux candidats affiliés à un parti (42 %).

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles d'estimer que l'utilisation de contenu généré par l'IA, comme les hypertrucages utilisés pour tromper les électeurs, était un problème lors de cette élection :

- Les candidates (54 %), par rapport aux candidats (45 %).
- Les candidats handicapés (56 %), par rapport aux candidats sans handicap (45 %).
- Les candidats affiliés à un parti (52 %), par rapport aux candidats indépendants (40 %).

Il n'y a pas eu de grande différence entre les sous-groupes en ce qui concerne l'énoncé suivant : « Le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés au Canada pour la conduite de l'élection. ».

Impressions sur l'incidence de l'influence et de l'ingérence étrangères

Pour chaque type d'influence ou d'ingérence étrangère évalué, les candidats qui étaient d'avis qu'il s'agissait d'un problème lors de la 45^e élection générale ont été invités à dire dans quelle mesure ils estimaient que le problème avait eu un impact sur le résultat de l'élection.

La plupart des candidats estiment que les problèmes liés à la diffusion de fausses informations ont eu au moins un impact modéré sur le résultat de l'élection. En effet, plus de la moitié des candidats (55 %) estiment qu'ils ont eu un impact majeur (27 %) ou modéré (28 %) sur le résultat de l'élection de 2025. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2021 (21 % et 22 % respectivement). En outre, 16 % estiment que l'impact a été mineur, tandis que 3 % estiment qu'il n'y a eu aucun impact. 2 % des candidats ont répondu qu'ils ne savaient pas.

Près de quatre candidats sur dix (38 %) sont d'avis que les problèmes liés à l'influence étrangère ont eu un impact majeur (19 %) ou modéré (19 %) sur le résultat de l'élection (une grande augmentation par rapport aux taux de 14 % et 14 % respectivement en 2021). En outre, 19 % ont déclaré que l'impact a été mineur, tandis que 5 % estiment qu'il n'y a eu aucun impact. 3 % des candidats ont répondu qu'ils ne savaient pas.

En ce qui concerne la désignation des candidats, trois candidats sur dix (30 %) estiment que les efforts d'ingérence de pays ou de groupes étrangers dans le choix des candidats par les partis ont un impact important (14 %) ou modéré (16 %) sur les résultats de l'élection.

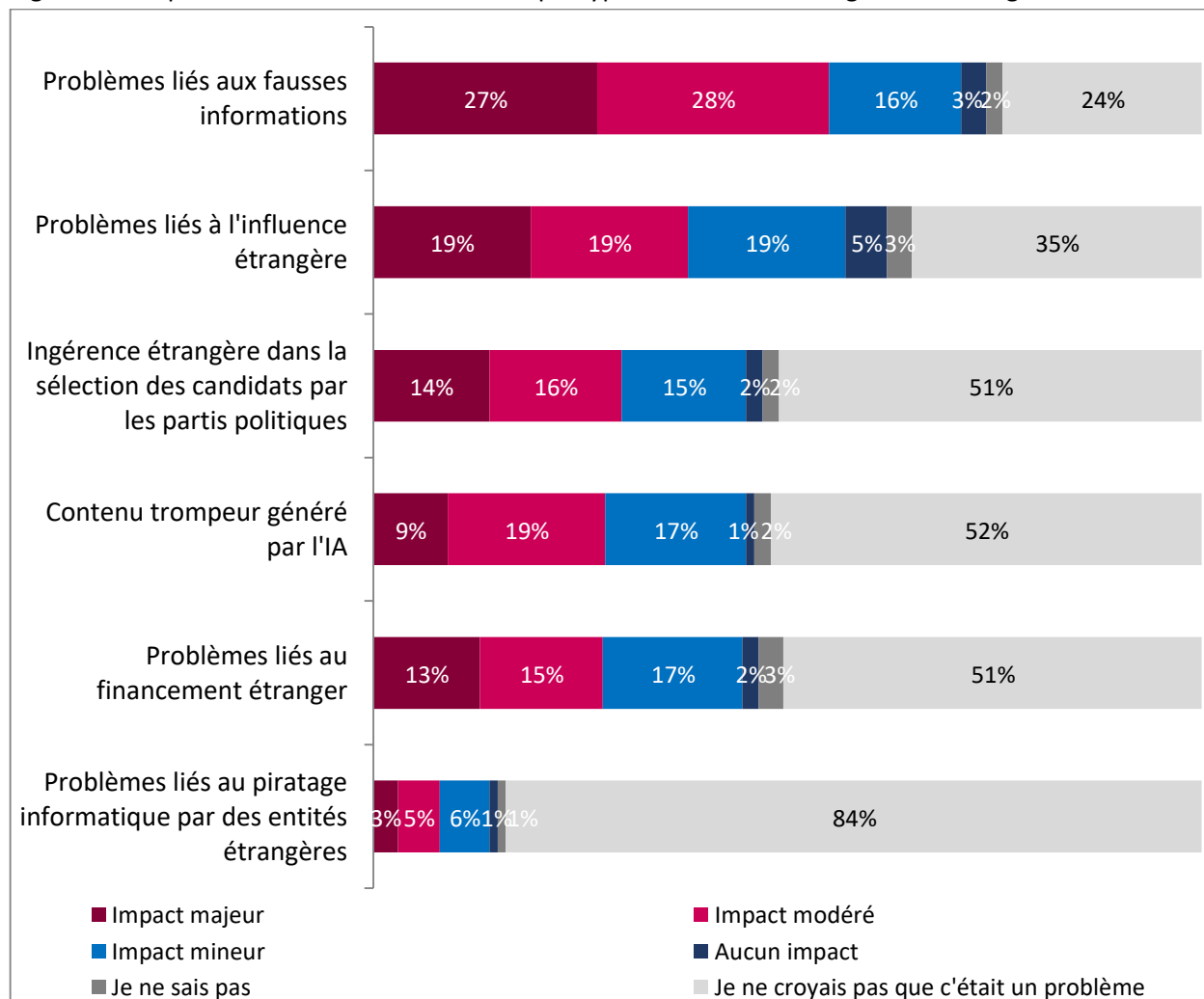
Plus d'un quart des candidats (28 %) estiment que le contenu généré par l'IA, comme les hypertrucages utilisés pour tromper les électeurs, a eu un impact majeur (9 %) ou modéré (19 %) sur les résultats de l'élection. En outre, 17 % affirment que l'impact a été mineur, tandis que 1 % estiment qu'il n'y a eu aucun impact.

En ce qui concerne les fonds étrangers, plus d'un quart des candidats (28 %) soutiennent que l'utilisation de fonds étrangers pour influencer la politique au Canada a eu un impact important (13 %) ou modéré

(15 %) sur les résultats de l'élection. En outre, 17 % ont déclaré que l'impact a été mineur, tandis que 2 % estiment qu'il n'y a eu aucun impact. 3 % des candidats ont répondu qu'ils ne savaient pas.

Moins d'un candidat sur dix (8 %) estime que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés au Canada, a eu un impact majeur (3 %) (semblable à 4 % en 2021) ou modéré (5 %) sur les résultats de l'élection. En outre, 6 % des répondants ont déclaré que l'impact a été mineur, tandis que 1 % estiment qu'il n'y a eu aucun impact. 1 % des candidats ont répondu qu'ils ne savaient pas.

Figure 49 : Impressions sur l'incidence de chaque type d'influence et d'ingérence étrangères



Q. Selon vous, quel a été l'impact, le cas échéant, [...] sur le résultat de cette élection?

Base : Tous les répondants (n = 837)

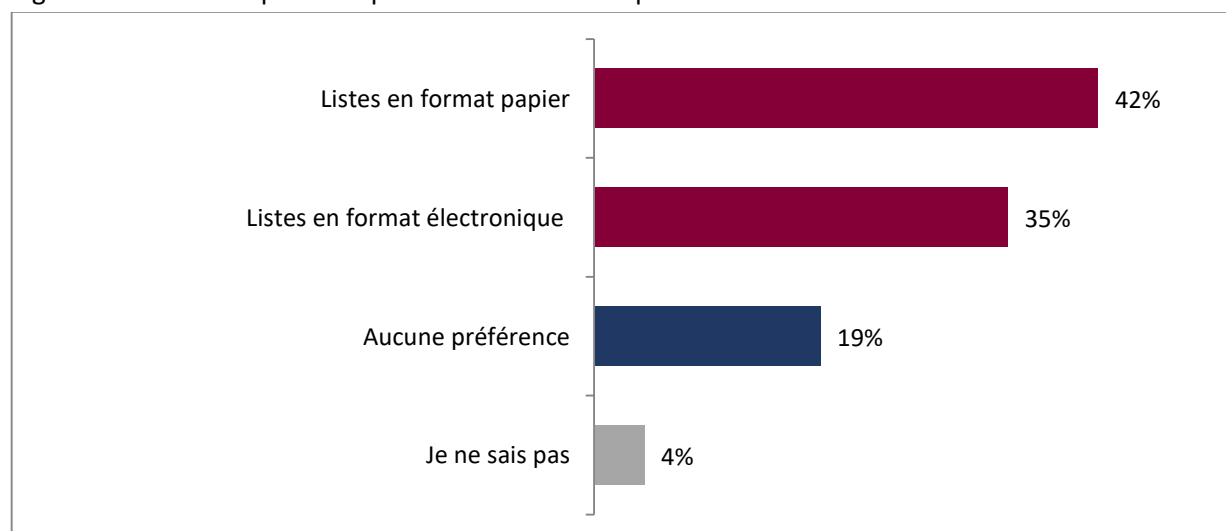
2.9 Technologies de vote

Méthode préférée pour confirmer l'inscription des électeurs dans les bureaux de vote

Un peu plus de quatre candidats sur dix (42 %) préfèrent les listes papier pour confirmer l'inscription des électeurs dans les bureaux de vote, tandis que 35 % préfèrent les listes en format électronique. Près de deux candidats sur dix affirment ne pas avoir de préférence (19 %) et 4 % affirment être incertains.

Par rapport à la 44^e élection générale, la proportion de candidats qui affirment qu'ils préfèrent les listes en format électronique a augmenté de façon considérable (35 % contre 28 %), et la proportion de candidats qui déclarent « ne pas savoir » a diminué de façon considérable (4 % contre 7 %).

Figure 50 : Méthode préférée pour confirmer l'inscription des électeurs dans les bureaux de vote



ListTechPref: Au Canada, aux élections fédérales, les préposés au scrutin utilisent une liste électorale papier. Lorsqu'un électeur se présente, on vérifie si son nom figure sur la liste, et lorsqu'il a voté, on biffe son nom de la liste. À certaines élections provinciales, les préposés au scrutin utilisent plutôt des ordinateurs ou des tablettes. Quelle méthode préférez-vous? Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles de préférer les listes en format papier :

- Les candidats (45 %), par rapport aux candidates (37 %).
- Les candidats non racialisés (45 %), par rapport aux candidats racialisés (32 %).
- Les candidats indépendants (52 %), par rapport aux candidats affiliés à un parti (38 %).

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles de préférer les listes en format électronique :

- Les candidates (43 %), par rapport aux candidats (31 %).
- Les candidats de l'Ontario (40 %), par rapport aux candidats de la Colombie-Britannique (24 %) et du Québec (30 %).
- Les candidats racialisés (48 %), par rapport aux candidats non racialisés (32 %).

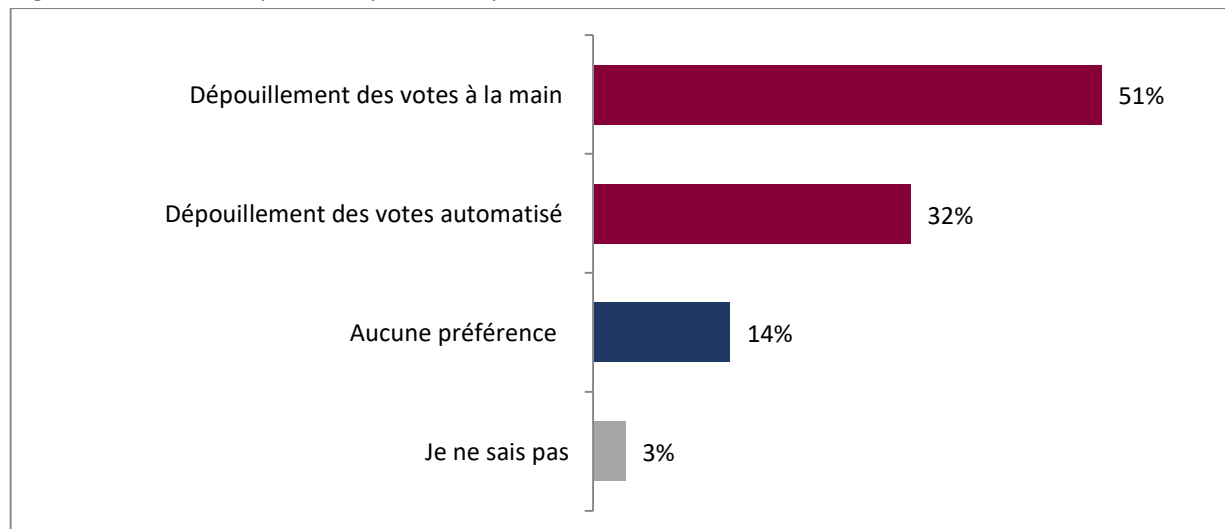
- Les députés sortants (47 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (33 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (41 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (30 %).
- Les candidats affiliés à un parti (41 %), par rapport aux candidats indépendants (22 %).

Méthode préférée pour le dépouillement des votes

En ce qui concerne le dépouillement des votes lors des élections, une plus grande proportion de candidats préfèrent le dépouillement des votes à la main (51 %) au dépouillement des votes automatisé (32 %). En outre, 14 % n'avaient pas de préférence et 3 % étaient incertains.

Par rapport à la 44^e élection générale, la proportion de candidats qui affirment qu'ils préfèrent le dépouillement des votes à la main a diminué de façon considérable (51 % contre 62 %) et la proportion de candidats qui affirment qu'ils préfèrent le dépouillement des votes automatisé a augmenté de façon considérable (32 % contre 17 %).

Figure 51 : Méthode préférée pour le dépouillement des votes



CountTechPref : Au Canada, aux élections fédérales, chaque bulletin de vote est compté à la main. À certaines élections provinciales, les bulletins de vote papier sont comptés par une machine. Quelle méthode de dépouillement des votes préférez-vous? Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles de préférer le dépouillement des votes à la main :

- Les candidats (56 %), par rapport aux candidates (41 %).
- Les candidats de l'Alberta (64 %) et du Québec (56 %), par rapport aux candidats de l'Ontario (43 %).

- Les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (59 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (48 %).
- Les candidats indépendants (67 %), par rapport aux candidats affiliés à un parti (44 %).

Les sous-groupes suivants sont nettement plus susceptibles de préférer le dépouillement des votes automatisé :

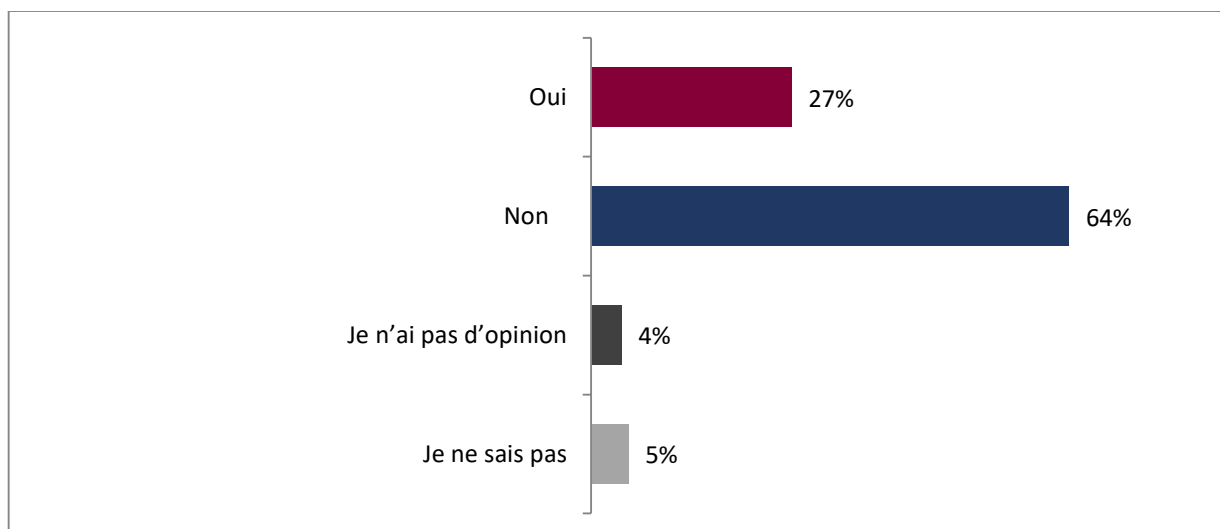
- Les candidates (39 %), par rapport aux candidats (29 %).
- Les candidats de l'Ontario (41 %), par rapport aux candidats de la Colombie-Britannique (20 %) et du Québec (28 %).
- Les candidats nés à l'étranger (45 %), par rapport aux candidats nés au Canada (30 %).
- Les candidats racialisés (43 %), par rapport aux candidats non racialisés (30 %).
- Les candidats qui en sont à leur première élection (35 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (26 %).
- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (38 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (28 %).
- Les candidats affiliés à un parti (40 %), par rapport aux candidats indépendants (14 %).

Opinions sur la possibilité de voter en ligne

Près de deux tiers des candidats (64 %) estiment que les électeurs ne devraient pas pouvoir voter en ligne, tandis que 27 % estiment qu'ils devraient le pouvoir. En outre, 4 % n'avaient pas de préférence et 5 % étaient incertains.

Par rapport à la 44^e élection générale, la proportion de candidats qui estiment que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne a sensiblement diminué (27 % contre 38 %), tandis que la proportion de candidats qui estiment que les électeurs ne devraient pas pouvoir voter en ligne a sensiblement augmenté (64 % contre 51 %). En outre, la proportion de candidats qui ont répondu qu'ils n'étaient pas sûrs a diminué de façon considérable (4 % contre 11 %).

Figure 52 : Opinions sur la possibilité de voter en ligne



InternetVoting : Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne? Base : Tous les répondants (n = 837)

Les sous-groupes suivants ont été nettement plus susceptibles d'estimer que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne :

- Les candidates (36 %), par rapport aux candidats (22 %).
- Les candidats des provinces de l'Atlantique (40 %), par rapport aux candidats de l'Alberta (18 %) et de la Colombie-Britannique (21 %).
- Les candidats francophones (33 %), par rapport aux candidats anglophones (25 %).
- Les candidats qui ne sont pas députés sortants (29 %), par rapport aux députés sortants (16 %).
- Les candidats d'un parti non représenté (30 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (22 %).
- Les candidats affiliés à un parti (30 %), par rapport aux candidats indépendants (20 %).

Annexe A

A.1 Méthodologie

La recherche quantitative a été menée par le biais d'une approche hybride par téléphone et en ligne, en utilisant la technologie d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (IWAO).

En tant que membre du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien, Léger adhère aux lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le sondage a été mené conformément aux exigences du gouvernement du Canada en recherche quantitative, y compris les normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – série D – recherche quantitative.

Les personnes interrogées ont été assurées du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de cette recherche. Comme pour toutes les recherches menées par Léger, toute information susceptible de permettre l'identification des personnes interrogées a été supprimée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le questionnaire est disponible à l'annexe A.2.

A.1.1 Distribution du sondage

La base de sondage de cette étude comprend la liste complète des candidats qui se sont présentés à la 45^e élection générale fédérale fournie par Élections Canada. Cette liste comprend les coordonnées fournies par les candidats dans leur déclaration de candidature à l'élection et a été utilisée pour inviter tous les candidats à participer au sondage au moyen d'une approche de type recensement plutôt que d'une approche reposant sur un sous-ensemble d'échantillons.

La collecte des données s'est déroulée au moyen d'une méthodologie hybride en utilisant la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (IWAO) et la technologie d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Tous les candidats ont d'abord été invités par courriel à répondre au sondage en ligne, à leur convenance au moyen d'un lien Web protégé (IWAO). Après cette première mobilisation sur le Web, des relances téléphoniques (ITAO) ont été effectuées auprès des candidats qui n'avaient pas encore répondu, afin de favoriser une participation accrue. D'autres séries d'invitations par courrier électronique et par téléphone ont suivi. Le sondage en ligne est resté disponible pendant toute la période de travail sur le terrain.

Cette approche progressive (Web, puis téléphone, suivi de vagues supplémentaires de mobilisation par le Web et par téléphone) a été élaborée pour maximiser le taux de réponse tout en évitant les doublons et en assurant un suivi efficace de la participation. Ce déroulement a également permis à l'équipe de recherche d'identifier les candidats qui avaient déjà répondu au sondage et d'éviter de communiquer de nouveau avec eux.

A.1.2 Collecte de données

Le travail sur le terrain réalisé dans le cadre de ce sondage a été effectué du 1^{er} mai au 14 juillet 2025. Le taux de réponse au sondage était de 42,7 %. Un prétest de 38 entretiens a été réalisé du 1^{er} mai au 9 mai 2025.

Au total, 837 candidats à la 45^e élection générale fédérale ont répondu au sondage. Les personnes interrogées représentaient toutes les régions du pays et un éventail d'affiliations politiques et de profils de candidats.

Il n'y a pas de marge d'erreur d'échantillonnage à calculer ou à souligner dans le cadre de cette étude, car le sondage a été réalisé auprès de tous les candidats à la 45^e élection générale fédérale à partir d'une liste fournie par Élections Canada. Toutefois, étant donné que la participation était volontaire et que le sondage a obtenu un taux de réponse inférieur à 50 %, les résultats doivent être interprétés comme étant les opinions des seuls répondants plutôt que comme étant représentatifs de l'ensemble des candidats. Cela dit, les résultats offrent un aperçu précieux des expériences et des impressions des candidats qui y ont participé.

Les résultats du sondage ont été pondérés en fonction de l'âge, du statut de titulaire, du statut d'élu et de l'affiliation politique des candidats. Les résultats ont été pondérés en fonction des données fournies par Élections Canada sur l'ensemble des candidats à la 45^e élection générale.

Le tableau suivant fournit des détails au sujet de la répartition régionale des personnes interrogées.

Tableau A.1 Répartition régionale des personnes interrogées

Région	Nombre de personnes interrogées
Atlantique	74
Québec	210
Ontario	302
Manitoba	27
Saskatchewan	27
Alberta	99
Colombie-Britannique	92
Total	837

A.1.3 Taux de réponse

Au total, 837 personnes sur 1 960 ont répondu au sondage. Il s'agit d'un taux de réponse de 42,7 %. Parmi eux, 530 ont participé en ligne et 307 par téléphone, ce qui représente respectivement 63 % et 37 % de l'échantillon.

A.1.4 Échantillons non pondérés et pondérés

Une comparaison de base des échantillons pondérés et non pondérés a été réalisée dans le but de cerner de potentiels préjugés de non-réponse qui pourraient être introduits par des taux de réponse inégaux entre certains sous-groupes démographiques (voir les tableaux ci-dessous).

Le tableau ci-dessous présente la répartition des répondants en fonction de leur appartenance politique, avant et après la pondération. Dans l'ensemble, les principales corrections apportées ont permis

d'augmenter le poids des candidats du Parti conservateur, à réduire le poids des candidats du Parti vert et à réduire légèrement le poids des candidats du Parti libéral et de la catégorie « Autres ». Par ailleurs, il n'y a pratiquement pas eu de correction à apporter en ce qui concerne les candidats du Nouveau parti démocratique et du Bloc québécois ainsi que les candidats indépendants.

Tableau A.2 Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'affiliation politique

Région	Non pondérée	Pondérée
Parti libéral du Canada	156	146
Parti conservateur du Canada	106	148
Nouveau Parti démocratique	144	148
Parti vert du Canada	129	100
Bloc Québécois	35	34
Indépendant	64	69
Autres	202	192
Total	837	837

Le processus de pondération a également permis de corriger les écarts mineurs dans la distribution des âges. La distribution réelle de l'échantillon suit généralement la distribution des groupes d'âge de la population réelle. La pondération a légèrement réduit le poids des candidats âgés de 65 ans et plus et légèrement augmenté le poids des candidats âgés de moins de 35 ans. Dans ce cas, il est peu probable que les distributions observées introduisent un préjugé de non-réponse pour un groupe d'âge particulier.

Tableau A.3 Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'âge

Âge,	Non pondérée	Pondérée
18 à 34 ans	111	144
35 à 44 ans	152	156
45 à 54 ans	206	214
55 à 64 ans	203	197
65 ans et plus	165	126
Total	837	837

Les tableaux suivants font état de la distribution démographique des répondants selon le statut de titulaire et le statut d'élu. Tout d'abord, en ce qui concerne le statut de titulaire, on observe que la pondération a légèrement ajuster les chiffres des titulaires et des non titulaires, car l'échantillon obtenu comptait une part plus faible de titulaires par rapport à la population globale.

Tableau A.4 Répartition de l'échantillon non pondéré et pondéré selon le statut de titulaire

Titulaire	Non pondérée	Pondérée
Oui	84	116
Non	753	721
Total	837	837

Des ajustements similaires ont été effectués pour le statut d'élu, car l'échantillon obtenu comptait une proportion plus faible de candidats élus par rapport à la population globale.

Tableau A.5 Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée en fonction du statut d'élu

Élu	Non pondérée	Pondérée
Oui	107	147
Non	730	690
Total	837	837

Dans l'ensemble, les ajustements apportés par la pondération sont mineurs et rien n'indique, à partir des données, qu'une distribution légèrement différente avant la pondération aurait modifié de façon considérable les résultats de cette étude. Les facteurs de pondération relativement faibles (voir section ci-dessous) et les différences des réponses entre les divers sous-groupes indiquent que la qualité des données n'a pas été touchée.

Les tableaux suivants font état des facteurs de pondération appliqués à la base de données en fonction des différents profils de répondants.

Tableau A.5 Facteurs de pondération selon l'affiliation politique

Catégorie	Pondération
Parti libéral du Canada	17,457 886 7
Parti conservateur du Canada	17,457 886 7
Nouveau Parti démocratique	17,457 886 7
Parti Vert du Canada	11,842 776 9
Bloc Québécois	3,981 623 28
Indépendant	8,116 385 91
Autres	23,685 553 8

Tableau A.6 Facteurs de pondération selon l'âge

Catégorie	Pondération
< 35	17,202 654 4
35 à 44 ans	18,683 001 5
45 à 54 ans	25,574 272 6
55 à 64 ans	23,481 368
65 ans et plus	15,058 703 4

Tableau A.7 Facteurs de pondération selon le statut de titulaire

Catégorie	Pondération
Non	86,115 365
Oui	13,884 635

Tableau A.8 Facteurs de pondération selon le statut d' élu

Catégorie	Pondération
Non	82,491 066 9
Oui	17,508 933 1

A.2 Questionnaire du sondage

Sondage auprès des candidats à la 45^e élection générale

Notes pour la programmation

- Le questionnaire a été conçu pour un sondage en ligne et téléphonique.
- Les questions et les instructions de programmation utilisent les noms des variables au lieu des numéros des questions. L'utilisation de ces noms de variables facilitera la récupération des questions et leur programmation pour les vagues subséquentes du sondage ainsi que l'intégration des données de toutes les vagues à l'ensemble final de données.
- Les questions sous forme de grille indiquent pour chaque rangée le suffixe qui doit suivre le nom de la variable.
- Les titres (p. ex. les titres de section) et les numéros de questions ne devraient pas être visibles à l'écran pour les répondant(e)s.
- Toutes les questions sont obligatoires, sauf indication contraire.
- Ne permettre qu'une seule réponse par question, sauf indication contraire.
- Les codes de choix ne sont pas toujours séquentiels; ils visent plutôt à indiquer des valeurs ou à permettre la fusion de variables.
- Lorsque la logique de la programmation comprend des codes séparés par des virgules, elle indique une instruction d'utiliser l'opérateur booléen OU pour des valeurs déterminées (p. ex. 01,03 signifie 01 ou 03). Les codes séparés par un tiret indiquent une instruction d'utiliser l'opérateur booléen OU pour une série de codes (p. ex. 01-03 signifie 01, 02 ou 03 inclusivement).

Introduction

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à ce sondage réalisé par Léger Marketing au nom d'Élections Canada. Cliquez [ici \(une nouvelle fenêtre s'ouvrira\)](#) si vous souhaitez vous rendre sur le site d'Élections Canada pour vérifier l'authenticité de ce sondage. Ce sondage ne devrait pas prendre plus de 25 minutes à remplir. Votre participation est volontaire et vos réponses demeureront strictement confidentielles.

En participant à ce sondage, vous consentez à ce que vos réponses soient utilisées à des fins statistiques et de recherche. Tout renseignement personnel recueilli est soumis à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) et sera traité en toute confidentialité. En aucun cas Elections Canada n'utilisera vos réponses pour vous identifier, et aucune des opinions exprimées ne vous sera attribuée personnellement. La base de données de toutes les réponses est anonyme; elle pourrait être partagée avec des chercheurs externes à la stricte condition qu'aucun renseignement personnel ne soit jamais diffusé ou rendu public.

Administration de l'élection

ElectionSat

En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont Élections Canada a conduit l'élection fédérale dans votre circonscription?

TÉLÉPHONE : Étiez-vous...?

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

ROSat

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont votre directeur du scrutin a conduit cette élection dans votre circonscription?

TÉLÉPHONE : Étiez-vous...?

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

Si ROSat = 03,04 DEMANDER ROSatreason

ROSatReason

Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) de la façon dont le directeur du scrutin a conduit l'élection dans votre circonscription?

[NE PAS LIRE; ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES; NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES]

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

- 01. J'ai eu de la difficulté à communiquer avec le directeur du scrutin
- 02. J'ai eu de la difficulté à obtenir du matériel électoral ou de l'information auprès du directeur du scrutin
- 03. J'ai eu de la difficulté à obtenir des réponses à mes questions
- 04. Le traitement des actes de candidature était trop long ou en retard
- 05. J'ai eu le sentiment que le directeur du scrutin ou le personnel électoral était partisan
- 06. J'ai eu de la difficulté à communiquer avec l'administration centrale d'Élections Canada
- 07. J'ai eu le sentiment que le processus de mise en candidature n'était pas équitable
- 08. J'ai eu le sentiment que le processus de vote n'était pas équitable
- 09. Je ne me suis pas senti(e) appuyé(e) par Élections Canada ou le directeur du scrutin

10. Des difficultés rencontrées en tant que candidat(e) indépendant(e) ou membre d'un petit ou nouveau parti
11. Les bureaux ou lieux de vote n'étaient pas accessibles
Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]
Je ne sais pas
12. Refus [NE PAS AFFICHER]

GEROSat

En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de vos interactions avec le directeur du scrutin?

TÉLÉPHONE : Étiez-vous...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 01 À 04

TÉLÉPHONE : ACCEPTER « NE S'APPLIQUE PAS » SI LE CANDIDAT DIT NE PAS AVOIR EU AFFAIRE AU DIRECTEUR DU SCRUTIN

01. Très satisfait(e)
02. Plutôt satisfait(e)
03. Plutôt insatisfait(e)
04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je n'ai pas eu d'interactions avec le directeur du scrutin

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

Processus de mise en candidature

TÉLÉPHONE SEULEMENT : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre expérience du processus de mise en candidature auprès d'Élections Canada pendant la dernière élection fédérale.

[SHOW ON WEB] Les questions suivantes portent sur le processus de mise en candidature d'Élections Canada, et de la façon dont le directeur du scrutin (DS) a suivi ce processus pour tous les candidats à la 45^e élection générale, qu'ils soient indépendants ou soutenus par un parti politique.

NominationInformed

En général, dans quelle mesure étiez-vous informé(e) du processus de mise en candidature d'Élections Canada?

[SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : Il est question du processus de mise en candidature d'Élections Canada, et de la façon dont le directeur du scrutin (DS) a suivi ce processus pour tous les candidats éligibles à la 45^e élection générale, qu'ils soient indépendants ou appuyés par un parti politique.]

TÉLÉPHONE : Diriez-vous que vous étiez...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 01 À 04

01. Très informé(e)
02. Plutôt informé(e)
03. Pas très informé(e)
04. Pas du tout informé(e)

[NE PAS LIRE]

98. Je ne sais pas

99. Refus [NE PAS AFFICHER]

NominationEase

Dans quelle mesure avez-vous trouvé facile ou difficile de respecter les exigences de mise en candidature?

TÉLÉPHONE : Avez-vous trouvé cela...?

SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : Il est question du processus de mise en candidature d'Élections Canada, et de la façon dont le directeur du scrutin (DS) a suivi ce processus pour tous les candidats à la 45e élection générale, qu'ils soient indépendants ou soutenus par un parti politique.

01. Très facile

02. Plutôt facile

03. Plutôt difficile

04. Très difficile

[NE PAS LIRE]

98. Je ne sais pas

99. Refus [NE PAS AFFICHER]

NominationEaseReason

SI EaseNomination = 03, 04, DEMANDER NominationEaseReason

Pourquoi avez-vous trouvé difficile de respecter les exigences de mise en candidature?

[NE PAS LIRE; ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES; NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES]

98. Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

01. Difficulté à obtenir le nombre requis de signatures

02. Difficulté à présenter une preuve d'identité

03. Difficulté à respecter la date limite

04. Difficulté à nommer un agent officiel

05. Difficulté à travailler avec le directeur du scrutin

06. Trop de formulaires/formalités administratives/complexité

07. Procédures ou exigences non expliquées

08. Difficultés rencontrées en tant que candidat(e) indépendant(e) ou membre d'un petit ou nouveau parti

09. Informations obtenues peu claires/incohérentes

10. Les signatures et autre exigence inutile/déraisonnable

97. Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

98. Je ne sais pas

99. Refus

NominationSat

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du délai de traitement de votre candidature par le directeur du scrutin?

TÉLÉPHONE : Diriez-vous que vous étiez...?

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Refus [NE PAS AFFICHER]

Difficultés

Avez-vous eu de la difficulté à trouver :

[Grille]

[Rangées]

_Agent	un agent officiel?
_Auditor	un vérificateur?

[Colonnes]

- 01. Oui
- 02. Non
- Je ne sais pas [NE PAS LIRE]

SI Difficulties_**Agent** = 01, DEMANDER DifficultiesNatureOA

DifficultiesNatureOA

Quelles difficultés avez-vous rencontrées en cherchant un agent officiel?

[NE PAS LIRE; ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES; NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES]

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

- 01. Difficulté à trouver une personne ayant les compétences requises
- 02. Délai trop court
- 03. Difficulté à trouver une personne volontaire ou disponible
- 04. Travail difficile; beaucoup de responsabilités
- 05. Incertitude concernant le rôle de l'agent officiel
- 06. Trop de formulaires/formalités administratives
- 07. Difficultés rencontrées en tant que candidat(e) indépendant(e) ou membre d'un petit ou nouveau parti
- 08. Honoraires trop élevés; n'en avait pas les moyens
- Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

Refus

SI Difficulties_Auditor = 01, DEMANDER DifficultiesNatureAudit

DifficultiesNatureAudit

Quelles difficultés avez-vous rencontrées en cherchant un vérificateur?

[NE PAS LIRE; ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES; NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES]

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

01. Difficulté à trouver une personne ayant les compétences requises
 02. Délai trop court
 03. Difficulté à trouver une personne volontaire ou disponible
 04. Travail difficile; beaucoup de responsabilités
 05. Incertitude concernant le rôle de l'agent officiel
 06. Trop de formulaires/formalités administratives
 07. Difficultés rencontrées en tant que candidat(e) indépendant(e) ou membre d'un petit ou nouveau parti
 08. Honoraires trop élevés; n'en avait pas les moyens
- Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

Refus

SignatureEase

À quel point a-t-il été facile ou difficile de recueillir les signatures d'électeurs requises pour votre dossier de candidature?

01. Très facile
02. Plutôt facile
03. Plutôt difficile
04. Très difficile

[NE PAS LIRE]

98. Je ne sais pas
99. Refus [NE PAS AFFICHER]

Centre de service aux entités politiques

PortalUse

Élections Canada offre un portail Web sécurisé appelé Centre de service aux entités politiques, que les candidats peuvent utiliser pour accéder aux produits et services électoraux.

Est-ce que votre représentant ou vous-même avez utilisé le portail?

[RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES POUR 01 À 03; LES AUTRES RÉPONSES SONT UNIQUES]

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 01. Oui, je l'ai utilisé personnellement
- 02. Oui, mon agent officiel l'a utilisé
- 03. Oui, mon délégué de campagne l'a utilisé
- 04. Non, aucun membre du personnel de ma campagne ne l'a utilisé RÉPONSE UNIQUE :
PASSER À PortalNonUse
- 05. Non, je n'en connaissais pas l'existence RÉPONSE UNIQUE; PASSER À LA SECTION :
PRODUITS D'ÉLECTIONS CANADA

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas RÉPONSE UNIQUE; PASSER À LA SECTION : PRODUITS
D'ÉLECTIONS CANADA
- 99. Refus [NE PAS AFFICHER] RÉPONSE UNIQUE; PASSER À LA SECTION : PRODUITS
D'ÉLECTIONS CANADA

SI PortalUse = 01, 02, 03, DEMANDER PortalUseNature

PortalUseNature

Quelle utilisation, votre représentant ou vous-même, avez-vous faite du portail?

[RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES DE 01 À 96; LES AUTRES RÉPONSES SONT UNIQUES]

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ORDRE ALÉATOIRE DE 01 À 05]

- 01. Soumettre l'acte de candidature par voie électronique
- 02. Télécharger du matériel électoral
- 03. Accéder aux résultats ou obtenir du matériel après l'élection
- 04. Tenir à jour le compte ou les coordonnées sur le profil
- 05. Soumettre les rapports financiers
- 96. Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI PortalUse = 01, DEMANDER PortalHelpful

PortalHelpful

Dans quelle mesure le portail a-t-il été utile pour votre campagne?

- 01. Très utile
- 02. Plutôt utile
- 03. Pas très utile
- 04. Pas du tout utile

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

SI PortalUse = 01, 02, 03, DEMANDER PortalSat

PortalSat

[SI PortalUse=01] **Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de votre expérience globale en tant qu'utilisateur du portail?**

TÉLÉPHONE : Étiez-vous...?

[SI PortalUse = 02 ou 03] **Dans quelle mesure votre représentant(e) était satisfait(e) de son expérience globale en tant qu'utilisateur(trice) du portail?**

TÉLÉPHONE : Était-il(elle)...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 01 À 04

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Refus [NE PAS AFFICHER]

IF PortalUseNature = 01 or 05 ASK PortalFeatures

PortalFeatures

[TÉLÉPHONE] **Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants concernant le portail?**

TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE LES CHOIX DE RÉPONSE; AU BESOIN SEULEMENT

[WEB] **Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants à propos du portail?**

- a. [SI PortalUseNature= 01] Le portail est un moyen pratique de soumettre une candidature.
- b. [SI PortalUseNature = 05] Le portail est un moyen pratique de soumettre des rapports financiers.

- 01. Fortement d'accord
- 02. Plutôt d'accord
- 03. Plutôt en désaccord
- 04. Fortement en désaccord

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI PortalUse = 04, DEMANDER PortalNonUse

PortalNonUse

Pourquoi n'avez-vous pas utilisé le portail?

[TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES]

[WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

01. Difficultés à créer un compte

02. N'est pas à l'aise avec les ordinateurs ou les appareils mobiles

03. Préfère travailler avec des formats papier

04. Difficile à utiliser ou complexe

05. Problèmes de connexion Internet

06. Préfère traiter directement avec Élections Canada

07. N'a pas eu besoin de l'utiliser

08. N'avait pas le temps de l'utiliser ou était trop occupé avec la campagne

Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

09. Je ne sais pas

10. Refus

Produits d'Élections Canada

TÉLÉPHONE SEULEMENT : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les produits et services fournis par Élections Canada pendant l'élection.

ECProducts

Quels produits d'Élections Canada parmi les suivants avez-vous utilisés lors de votre campagne ?

TÉLÉPHONE : Avez-vous utilisé...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 01 À 07

RENDRE ALÉATOIRE

[RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES DE 01 À 07; LES AUTRES RÉPONSES SONT UNIQUES]

(Choisir toutes les réponses qui s'appliquent)

TÉLÉPHONE : SI ON LE DEMANDE : Un Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin, aussi appelé « carte de bingo », a été mis à la disposition des candidats et de leurs représentants. Ce document servait à inscrire le numéro d'identification des électeurs qui sont venus voter. Il a été transmis à intervalles réguliers le jour de l'élection et à la fin de chaque jour de vote par anticipation.

TÉLÉPHONE : SI ON LE DEMANDE : Dans le cadre de l'initiative « Passez le mot », Élections Canada offrait un large éventail d'outils tels que des infographies, des vidéos, des ressources numériques (certaines offertes en divers formats accessibles et en plusieurs langues) et des messages types pour les médias sociaux. Les particuliers et les organisations ont pu télécharger, imprimer et distribuer ces ressources

soigneusement conçues et choisies pour informer leurs communautés et réseaux respectifs, y compris les jeunes et les électeurs handicapés, et pour inciter tous les Canadiens à s'inscrire et à participer aux élections. TÉLÉPHONE : SI ON LE DEMANDE : Les cartes de zones de service des lieux de vote comprenaient des cartes du lieu de scrutin, des districts de vote par anticipation et des documents de géographie électorale.

TÉLÉPHONE : SI ON LE DEMANDE : Les vidéos sur le Centre de service aux entités politiques traitent de sujets tels que la création d'un compte et la présentation d'un acte de candidature. Les vidéos sur le financement politique abordent des sujets comme l'exercice d'un rôle précis (par exemple, agent officiel, délégué de campagne) ou expliquent ce qui constitue une dépense électorale.

01. Listes des bureaux de vote
02. Listes électorales, y compris les listes préliminaires, les listes révisées et les listes officielles
03. Cartes de bingo (Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin)
04. Outils d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs (p. ex., des guides, des infographies, des vidéos, des ressources numériques, etc.)
05. Manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels
06. Vidéos de formation, y compris les vidéos sur le financement politique et le Centre de service aux entités politiques
07. Cartes des zones de service des lieux de vote

[RÉPONSE UNIQUE; NE PAS LIRE]

Je n'ai pas utilisé(e) aucun produit d'Élections Canada

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

SI ECProducts = 02, DEMANDER ListSatFormat

ListSatFormat

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du format de la liste électorale?

TÉLÉPHONE : Diriez-vous que vous étiez...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 01 À 04

01. Très satisfait(e)
02. Plutôt satisfait(e)
03. Plutôt insatisfait(e)
04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI ECProducts = 02 ASK ListSat

ListSat

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité globale des listes électorales?

TÉLÉPHONE : Diriez-vous que vous étiez...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 01 À 04

06. Très satisfait(e)
07. Plutôt satisfait(e)

08. Plutôt insatisfait(e)

09. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

SI ECProducts = 04, DEMANDER ECTools

ECTools

Quels produits offerts par Élections Canada pour communiquer avec les électeurs ont été les plus utiles à votre campagne?

ORDRE ALÉATOIRE DE 01 À 04

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES DE 01 À 04; LES AUTRES RÉPONSES SONT UNIQUES

Choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

01. Infographies

02. Guide pour l'élection fédérale (brochure)

03. Bannières pour votre site Web

04. Vidéos

[RÉPONSE UNIQUE; NE PAS LIRE]

Aucune de ces réponses

05. Je ne sais pas

06. Refus [NE PAS AFFICHER]

ECProductsUse

En pensant à ce dont vous aviez besoin pour mener votre campagne, dans quelle mesure les produits d'Élections Canada vous ont-ils été utiles?

TÉLÉPHONE : **Diriez-vous qu'ils étaient...?**

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

01. Très utiles

02. Plutôt utiles

03. Pas très utiles

04. Pas du tout utiles

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

BriefingAttend

Le directeur du scrutin de votre circonscription a organisé une rencontre pour tous les candidats en vue de l'élection générale.

EN LIGNE : **Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent :**

Choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

TÉLÉPHONE : **Pourriez-vous nous dire si... :**

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. J'ai assisté à la rencontre en personne
- 02. J'ai assisté à la rencontre en vidéoconférence
- 03. Mon agent officiel a assisté à la rencontre en personne ou à distance
- 04. Mon délégué ou directeur de campagne a assisté à la rencontre en personne ou à distance

[NE PAS LIRE]

Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

Personne n'a assisté à la rencontre [RÉPONSE UNIQUE]

SI BriefingAttend = 01, 02, 03 OU 04, DEMANDER BriefingUse

BriefingUse

Dans quelle mesure la séance d'information des candidats a-t-elle été utile?

TÉLÉPHONE : A-t-elle été...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très utile
- 02. Plutôt utile
- 03. Pas très utile
- 04. Pas du tout utile

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI BriefingAttend = 01, DEMANDER BriefingSat

BriefingSat

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la séance d'information des candidats?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI BriefingSat = 03, 04, DEMANDER BriefingSatNon

BriefingSatNon

Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) de la séance d'information des candidats?

[TÉLÉPHONE : QUESTION OUVERTE]

[WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire

Je ne sais pas

Campagne électorale

TÉLÉPHONE SEULEMENT : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur certains volets de votre campagne électorale.

GENames

Après la délivrance du bref, le directeur du scrutin peut solliciter des noms de personnes aptes à travailler comme fonctionnaires électoraux auprès de candidats des partis politiques enregistrés ayant soutenu des candidats lors de la dernière élection dans la circonscription.

Avez-vous fourni une liste de noms au directeur du scrutin pour le recrutement de travailleurs électoraux?

[AFFICHER EN LIGNE, SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : Il s'agit d'une liste de personnes qu'un candidat présente au directeur du scrutin pour l'embauche de personnel aux bureaux de vote les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection. Les membres de l'équipe de campagne des candidats en sont exclus.]

01. Oui

02. Non

[NE PAS LIRE]

03. Je ne savais pas que je pouvais fournir une telle liste

Sans objet

Je ne sais pas

04. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI GENames = 02, DEMANDER GENamesNon

GENamesNon

Pourquoi n'avez-vous pas fourni une liste de noms?

[TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.]

[WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

01. Manque de temps pour trouver des candidats

02. N'avait pas trouvé ou était incapable de trouver des personnes intéressées ou disponibles

03. N'avait pas trouvé ou était incapable de trouver des personnes compétentes

04. N'avait pas besoin de fournir une liste

05. Difficultés rencontrées en tant que candidat(e) indépendant(e) ou membre d'un petit ou nouveau parti

06. Procédures non expliquées

07. Le directeur du scrutin n'a pas demandé une telle liste

08. Je voulais que mes bénévoles se concentrent sur la campagne

09. Je ne voulais pas fournir de liste

10. Je ne savais pas que je pouvais fournir une liste

Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

Refus

PrivProtect

Avez-vous pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales que vous avez reçues?

01. Oui

02. Non

[NE PAS LIRE]

03. Je n'ai pas utilisé les listes

Je ne sais pas

04. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI PrivProtect = 01, DEMANDER PrivProtectMeasures

PrivProtectMeasures

Quelles mesures avez-vous prises pour assurer la protection des renseignements personnels contenus dans les listes électorales?

[TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.] [WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

01. A donné des directives sur l'utilisation des listes électorales

02. A établi des procédures pour récupérer les copies des listes électorales après l'élection

03. A veillé à la destruction des listes électorales à la fin de l'élection

04. A retourné les listes électorales au directeur du scrutin

05. A conservé les listes en lieu sûr ou sous clé

06. A limité l'accès aux listes

07. A crypté les listes

08. A conservé les listes à son domicile/bureau

Je n'ai pris aucune mesure RÉPONSE UNIQUE

Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

Refus

CampaignAccessible

Avez-vous pris des mesures pour assurer que les documents, les activités ou le site Web de votre campagne soient accessibles aux électeurs handicapés?

01. Oui

02. Non

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

03. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI CampaignAccessible = 01, DEMANDER CampaignAccessibleMeasures

CampaignAccessibleMeasures

Quelles mesures avez-vous prises pour rendre votre campagne accessible?

[TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.] [WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire
Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

01. Notre site Web pouvait être lu par un lecteur d'écran
 02. Le contenu publié dans les médias sociaux pouvait être lu par un lecteur d'écran
 03. Des documents étaient offerts en braille
 04. Des documents étaient offerts en gros caractères
 05. La campagne utilisait un langage simple
 06. Un service d'interprétation gestuelle était offert lors d'activités locales
 07. S'informer des besoins des électeurs handicapés en matière d'accessibilité
 08. Les activités se déroulaient dans un lieu accessible en fauteuil roulant
 09. Vidéos/audios avec sous-titrage codé
 10. Utilisation d'outils de communication diversifiés
 11. On a offert le transport au bureau de vote
- Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]
Refus

BarrierPreamble

Pour que les Canadiens puissent exercer leur droit de se porter candidats, il est important de comprendre les obstacles auxquels ils peuvent se heurter lorsqu'ils se présentent à une élection.

Les questions suivantes porteront sur les obstacles que vous avez pu rencontrer, notamment sur le plan personnel (si vous avez été victime de harcèlement). Vous pouvez refuser de répondre à toute question.

Si vous choisissez de répondre, sachez que vos réponses ne seront utilisées qu'à des fins de recherche et de statistique. Élections Canada n'utilisera pas vos réponses pour vous identifier, et aucune de vos déclarations ne vous sera attribuée personnellement de quelque façon que ce soit.

Barrier

Selon votre expérience de l'élection fédérale, dans quelle mesure les éléments suivants ont-ils constitué un obstacle pour vous pendant votre campagne?

[Grille]

[Lignes en ordre aléatoire]

- a. **_fund** Le financement et le montant des dépenses électorales
- b. **_travel** La durée des déplacements, les distances à parcourir ou les dépenses
- c. **_personal** Les coûts personnels (p. ex. finances, temps, famille)
- d. **_rules** La complexité des règles applicables aux campagnes et au financement politique

[Colonnes]

01. Obstacle majeur
 02. Obstacle modéré
 03. Obstacle mineur
 04. Aucun obstacle
- Je ne sais pas
05. Je préfère ne pas répondre

HarassmentPreamble

[TÉLÉPHONE] Je vais maintenant vous poser quelques questions sur le harcèlement pendant la campagne électorale.

[Web] La question suivante porte sur le harcèlement pendant la campagne électorale.

Le harcèlement comprend tout acte, propos ou exhibition qui diminue, rabaisse, humilie ou embarrasse une personne ainsi que tout acte d'intimidation ou de menace. Il peut s'agir d'une série d'incidents ou d'un seul incident grave ayant des répercussions durables sur une personne.

CampaignHarassment

Avez-vous été victime de harcèlement pendant votre campagne, que ce soit sous forme de menaces verbales, de comportement menaçant, d'intimidation ou de violence?

GRILLE – téléphone et Web ***

TÉLÉPHONE : Pendant votre campagne, avez-vous été victime de harcèlement...

_person en personne?

_online en ligne?

01. Oui

02. Non

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Je préfère ne pas répondre

CampaignReim

Selon la *Loi électorale du Canada*, un candidat a droit à un remboursement partiel de ses dépenses électorales et d'autres dépenses personnelles, si le candidat a été élu ou a reçu au moins 10 % des votes valides.

Lorsque vous avez décidé de vous porter candidat(e), connaissiez-vous ces remboursements financiers?

01. Oui

02. Non

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

03. Refus [NE PAS AFFICHER]

Jour de l'élection

Téléphone seulement : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre expérience du processus de vote pendant la 45^e élection générale.

PollLocSat

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection?

TÉLÉPHONE : **Étiez-vous...**?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI PollLocSat = 03, 04, DEMANDER PollLocSatNon

PollLocSatNon

Pourquoi étiez-vous insatisfait des lieux de vote?

[TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.] [WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

- 01. Les bureaux de vote par anticipation étaient difficiles à trouver ou se trouvaient dans un édifice méconnu
 - 02. Les bureaux de vote du jour de l'élection étaient difficiles à trouver ou se trouvaient dans un édifice méconnu
 - 03. Problèmes d'espace dans les lieux de vote par anticipation
 - 04. Problèmes d'espace dans les lieux de vote le jour de l'élection
 - 05. Il n'y avait pas assez de bureaux de vote par anticipation
 - 06. Il n'y avait pas assez de bureaux de vote le jour de l'élection
 - 07. Problèmes d'accessibilité aux bureaux de vote par anticipation
 - 08. Problèmes d'accessibilité aux bureaux de vote le jour de l'élection
 - 09. Lieux de vote inappropriés
 - 10. Les électeurs ne savaient pas trop à quel bureau de vote se présenter
 - 11. Les lieux de vote par anticipation étaient trop éloignés
 - 12. Les lieux de vote étaient trop éloignés le jour de l'élection
 - 13. Il n'y avait pas d'arrêt de transport en commun près des lieux de vote par anticipation
 - 14. Il n'y avait pas d'arrêt de transport en commun près des lieux de vote le jour de l'élection
 - 15. Il manquait de places de stationnement aux lieux de vote par anticipation
 - 16. Il manquait de places de stationnement aux lieux de vote le jour de l'élection
 - 17. Manque de sécurité (les lieux ne semblaient pas sécuritaires)
 - 18. Nombre insuffisant de bureaux de vote sur campus
- Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]
- Refus

VotingSat

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont le vote s'est déroulé les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection?

TÉLÉPHONE : **Étiez-vous...?**

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

- 05. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI VotingSat = 03, 04, DEMANDER VotingSatNon

VotingSatNon

Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) du processus de vote?

[TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.] [WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

- 01. Les électeurs n'étaient pas au courant des exigences en matière d'identification
- 02. Problèmes avec le Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin (aussi appelé « carte de bingo »)
- 03. Impossibilité de prendre les cartes de bingo en photo les jours de vote par anticipation
- 04. Manque de lieux de vote par anticipation
- 05. Manque de lieux de vote le jour de l'élection
- 06. Les électeurs ne savaient pas où voter
- 07. Aucune possibilité de voter en ligne ou par courriel
- 08. Longues files d'attente aux bureaux de vote par anticipation
- 09. Longues files d'attente le jour de l'élection
- 10. Insatisfait du personnel d'Élections Canada
- 11. Insatisfait des bulletins de vote par la poste
- 12. Les représentants de candidat n'avaient pas le droit d'examiner les pièces d'identité des électeurs
- 13. Problèmes liés à l'utilisation de la carte d'information de l'électeur comme pièce d'identité

Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

Refus

CountObserve

Est-ce que vous ou votre représentant(e) avez observé le dépouillement des votes?

RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES POUR 01-02; LES AUTRES RÉPONSES SONT UNIQUES

- 01. Oui, j'ai observé le dépouillement des votes
- 02. Oui, un représentant a observé le dépouillement des votes
- 03. Non

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas/Ne s'en souvient pas
Refus [NE PAS AFFICHER]

Communication avec Élections Canada

ECContact

Pendant l'élection, avez-vous, ou l'un(e) de vos représentant(e)s, contacté:

- a. le bureau local d'Élections Canada?
- b. la ligne de soutien sans frais d'Élections Canada pour les candidats?
- c. Élections Canada par courriel?
 - 01. Oui
 - 02. Non

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

03. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI ECContact = 02 pour a,b ET c PASSER à ECServiceSat

ECContactSat

Dans quelle mesure étiez-vous, ou votre représentant(e), satisfait(e) de votre interaction avec Élections Canada?

TÉLÉPHONE : Étiez-vous...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

ECServiceSat

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité globale des services que vous avez reçus d'Élections Canada lors de la plus récente élection fédérale?

TÉLÉPHONE : Étiez-vous...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

Intégrité électorale

GEFairness

En pensant à l'élection fédérale du 28 avril 2025, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?

[TÉLÉPHONE : INSISTER SUR « ÉLECTIONS CANADA »]

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très équitable
- 02. Plutôt équitable
- 03. Plutôt inéquitable
- 04. Très inéquitable

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

GETrust

Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription?

TÉLÉPHONE : Est-il...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très élevé
- 02. Plutôt élevé
- 03. Plutôt bas
- 04. Très bas

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

DemSat

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada?

TÉLÉPHONE : Êtes-vous...?

TÉLÉPHONE : LIRE DE 1 À 04

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Pas très satisfait(e)
- 04. Pas du tout satisfait(e)

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

SI DemSat = 03, 04, DEMANDER DemSatNon

DemSatNon

Y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous êtes insatisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada?

[TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES DE 01 À 96. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.] [WEB : QUESTION OUVERTE]

Aucun commentaire

Je ne sais pas

RÉPONSES PRÉCODÉES

01. Le système majoritaire uninominal à un tour (First-Past-The-Post en anglais) ne reflète pas les préférences des électeurs
 02. Le manque de représentation proportionnelle
 03. Le rôle accru de l'argent en politique
 04. Le trop grand nombre d'exigences liées au financement politique
 05. Le nombre insuffisant d'exigences liées au financement politique
 06. Le désengagement ou la faible participation des électeurs
 07. Difficultés rencontrées en tant que candidat(e) indépendant(e) ou membre d'un petit ou nouveau parti
 08. Manque de représentation des minorités
 09. Manque de représentation des femmes
 10. Je n'ai pas été élu(e)
 11. Inquiétudes à propos de la constitution
 12. La polarisation des Canadiens à cause de la division entre les partis politiques
 13. Le manque de contact entre les élites politiques et les électeurs
 14. Le manque d'imputabilité des élites politiques envers les électeurs
 15. Trop de partialité ou de censure de la part des médias
 16. Le système est inéquitable ou n'est pas démocratique
 17. Trop de corruption dans le système
 18. L'ingérence électorale
- Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]
- Je ne sais pas

Interference

TÉLÉPHONE : Selon ce que vous avez vu ou entendu récemment, pensez-vous que l'un ou l'autre des éléments suivants a posé un problème lors de cette élection?

[TÉLÉPHONE] LIRE LES ÉNONCÉS DE A À F/ALTERNER L'ORDRE DES ÉNONCÉS

EN LIGNE : Selon ce que vous avez vu ou entendu récemment, pensez-vous que l'un ou l'autre des éléments suivants a posé un problème lors de cette élection?

[EN LIGNE] GRILLE. LIGNES/ALTERNER LES ÉNONCÉS A À F.

- a. **_cyber** Le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés au Canada pour la conduite de l'élection.
- b. **_Influence** Des pays ou des groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.
- c. **_Disinfo** La diffusion de fausses informations en ligne.
- d. **_Funding** Les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne.
- e. **_Nomination** Des pays ou des groupes étrangers qui tenteraient d'interférer dans la sélection des candidats par les partis politiques.
- f. **_Alcontent** Le contenu généré par l'IA, comme les hypertrucages utilisés pour tromper les électeurs.

[COLONNES]

01. Oui
02. Non

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

03. Refus [NE PAS AFFICHER]

AFFICHER DANS L'ORDRE APRÈS la question sur l'ingérence

Afficher/Demander si Interference_Cyber = 01

Impact_Cyber

Selon vous, quel a été l'impact, le cas échéant, des actes de piratage perpétrés par des entités étrangères sur le résultat de cette élection?

01. Impact majeur

02. Impact modéré

03. Impact mineur

04. Aucun impact

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

Afficher/Demander si Interference_Influence = 01

Impact_Influence

Selon vous, quel a été l'impact, le cas échéant, de l'influence exercée par des entités étrangères sur le résultat de cette élection?

01. Impact majeur

02. Impact modéré

03. Impact mineur

04. Aucun impact

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

Afficher/Demander si Interference_Disinfo = 01

Impact_Disinfo

TÉLÉPHONE : Selon vous, quel a été l'impact, le cas échéant, de la diffusion de fausses informations sur le résultat de cette élection?

01. Impact majeur

02. Impact modéré

03. Impact mineur

04. Aucun impact

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

05. Refus [NE PAS AFFICHER]

Afficher/Demander si Interference_Funding = 01

Impact_Funding

Selon vous, quel a été l'impact, le cas échéant, de l'utilisation des fonds étrangers sur le résultat de cette élection?

- 01. Impact majeur
- 02. Impact modéré
- 03. Impact mineur
- 04. Aucun impact

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

Afficher/Demander si Interference_Nomination = 01

Impact_Nomination

Selon vous, quel a été l'impact, le cas échéant, de l'interférence étrangère dans la sélection des candidats par les partis politiques sur le résultat de cette élection?

- 01. Impact majeur
- 02. Impact modéré
- 03. Impact mineur
- 04. Aucun impact

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

Afficher/Demander si Interference_AIContent = 01

Impact_AIcontent

Selon vous, quel a été l'impact, le cas échéant, du contenu trompeur généré par l'IA sur le résultat de cette élection?

- 01. Impact majeur
- 02. Impact modéré
- 03. Impact mineur
- 04. Aucun impact

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Refus [NE PAS AFFICHER]

Technologies de vote

Ces dernières questions visent à connaître votre avis sur l'utilisation de technologies dans le cadre des élections.

ListTechPref

Au Canada, aux élections fédérales, les préposés au scrutin utilisent une liste électorale papier. Lorsqu'un électeur se présente, on vérifie si son nom figure sur la liste, et lorsqu'il a voté, on biffe son nom de la liste. À certaines élections provinciales, les préposés au scrutin utilisent plutôt des ordinateurs ou des tablettes. Quelle méthode préférez-vous?

[AFFICHER EN LIGNE; SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : Il est question ici des listes que les préposés au scrutin utilisent pour l'identification des électeurs, et non des listes électorales fournies aux candidats.]

- 01. Listes en format papier
- 02. Listes en format électronique

[NE PAS LIRE]

- Aucune préférence
- Je ne sais pas
- 03. Refus [NE PAS AFFICHER]

CountTechPref

Au Canada, aux élections fédérales, chaque bulletin de vote est compté à la main. À certaines élections provinciales, les bulletins de vote papier sont comptés par une machine.

Quelle méthode de dépouillement des votes préférez-vous?

- 01. Dépouillement des votes à la main
- 02. Dépouillement des votes automatisé

AFFICHER EN LIGNE, RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE : Aucune préférence

[NE PAS LIRE]

- Je ne sais pas
- 03. Refus [NE PAS AFFICHER]

InternetVoting

Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne?

- 01. Oui
- 02. Non

AFFICHER EN LIGNE, RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE : Je n'ai pas d'opinion

[NE PAS LIRE]

- Je ne sais pas
- 03. Refus [NE PAS AFFICHER]

Caractéristiques sociodémographiques

Ces dernières questions ne seront utilisées qu'à des fins d'analyse. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront complètement confidentielles.

NumRanAsCandidate

En incluant l'élection du 28 avril, combien de fois avez-vous été candidat(e) à une élection fédérale?

[MINIMUM 1; MAXIMUM 20]

N'ACCEPTER QU'UN NOMBRE ABSOLU, ET NON UNE PLAGE

AFFICHER EN LIGNE, SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : On entend ici aux élections partielles ou générales fédérales.

[NOMBRE]

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Je préfère ne pas répondre

LangAtHome

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

01. Anglais

02. Français

Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]

[NE PAS LIRE]

Je préfère ne pas répondre

Disability

Avez-vous des problèmes de santé chroniques ou un handicap? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES DE 01 À 96; LES AUTRES RÉPONSES SONT UNIQUES

TÉLÉPHONE : LIRE DE 01 À 96

01. Cécité ou déficience visuelle

02. Trouble de la coordination ou de la dextérité

03. Trouble de l'audition (personne sourde ou malentendante)

04. Mobilité réduite

05. Trouble de la parole

06. Déficience développementale ou intellectuelle

07. Problème de santé mentale ou d'ordre psychologique ou émotionnel

08. Douleurs chroniques ou périodiques

Autre problème de santé (veuillez préciser) : [TEXTE]

Aucun problème de santé chronique ni handicap

[NE PAS LIRE]

Je préfère ne pas répondre

CanBorn

Êtes-vous né(e) au Canada?

01. Oui

02. Non

[NE PAS LIRE]

Je ne sais pas

Je préfère ne pas répondre

SI CanBorn = 02, DEMANDER CitizenYear

CitizenYear

En quelle année êtes-vous devenu(e) citoyen(ne) canadien(ne)?

(Veuillez préciser l'année) : **[ANNÉE]** [Inscrire les quatre chiffres de l'année; vérifier que (CitizenYear >= à l'année de naissance et CitizenYear <= 2025) ou CitizenYear = 97,98]

[NE PAS LIRE]

Je suis citoyen(e) canadien(e) de naissance

Je ne sais pas/Ne s'en souvient pas

03. Je préfère ne pas répondre

Indigenous

Êtes-vous membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)?

[NE PAS LIRE]

01. Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)

[RÉPONSE UNIQUE]

02. Oui, membre d'une Première Nation

03. Oui, Métis

04. Oui, Inuk (Inuit)

Je préfère ne pas répondre

SI Indigenous = 01 OU 99 (PAS AUTOCHTONE) PASSER À Ethnicity

Ethnicity

Quelle est votre origine ethnique?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[NE PAS LIRE]

01. Blanc

02. Sud-Asiatique (p. ex. Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais)

03. Chinois

04. Noir

05. Philippin

06. Arabe

07. Latino-Américain

08. Asiatique du Sud-Est (p. ex. Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais)

09. Asiatique occidental (p. ex. Iranien, Afghan)

10. Coréen

11. Japonais

Origines mixtes

RÉPONSE UNIQUE

Autre groupe. Veuillez préciser : [TEXTE]

Je préfère ne pas répondre

RÉPONSE UNIQUE

Notes:

- Si un répondant répond, par exemple, "Canadien anglais", "Québécois", "Allemand" ou "Italien", etc., sélectionnez 01.

Education

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

T[NE PAS LIRE]

- 01. Une partie de l'école primaire
- 02. Niveau primaire terminé
- 03. Une partie de l'école secondaire
- 04. Diplôme d'études secondaires
- 05. Quelques cours de collèges/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 06. Diplôme au collège/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 07. Quelques cours universitaires (aucun grade ou diplôme obtenu)
- 08. Diplôme universitaire de premier cycle (diplôme ou baccalauréat)
- 09. Études supérieures ou postdoctorales/école professionnelle (maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel)
- Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]
- Je ne sais pas
- 10. Je préfère ne pas répondre

HHIncome

Quel était le revenu annuel total, avant impôt, de tous les membres de votre foyer de la dernière année?

[NE PAS LIRE]

- 01. Moins de 20 000 \$
- 02. De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
- 03. De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 04. De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
- 05. De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
- 06. De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
- 07. De 150 000 \$ à moins de 200 000 \$
- 08. De 200 000 \$ à moins de 250 000 \$
- 09. 250 000 \$ et plus
- Je ne sais pas
- 10. Je préfère ne pas répondre

Conclusion

Voilà qui conclut l'enquête. Ce sondage a été réalisé pour le compte d'Élections Canada. Nous vous remercions pour vos précieuses observations; elles nous seront très utiles.

Si vous avez des questions au sujet de ce sondage, veuillez [communiquer avec Élections Canada](#).

Si vous avez des raisons de croire que vos renseignements personnels ne sont pas traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit de porter plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada :

1-800-282-1376 (sans frais)

ATS : 819-994-6591

Déposez une plainte officielle concernant la protection de la vie privée à www.priv.gc.ca.